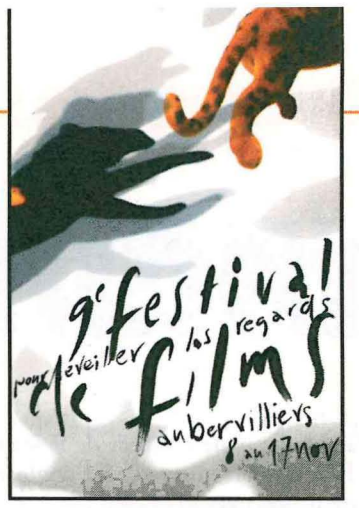


● CINÉMA, THÉATRE, MUSIQUE

## Les bourgeons de l'automne

*Des concerts de musiques du monde au festival de films pour Eveiller les regards en passant par le Festin proposé par le Théâtre de la Commune, la saison culturelle a vraiment de quoi combler tous les appétits.*
*(Pages 15 à 17)*


# AUBER MENSUEL

Magazine municipal d'informations locales

AUBERVILLIERS

N° 89, novembre 1999 ● 4 F


● LA LIGNE 12 DU METRO

# Pas dans 100 ans !

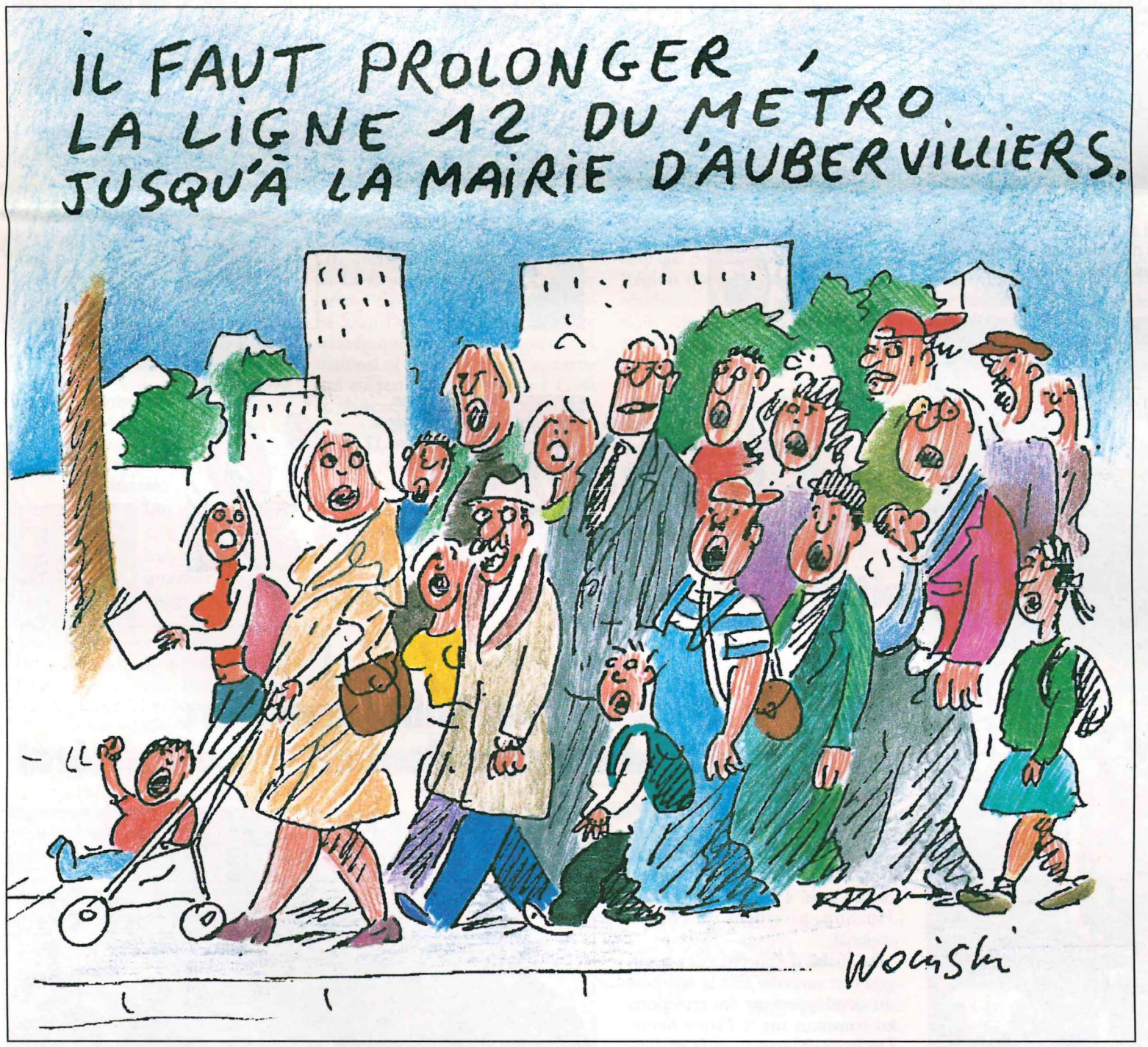


*Les initiatives se multiplient pour faire inscrire le prolongement de la ligne 12 jusqu'à la mairie dans le prochain contrat de plan Etat-Région.*
*(Pages 2 & 3)*

● INTERCOMMUNALITÉ

**Premier conseil de communauté de communes**

*Rendez-vous jeudi 18 novembre à 19 h à l'auditorium du Stade de France. Séance publique.*
*(Page 11)*

● RÉSEAU CÂBLÉ

**Les écrans de l'an 2000**

*Des chaînes à volonté, un canal local, l'accès à Internet.... Dans quelques mois, le câble va déployer l'éventail de ses services. Zapping sur les écrans de demain.*
*(Pages 12 & 13)*

● MUCOVISCIDOSE

**La balade des P'tits gars d'Auber**

*Une course de solidarité aux côtés des pros de BigMat Auber 93, le 7 novembre.* *(P. 18)*

● **PROLONGEMENT DE LA LIGNE 12**

# Le métro main

*Le combat mené par la municipalité, la population et les acteurs économiques en faveur du prolongement de la ligne 12 du métro va peut-être enfin porter ses fruits. Forts des promesses de soutien du ministre des Transports, des présidents du conseil régional et du conseil général, les « pros-métro » ont en effet bon espoir de voir ce projet inscrit dans le prochain Contrat de Plan. Mais, en attendant la décision des autorités prévue pour début décembre, la mobilisation semble plus que jamais nécessaire.*

**Dossier réalisé par Isabelle Terrassier**
**Photos : Willy Vainqueur et Marc Gaubert**

Le métro à Auber, la fin d'une injustice », « Le métro, une nécessité pour les habitants d'Auber et ceux qui y travaillent »... Les affiches arborées par les participants à l'action symbolique, organisée jeudi 28 octobre par l'association Métr'Auber, sont sans équivoque. « Nous ne pouvons plus attendre, il nous faut cette prolongation de la ligne 12 jusqu'au centre-ville, a réaffirmé Josiane Guinard, la présidente de l'association. Pour les habitants, elle sera synonyme d'une plus grande mobilité, moins de pollution et plus d'entreprises et donc plus d'emplois. Il faut savoir, qu'aujourd'hui, seuls les bus 65 et 139 desservent ce secteur de 300 hectares aux portes de Paris, a-t-elle précisé. Or, les salariés des nombreuses entreprises installées à la Plaine Saint-Denis ont besoin d'un transport plus facile et plus rapide pour aller travailler. Tout le monde est désormais convaincu du bien-fondé des revendications. Il faut donc continuer à se mobiliser fortement pour qu'enfin le financement et la réalisation de cette prolongation soient programmés dans le prochain Contrat de Plan.

### 2 500 signatures recueillies

» A ce jour, nous avons recueilli 2 500 signatures favorables, poursuivons dans cette voie. »

En attendant les décisions actuellement en discussion pour ce contrat de 6 ans entre l'Etat et la Région (et qui devraient être connues début décembre), les défenseurs du métro ont procédé au premier coup de pelle symbolique de création de la station Fillettes-Gardinoux, à l'angle des deux rues portant ces noms.

La députée Muguette Jacquaint, venue elle aussi apporter son soutien à cette initiative, en a profité pour déclarer qu'elle allait poser la question du métro d'Aubervilliers à l'Assemblée nationale, le 3 novembre, lors d'une discussion sur le budget concernant l'équipement et les transports.

Une chaîne humaine reliant la mairie d'Aubervilliers à la Porte de la Chapelle devrait en outre se constituer, samedi 20 novembre à partir de 11 heures, pour marquer une nouvelle fois la volonté et la mobilisation de tous ceux qui en ont assez d'être les éternels « rayés de la carte » en matière de transports urbains.

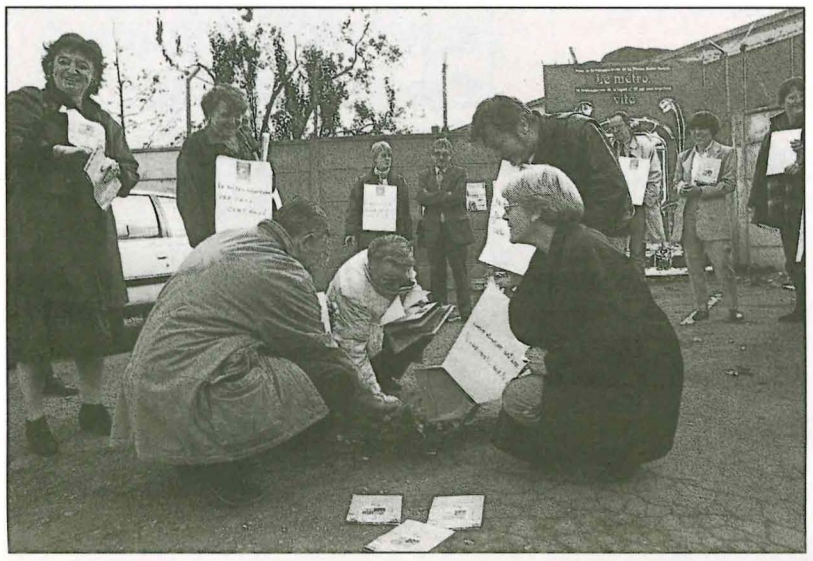

*Armés de pelles, de grattoirs et autres cuillères, les défenseurs du métro ont creusé symboliquement l'emplacement de la station Fillettes-Gardinoux. Parmi eux, se trouvaient de nombreux membres de l'association Métr'Auber, dont sa présidente Josiane Guinard, toujours aussi déterminés.*

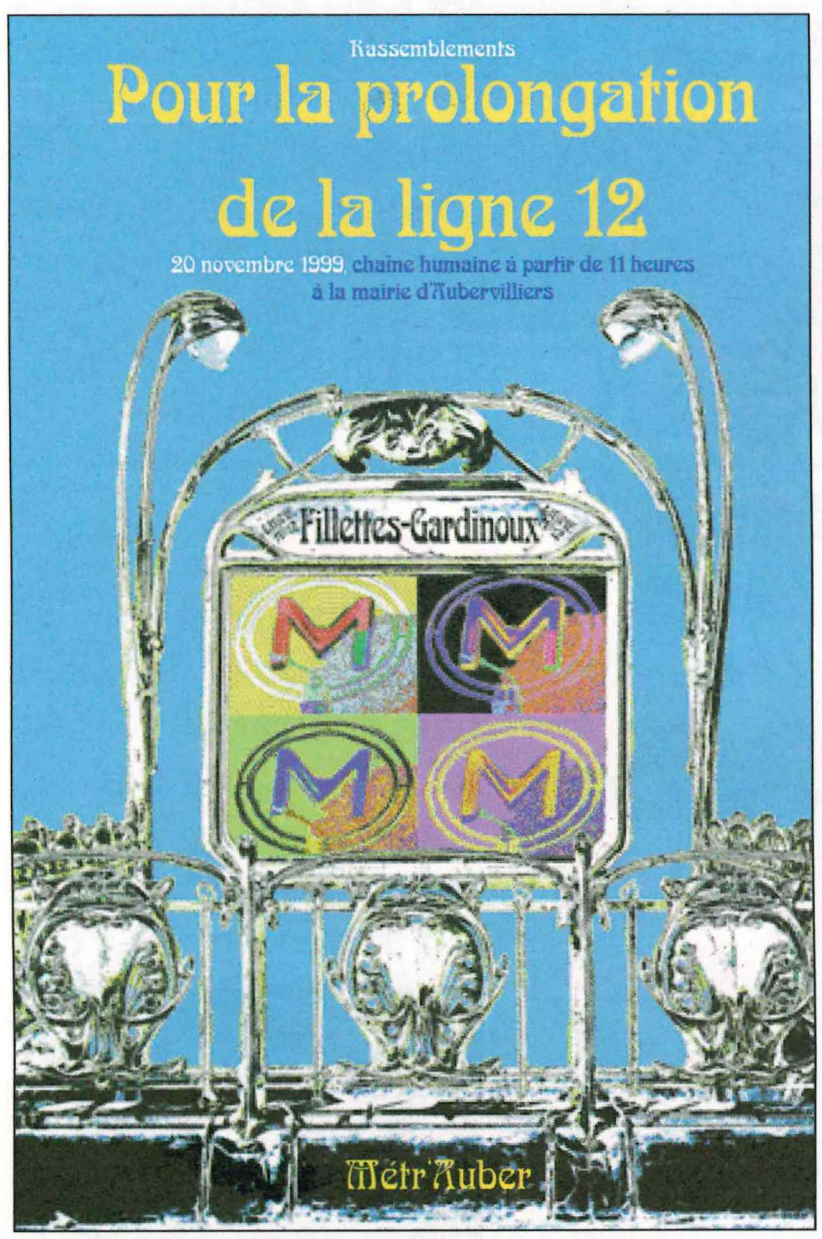


● **METR'AUBER**
26, rue Réchossière.

Dessin Wolinsky, mise en couleur Patrick Despierre

## Le maire Jack Ralite rencontre Jean-Paul Huchon, président du conseil général

Le mercredi 20 octobre, le sénateur maire, Jack Ralite, accompagné de Patrick Braouezec, député-maire de Saint-Denis, a rencontré Jean-Paul Huchon, président du conseil régional.

Le maire d'Aubervilliers a souligné une nouvelle fois la nécessité du développement des transports en commun sur la Plaine Saint-Denis avec notamment le prolongement de la ligne 12 du métro jusqu'à la mairie d'Aubervilliers.

Si aucune déclaration n'a été faite à l'issue de cette rencontre, le président du conseil régional avait réaffirmé, dans une interview récemment accordée au *Journal du dimanche,* que parmi les projets acceptables figuraient « le prolongement des lignes 13, 8 et une partie du projet sur la 12 ».

Il soulignait également que « les projets de métro sont apparus comme les conditions d'un accord avec les conseils généraux. Mais le ministre des Transports a plaidé également le dossier ».

# tenant, pas dans 100 ans

● *Jean-Claude Gayssot, ministre des Transports, au dépôt RATP*

## « Vous pouvez compter sur mon appui »

Le ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot, est venu visiter le dépôt RATP de la rue de la Haie Coq, mardi 19 octobre au petit matin.

Entouré, entre autres, du maire Jack Ralite et du président de la RATP, Jean-Paul Bailly, le représentant de l'Etat, s'est félicité de la mise en service de 57 bus fonctionnant au GPL (gaz de pétrole liquéfié) et donc moins polluants. Il a en outre salué la place et le rôle important de la RATP au service de l'ensemble des concitoyens avant d'aborder un sujet que tout le monde attendait : le prolongement de la ligne 12.

« Je suis de ceux qui considèrent qu'il existe une nécessité de créer des conditions de maillage beaucoup plus importantes de banlieue à banlieue, a-t-il déclaré. Je milite pour ces développements-là. Dans le futur contrat de plan, je pense que les mesures iront dans ce sens-là. Aubervilliers est la seule ville limitrophe de Paris non reliée par le métro, a reconnu le ministre. Il y a là une injustice et une carence. Vous pouvez compter sur mon appui dans ce projet qui me semble incontournable. »

***Jean-Claude Gayssot au dépôt RATP de la Haie Coq.***

● *Opinions*

**JEAN-PAUL DUMORTIER, président de la Cie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris**

« Au moment où des centres de recherche, des industries variées ainsi qu'un pôle de communication sont en train d'émerger, j'avoue mon incompréhension face au refus des pouvoirs publics de s'engager dans le financement des transports en commun. La prolongation de la ligne 12 est une opération qui pourrait facilement être financée par le marché qui est sur le point d'exploser dans la zone des Magasins généraux. Aujourd'hui, celle-ci représente environ 7 000 emplois mais demain elle pourrait peut-être atteindre les 20 000 si on lui en donne les moyens. Le métro en fait partie. »

**MICHELINE GRIPPON, habitante du quartier Victor-Hugo**

« J'habite à Aubervilliers depuis un an. Avant, j'étais à Paris et j'avais l'habitude de me déplacer en métro. Aujourd'hui, je me mobilise pour le prolongement de la ligne 12 car ceci me permettrait d'aller plus facilement à Paris. Je n'ai pas de véhicule, et sans métro il faut bien reconnaître que les déplacements sont plutôt restreints. »

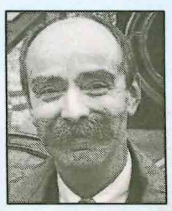

**CHRISTIAN LEMELE, habitant du bd F. Faure et membre de l'association Métr'Auber**

« Il manque une liaison évidente avec Paris obligeant les gens à prendre leur voiture. J'utilise rarement les transports en commun car rien n'est pratique. S'il existait un arrêt au Pont-de-Stains, ce serait différent. En plus, la prolongation de la ligne permettrait de revitaliser le quartier. Des gens viendraient sûrement s'y installer. »

● *Lors d'une récente conférence de presse*

## La communauté de communes le réclame aussi

Lorsque l'on regarde la carte RATP, on voit clairement qu'il existe un trou au sud de la Plaine, a réaffirmé le sénateur-maire Jack Ralite. Je n'ai rien contre le maillage transversal des transports en commun, a-t-il ajouté. Mais pour qu'il y ait maillage, il faut des mailles. Or, comment relier le tramway de La Courneuve s'il n'y a pas de métro ? Comment considérer la Plaine Saint-Denis comme un territoire stratégique au niveau régional et national et ne pas irriguer sa partie sud en transports collectifs ? C'est incohérent. »

Rappelant qu'il est plus facile pour un Parisien que pour un Albertivillarien de se rendre au Stade de France, le maire s'est insurgé contre la « ségrégation spatiale » dont sont victimes les habitants du sud de la Plaine.

Même réaction du côté des autres maires de la communauté de communes. Pour Patrick Braouezec, maire de Saint-Denis, « le rééquilibrage sud-nord-sud-est ne doit pas se faire que dans les discours. L'Etat et la Région doivent jouer leur rôle de régulateur. Sans transports en commun efficaces, le sud de la Plaine souffre d'un sérieux handicap pour se développer. » Bruno Le Roux, député-maire d'Epinay-sur-Seine, s'est également fait l'écho d'une incompréhension générale : « Alors que tout le monde reconnaît que la Plaine possède une zone d'activités en développement, comment peut-on penser que le métro n'est pas indispensable ? »

« On nous dit que la Région n'a pas suffisamment de crédits d'Etat pour nous permettre d'obtenir ce prolongement de ligne, a rajouté Jack Ralite. Or, quand le métro parisien a été réalisé, on a trouvé les financements et la capitale a été couverte en un rien de temps. Eh bien, il faut aujourd'hui une ambition de même niveau pour la banlieue.

Je suggère que la Région lance un emprunt sur 40 ou 50 ans pour accélérer la mise en place de ce transport en commun absolument indispensable à l'essor économique et répondant aux revendications des collectivités et des populations. »

● *Une lettre ouverte des entreprises*

## Une erreur sociale et logistique à rattraper

Les entreprises veulent faire joindre leur voix à toutes celles qui voient dans l'arrivée du métro un atout supplémentaire dans le développement de la Plaine.

Dans une lettre ouverte adressée notamment au Président de la République, au Premier ministre et au ministre des Finances, une vingtaine d'entreprises* évoquent la Plaine d'hier, ses transformations et ses perspectives d'avenir. Elles soulignent : « Le prolongement de la ligne 12 du métro jusqu'à la Mairie d'Aubervilliers n'est pas seulement une erreur sociale et logistique à rattraper mais un enjeu économique qui relève de la nécessité absolue. » Ces entreprises notent le renouveau économique « spectaculaire » qui a marqué le sud de la Plaine avec entre autres : « Un puissant pôle audiovisuel et multimédia, un nouveau pôle parisien d'entreprises textiles, un pôle particulièrement dynamique d'importation, un pôle recherche... » Pourtant, là encore, les transports privés pallient l'absence de transports en commun. « Est-ce normal ? », dénoncent-ils. « La Plaine aujourd'hui, écrivent ces entreprises, est un territoire en profonde mutation, qui a su s'adapter en faisant preuve de créativité, qui se préoccupe de la qualité de son environnement et d'un urbanisme à l'échelle humaine ».

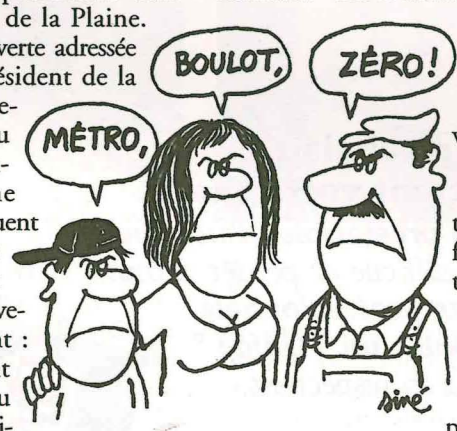


De plus son développement entre aujourd'hui dans une phase majeure avec l'aménagement de la Porte d'Aubervilliers et la création d'un nouveau quartier. Le texte précise : « A terme, l'ensemble de tous les projets en cours devraient apporter dans le sud de la Plaine Saint-Denis 10 000 emplois supplémentaires et quelques centaines d'étudiants. » Les signataires refusent « que cela se fasse sans aucun moyen de transport en commun ». Ils notent : « L'accompagnement du développement de la Plaine, grâce à des transports en commun adpatés, doit être une priorité gouvernementale. »

» Nous vous demandons une chose et une seule : l'inscription du prolongement de la ligne 12 du métro jusqu'à la mairie d'Aubervilliers au prochain plan d'aménagement, le vote des budgets en conséquence et la réalisation des deux premières stations Fillettes-Gardinoux et Pont de Stains d'ici 2005. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour être entendus. »

*Les entreprises : La Compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris, France-Soir, Rock'n roll café, Europlast, Organ distribution confiserie, Carrosserie Langlet, Chadefaux Robert, Richardson, Laboratoire De Ramel, Garage Schneider, clinique de l'Orangerie, pressing Eclair, Fiduciaire région Nord, Aubercoif, Sylvain Joyeux, TCA, Technic répartitions, Motul, Ondule Standart, Schindler, NRJ, Banque Hervet, Redsking, Bouhot-Socassol, Descamps, Point chaud loisirs...

● *Déclarations*

**ROBERT CLÉMENT, président du conseil général de Seine-Saint-Denis**

Dans un communiqué publié le 8 octobre, le président du conseil général de Seine-Saint-Denis déclare : « ...Dès la première rencontre que j'ai eue avec Jean-Paul Huchon, le 13 janvier dernier, mais également au cours de la réunion avec l'exécutif régional qui s'est tenue le 29 septembre dernier, j'ai personnellement exprimé vivement la nécessité de voir réaliser rapidement le prolongement de la ligne 12 du métro. C'est une question de justice, à un moment où tout le monde s'accorde pour reconnaître que la Seine-Saint-Denis a été maltraitée du point de vue de l'aménagement de la région de l'Ile-de-France. Sans ce prolongement, la ville d'Aubervilliers serait en effet la seule ville de la première couronne de Paris à ne pas être reliée à Paris par le métro. Or, ce projet est essentiel pour le développement économique de la Seine-Saint-Denis, pour permettre de désenclaver une partie de la Plaine Saint-Denis et pour desservir en transports en commun une zone d'activités qui accueille notamment des entreprises très performantes dans les domaines de l'audiovisuel et du textile (...). Pour le conseil général, le prochain Contrat de Plan ne peut être signé si le prolongement du métro jusqu'à Aubervilliers n'y figure pas ».

**DOMINIQUE VOYNET, ministre de l'Environnement**

Lors de sa venue à Aubervilliers pour la signature de la charte de l'environnement, le 6 octobre dernier, la ministre a déclaré : « Robert Clément a évoqué le dossier du prolongement de la ligne 12. Je ne suis pas venue ici pour faire des promesses, qui relèvent d'ailleurs plus du travail de Jean-Claude Gayssot, mon collègue des Transports, mais il est certain que si cette ligne avait été prolongée, je n'aurais peut-être pas été en retard ce soir. Vous trouverez toujours dans mon ministère, pour relayer vos demandes concernant des actions d'une telle qualité, beaucoup d'écoute, même si ce ministère est riche de projets et d'énergie plus que d'argent.

**MUGUETTE JACQUAINT, députée de Seine-Saint-Denis**

« Le métro est une nécessité pour cette ville appelée à prendre une ampleur considérable dans la Plaine Saint-Denis et même au-delà. Au moment où l'on parle de l'aménagement de tout un site porteur, on ne peut pas contourner la réalisation de cette ligne. Je poserai la question à la prochaine discussion de l'Assemblée Nationale concernant le budget de l'équipement et des transports. »

**Diffusion NG Automobiles**

Ventes véhicules d'occasion récentes
faibles kilométrages

TOUTES MARQUES, SPECIALISTE RENAULT

Prix intéressants - Financements possibles

Renseignez-vous 01 43 52 78 37

40 boulevard Anatole France - Aubervilliers

*Lingerie, Prêt-à-porter, Grandes Marques, Grandes Tailles.*

**La Gaine**
Maison Lo Duca

J. Pauporté-C. Marry-Empreinte
Weinberg- Gerbe - Rhapsodie
LOU - Chantelle - Christine Laure

À DÉCOUVRIR
NOUVELLE COLLECTION
AUTOMNE/HIVER

116, rue Hélène Cochennec
93300 Aubervilliers
01 48 33 18 30

**24 Self Video®**

NOUVEAU A AUBERVILLIERS

24h/24

189 avenue Jean-Jaurès - 93300 Aubervilliers

**AZUR MICRO WEB**

- Création maintenance et hébergement de sites internet.
- Vente de matériel informatique neuf & occasion
( devis et livraison gratuits )

Tél. : 01.43.52.26.16 - Fax : 01.43.52.63.11
E-mail : amw@azurmicro.com
http://www.azurmicro.com
93300 AUBERVILLIERS

**AMBULANCES DU NORD**

PARIS / PROVINCE / ÉTRANGER
7/7 - 24/24

Transport d'enfants, transport médicalisés

Véhicules climatisés

Location et vente de matériel médical

01 48 11 61 32
Fax : 01 48 11 61 33

121, rue Hélène Cochennec - 93300 AUBERVILLIERS.
Agrément 93-TS 345

POMPES FUNEBRES - MARBRE **LE CHOIX FUNERAIRE** POMPES FUNEBRES - MARBR

MARBRERIE - PREVOYANCE OBSEQUES

VU A LA TÉLÉ

**Aujourd'hui, vous êtes libre de choisir des professionnels qui respectent votre choix.**

***Le sérieux des prix, le sérieux des prestations.*** *Parce que dans ces moments douloureux, il est difficile de penser à tout, de connaître toutes les démarches,* ***les professionnels du Choix Funéraire ont mis au point un " Guide "*** *pour vous aider et vous accompagner en respectant scrupuleusement vos droits.*

*Depuis la loi de 1996, vous êtes libre de choisir votre entreprise funéraire.*

***Aujourd'hui, votre nouvelle liberté, c'est d'avoir le choix.***

**POMPES FUNEBRES SANTILLY**

12, av. de la République Tél. 01 43 52 12 10 • 48, rue du Pont Blanc Tél. 01 43 52 01 47

MARBRERIE - PREVOYANCE OBSEQUES

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE - PREVOYANCE OBSEQUES - POMPES FUNEBRES - MARBR

## Sommaire

**Aubervilliers au quotidien**
Le point sur le métro à Aubervilliers
Le bilan du Plie
Les difficultés du Landy
Solidarité avec Madagascar
Le prix des places du nouveau marché
La charte dulogement est signée
Les délégués de classe ont été élus
(p. 2 à 9)

**L'édito de Jack Ralite**
(p. 8)

**Le courrier des lecteurs**
(p. 9)

**Auber au futur**
Le point sur les projets de la porte d'Aubervilliers
(p. 10)

**Vie municipale**
Une charte pour l'environnement
Les 5 maires des villes de la communauté de communes se rencontrent
Débat et questions au conseil municipal
(p. 11)

**Dossier**
Pour mieux comprendre l'implantation du câble dans la ville
(p. 12 à 13)

**Gens d'ici**
Blanche Saunier fête ses 100 ans
Audrey Rose, une jolie tête bien pleine
Carnet
(p. 14)

**Culture**
Auber ville des Musiques du Monde
L'initiative RN 2000
Présentation de la saison du TCA
L'éveil musical des enfants du Landy
Cinéma : festival Eveiller les regards
(p. 15 à 17)

**Sports**
*Les amazones de l'athlétisme*
Football : l'ASJA
Suite de l'affaire Sébastien Grousselle
Un champion de France de boxe
(p. 18 à 19)

**Aubervilliers mode d'emploi**
Le planning familial
A noter
(p. 21)

**Les petites annonces**
(p. 21)

**Octobre à Aubervilliers**
Rétrospective en images
(p. 22 à 23)

**AUBERMENSUEL**

N°89 novembre 1999
Edité par l'association Carrefour pour l'information et la communication à Aubervilliers, 7, rue Achille Domart, 93308 Aubervilliers Cedex
Tél. : 01.48.39.51.93
Télécopie : 01.48.39.52.43
Président : Jack Ralite
Directeur de la publication : Guy Dumélie
Directeur de la rédaction : Alain Germain
Rédacteur en chef : Philippe Chéret
Rédaction : Maria Domingues, Frédéric Medeiros
Directeur artistique : Patrick Despierre
Photographes : Marc Gaubert, Willy Vainqueur
Secrétaire de rédaction : Marie-Christine Fleuriet
Maquettiste : Zina Terki
Numéro de commission paritaire : 73261
Dépôt légal : novembre 1999
Impression et publicité : ABC Graphic, tél. : 01.49.72.90.00

## Abonnement

*je désire m'abonner à*

**Aubermensuel**

Nom .....

Prénom .....

Adresse.....

.....

Joindre un chèque de 60 F

(10 numéros par an) à l'ordre du CICA

7, rue Achille Domart - 93300 Aubervilliers

**INSERTION PROFESSIONNELLE** ● *180 personnes ont bénéficié du Plie*

# Un pied dans l'emploi

*Lancé en 1997, le Plan local d'insertion par l'économique (Plie) vise à favoriser le retour à l'emploi de 400 personnes. Premier bilan.*

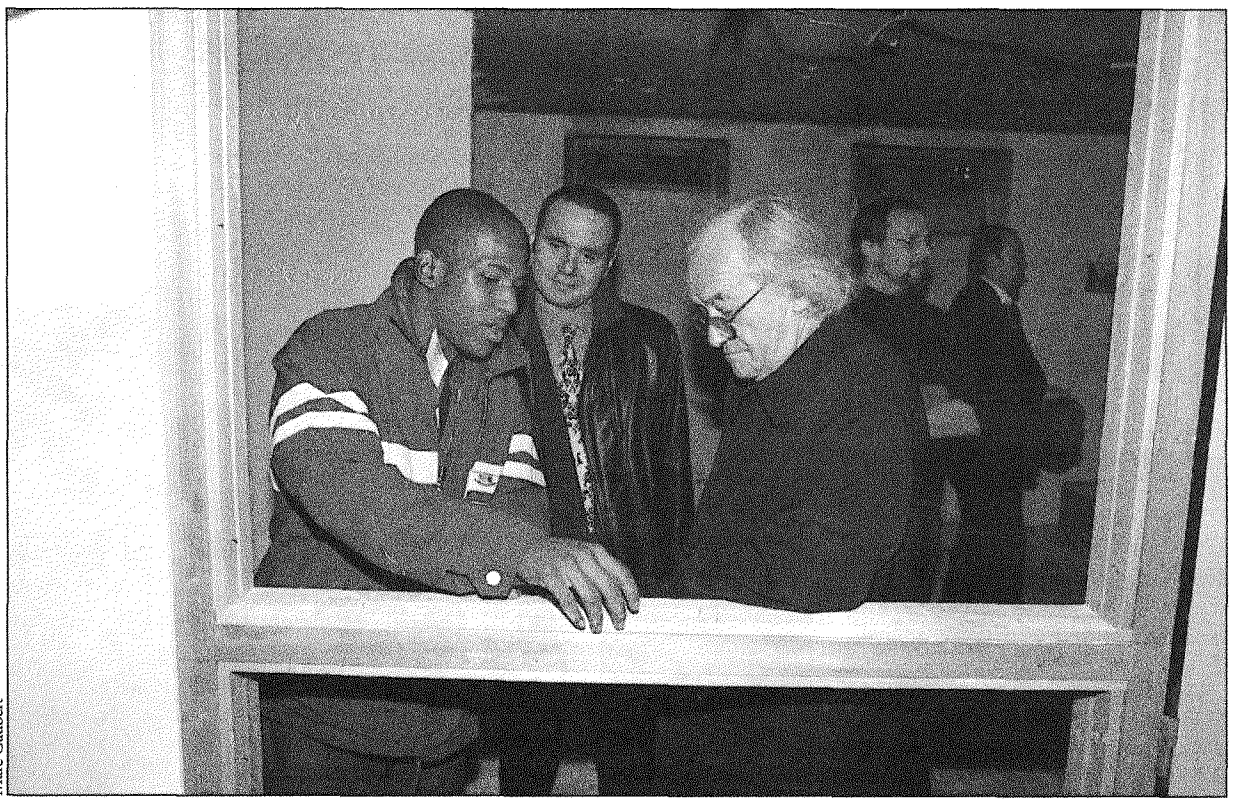

Marc Gaubert

***L'animation du chantier-école du bd A. France est assurée par l'organisme de formation Raboni. Emploi 93 intervient pour placer les stagiaires et les accompagner jusqu'à l'emploi définitif.***

La programmation du Plie ne s'achèvera pas comme prévu le 31 décembre 1999 mais le 30 septembre 2000. Cette prolongation permettra de faire le lien avec la programmation des Fonds structurels européens pour la période 2000-2006. Le Plie d'Aubervilliers qui, rappelons-le, est un dispositif d'insertion professionnelle s'adressant à une population en rupture avec le marché de l'emploi ou en voie d'exclusion durable, bénéficie ainsi de trois trimestres supplémentaires pour atteindre ses objectifs. « Notre but est de permettre l'accès à une solution d'insertion pour 400 personnes, explique Marc Martin, directeur du Plie. Pour l'instant, nous en sommes à presque la moitié. » 180 personnes bénéficient en effet d'un retour à l'emploi pour une durée minimum de 6 mois. Des objectifs quantitatifs mais aussi qualitatifs. « Notre mission est de gérer des parcours individuels d'insertion et de mobiliser des moyens pour favoriser le retour à l'emploi de ceux qui sont en grande difficulté, précise encore le directeur. Les publics nous sont envoyés par divers partenaires comme la mission locale, le dispositif RMI, l'ANPE... On finance aussi une action de remise à niveau sur des savoirs de base et de linguistique initiée en collaboration avec le centre de formation Geforme 93. Depuis 1997, elle a concerné 150 personnes de 18 à plus de 50 ans. »

**Trois chantiers école sur la ville**

Le Plie a en outre organisé, en lien avec les services techniques de la ville, trois chantiers écoles dans les domaines du nettoyage industriel et du bâtiment grâce auxquels 25 stagiaires sur 42 ont trouvé ensuite un poste. Le dernier en date coproduit avec les Plie de Saint-Denis et d'Epinay concerne 15 jeunes (dont 8 d'Aubervilliers) qui, depuis juillet dernier, travaillent à la réhabilitation d'un bâtiment du boulevard Anatole France, futur siège du CMA.

Ce type de chantier permet aux participants d'acquérir des connaissances et gestes nécessaires à un premier emploi, de repérer et d'intégrer les exigences du comportement social en entreprise, mais aussi de rencontrer, par le biais de portes ouvertes, des chefs d'entreprises susceptibles de les employer.

Avant le 31 janvier, le Plie présentera un bilan diagnostic des actions mises en place depuis sa création, le 1er octobre 1997, et de la dynamique de partenariat engagée avec l'ensemble des acteurs concernés. Ces éléments permettront d'élaborer un nouveau protocole d'accord définissant le cadre d'intervention de ce dispositif pour la période 2000-2006.

**Isabelle Terrassier**

## *Vite dit*

### Entreprise

**● CHEZ CHAMPION**

Une partie du personnel du supermarché Champion, rue de la Commune de Paris, a cessé le travail les 29 et 30 septembre. Les grévistes (les employés des rayons) refusaient de travailler le samedi soir jusqu'à 22 heures, comme le souhaitait la direction en vue de l'application des 35 heures. Après plusieurs tentatives infructueuses de négociations, les salariés ont opté pour une solution plus radicale : faire grève. « Nous avons déjà des horaires éclatés sur toute la semaine, terminer à 22 heures le samedi pénaliserait le personnel sans apporter un meilleur service aux clients », souligne Evelyne Petit, déléguée du personnel. Les salariés ont finalement obtenu de travailler seulement jusqu'à 20 heures.

### Service

**● AU MINTON'S CAFÉ**

Changement de priopriétaire. Depuis le 1er octobre, Manuel et Janine ont pris les commandes du Minton's Café. En plus des plats classiques, des spécialités portugaises sont au menu de ce café-restaurant qui organise régulièrement des soirées musicales animées, le week-end. Réservation souhaitable. *Aubermensuel* souhaite aux nouveaux propriétaires des lieux le plein succès de leur activité.
Minton's Café, 74 bis, rue du Moutier. Tél. : 01.43.52.04.28

### Rencontre

**● BANQUET DES RETRAITÉS**

Le traditionnel banquet des retraités organisé par le centre communal d'action sociale aura lieu les mardi 21 et mercredi 22 décembre à l'espace Rencontres.
*Inscriptions les 16 et 17 novembre de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.*
Se munir d'une carte d'identité avec photo. Inscriptions groupées (6 maximum). Espace Rencontres : 41 bis, bd Anatole France.

● *Social*

# Un nouvel équipement

Willy Vainqueur

Un centre d'aide par le travail (CAT) a ouvert ses portes le 2 novembre, 126-128 rue des Cités. Géré par une association, l'Afaser (Association des familles et amis pour l'accueil, le soutien, l'éducation et la recherche en faveur des personnes handicapées mentales), il abrite des ateliers de routage et de montage électrique qui permettent aux personnes handicapées mentales de s'insérer dans la vie professionnelle. 15 travailleurs handicapés sont actuellement en poste, 15 autres devraient les rejoindre d'ici un mois et à terme ils seront 70 encadrés par 10 moniteurs. Si la plupart seront employés au sein même du CAT, certains devraient être orientés vers des travaux horticoles et d'entretien à l'extérieur. « Nous allons entreprendre des démarches auprès du service municipal des espaces verts et auprès des maisons de retraite pour une éventuelle collaboration », précise Thierry Beulné, le directeur du CAT, qui a pu en discuter avec le maire venu visiter ces nouveaux locaux le 25 octobre.

Une résidence sociale est aussi en construction sur ce même site. Elle devrait héberger des personnes au revenu très faible pour une durée de un à trois ans. Ces dernières seront ensuite dirigées vers des appartements en HLM.

**Frédérique Pelletier**

● *Conflit*

# Grève à l'Orangerie

Marc Gaubert

Les 18 infirmières du service d'hémodialyse (l'un des plus grands de la région) étaient en grève le 18 octobre dernier. Elles entendaient ainsi protester contre la baisse de leurs salaires de 20 % en trois ans. Par anticipation à l'application des 35 heures, la direction de la clinique a d'abord gelé les salaires et supprimé primes et avantages en nature. Début octobre, elle est allée trop loin au goût des salariés en annonçant le remplacement des récupérations des jours fériés par une indemnité représentant moins de la moitié d'une journée de travail. « Nos conditions de travail se sont déjà dégradées, nous ne pouvons pas accepter plus, s'insurgeait une infirmière. La qualité des soins offerts aux patients s'en est d'ailleurs ressentie. Depuis le rachat de l'établissement en 1995 par la Générale de Santé, une filiale de la Générale des Eaux (maintenant Vivendi), la stratégie commerciale prime de plus en plus sur la logique médicale. »

Les grévistes ont finalement obtenu satisfaction : ils garderont leurs jours de récupération. Le personnel soignant reste néanmoins mobilisé en attendant l'application des 35 heures.

Ce jour-là, les 120 patients quotidiennement dialysés ont été accueillis dans d'autres hôpitaux du 93.

**Frédérique Pelletier**

## *Le chiffre du mois*

### 1 004

**C'EST LE NOMBRE D'ENTREPRISES** créées à Aubervilliers entre 1995 et 1997. Ceci est plus que durant les trois années précédentes où 892 créations étaient enregistrées.

La construction du Stade de France et le Mondial 98 ont donné un coup d'accélérateur aux projets prévus dans le territoire de la Plaine Saint-Denis. Aubervilliers a profité de cet effet bénéfique. Le nombre de créations d'entreprises a progressé de 12,5 % entre les périodes 1992-1994 et 1995-1997 quand l'accroissement était de 2,2 % sur l'ensemble des 9 villes de la Plaine Saint-Denis.

A l'inverse, pour les mêmes périodes, les créations d'entreprises s'inscrivaient à la baisse dans l'ensemble de la Seine-Saint-Denis (-1,6 %) et de la région Ile-de-France (-5,9 %). A Aubervilliers, le secteur du commerce de gros est particulièrement actif avec 45 % des créations. Parallèlement, à Saint-Denis, les sociétés de services aux entreprises (informatique, étude de marché, conseil et assistance) et aux particuliers (loisirs, hôtellerie) se multiplient. Elles représentent 30 % des 971 créations réalisées entre 1995 et 1997.
Source INSEE

**L'Observatoire de la société locale**

## Vite dit

### Ecole

**● UN LIVRE CADEAU**

Le livre cadeau que la municipalité offre traditionnellement aux enfants de CP, CE1 et CE2 leur sera remis le samedi 4, le dimanche 5 et le lundi 6 décembre. Les élèves de CM1 et CM2 seront de leur côté invités à retirer leur cadeau (ainsi qu'un dictionnaire pour les CM2) lors de la Fête du Livre, les 11 et 12 décembre à l'espace Rencontres.

**● CLASSES DE NEIGE**

Le calendrier des prochaines classes de neige est arrêté. Un premier séjour aura lieu du 14 janvier au 3 février, un second du 7 au 27 mars. Au total, 230 enfants de CM1 et CM2 sont concernés.

**● PETIT DÉJEUNER CONVIVIAL**

La classe de 6eC du collège Gabriel Péri accueillera deux classes de CM2 du groupe scolaire Paul Langevin, le 19 novembre, pour partager un petit déjeuner. L'objectif est d'initier une liaison entre les futurs élèves de 6e et leur nouvel établissement et de sensibiliser l'ensemble des enfants à l'importance du petit déjeuner. Cette initiative est mise en place en partenariat avec la société Kellog's qui fournit les ingrédients de ce petit repas convivial.

### Vie associative

**● COPROPRIÉTÉ**

ABC Association des bénévoles de la copropriété d'Aubervilliers tient son assemblée générale le mardi 23 novembre à 19 h à la Bourse du Travail, 13, rue Pasteur. Cette assemblée est ouverte à toute personne intéressée par les questions de copropriété. A noter que ABC a également une permanence le mardi de 18 h à 20 h à la boutique du quartier centre-ville, 25, rue du Moutier. Précisions au 01.48.34.07.89.

**● AVEC L'AMICALE DES ANIMATEURS**

Les jeunes qui souhaitent encadrer des enfants en centres de vacances ou de loisirs, avoir des renseignements sur le Bafa, recevoir des formations en complément du Bafa, peuvent rejoindre l'Amicale des animateurs. Rendez-vous les mercredis et vendredis de 14 h à 18 h, 5, rue Schaeffer, 1er étage, bureau n°2 ou téléphoner au 01.48.39.51.37.

**INSÉCURITÉ** ● *Une situation qui ne peut pas durer*

# Le Landy sous tension

*De graves incidents déstabilisent le quartier où le centre Roser est pris pour cible. La Police nationale a promis d'agir.*

Une camionnette garée devant la porte du centre Roser est chargée de grosses cantines, de sacs gonflés de jouets, de cartons remplis de petits matériels d'animation. L'humeur est grave ce 4 octobre. Abdou Kourdaci, le directeur déménage les locaux du centre de loisirs du Landy. Pour cause de fermeture. Pour une durée indéterminée, le centre de loisirs prend ses quartiers à la maternelle Mathiez. « Ne vous en faites pas, nous reviendrons », leur lance-t-il.

La situation était devenue intenable. Depuis des mois, une trentaine d'individus occupent le square voisin et empoisonnent leur quotidien. Provocations, insultes, menaces, incivilités ont transformé l'endroit autrefois paisible en un foyer d'insécurité. « Le 4 mars, un jour où je n'avais pas d'enfants avec moi, j'ai refusé de les laisser faire leur loi, j'ai répondu à leurs insultes, alors ils m'ont agressé », explique le responsable du centre de loisirs.

Déjà, au mois de février, les lieux avaient été cambriolés pour la seconde fois. Le centre de loisirs l'a été à deux reprises en moins d'un an. En janvier, les voitures des animateurs ont été vandalisées. Le 18 mai, la PMI a été cambriolée. Douze jours plus tard, la Maison des jeunes était saccagée.

Mais la violence déborde le périmètre du centre Roser. « Le vandalisme dans les halls d'escaliers de l'immeuble Rosa Luxemburg, la perturbation du bal des Anciens, des intimidations sur le pharmacien du quartier, et d'autres agressions ont installé un climat de peur dans le quartier jusqu'alors réputé pour son côté village et le bon voisinage entre ses habitants, explique Pascal Beaudet, le président du comité consultatif du quartier Landy. Les associations ont interrompu leurs activités et plus personne ne sort le soir parce qu'une bande fait régner sa terreur et s'est taillé en toute impunité un territoire. Les gens ont le droit de vivre tranquillement. On ne peut pas tolérer ces agissements. Beaucoup de perturbateurs ne sont d'ailleurs pas du quartier ».

Marc Gaubert

*Depuis plusieurs mois, le quartier subit une dégradation de son environnement quotidien.*

Dès les premiers troubles, la municipalité a alerté les pouvoirs publics. Les plaintes déposées au commissariat, les rencontres avec le commissaire, des délégations conduites par les élus en préfecture, des courriers, les pétitions de la population ne se comptent plus.

**Des pétitions pour revendiquer des actes concrets**

Lors de la dernière, en date du 6 octobre, le directeur départemental des polices urbaines a promis au maire de prendre le problème à bras le corps. Ce volontarisme devrait entraîner des actes concrets sur le terrain dans les prochains jours. « Au point où nous en sommes, seule la police pouvait encore quelque chose », constate Véronique Yarza, coordonnatrice du quartier Landy-Marcreux-Pressensé. « Je rappelle que la commune n'a aucune autorité en matière de maintien de l'ordre, précise Bernard Vincent, l'élu chargé de la sécurité. Nous ne savons pas ce que cache réellement ces rassemblements. C'est un dossier de droit commun qui relève des missions de la Police nationale ». L'interpellation, le 20 octobre, d'une dizaine d'individus qui venaient de cambrioler une épicerie traduit peut-être la volonté de voir le calme revenir. **Frédéric Lombard**

**AIDE HUMANITAIRE** ● *En faveur de Madagascar*

# Des jeunes du quartier Pont-Blanc se mobilisent

Une pauvreté extrême, des infrastructures moindres, des enfants livrés à eux-mêmes, des mendiants à chaque coin de rue mais un peuple si chaleureux et des paysages de rêve, telles sont les images gravées dans la mémoire de Jonathan, Yaya, Vladimir et Mehdi à leur retour de Madagascar. Ce voyage a été organisé dans le cadre d'un projet d'aide humanitaire par les jeunes du quartier du Pont-Blanc avec le soutien de l'association SOS Madagascar et du service communal d'hygiène et de santé. Ainsi, 13 adolescents âgés de 15 à 17 ans et 3 accompagnateurs ont pu partir en juillet dernier sur cette île de l'océan Indien, emportant avec eux 450 kg de dons (vêtements, matériel scolaire, équipements pour handicapés...).

« Là-bas, les routes ne sont pas bonnes, la plupart poussiéreuses et caillouteuses. Il nous fallait environ 17 heures de trajet pour effectuer seulement 100 kilomètres. Parfois, nos jeunes adolescents s'impatientaient et voulaient rebrousser chemin», explique Malik Khouidrat, l'un des accompagnateurs. Mais accueillis si chaleureusement par les habitants, ils reprennent confiance. Ils partent de village en village, distribuent le matériel, visitent les centres de rééducation et les orphelinats, organisent des journées d'animation et des tournois de foot. Arrive la fin du voyage, où ils prennent véritablement conscience des efforts considérables pour secourir les plus démunis. Si bien qu'à leur retour à Aubervilliers, ils projettent de créer une association à vocation humanitaire. « Ce voyage a réveillé leur conscience, et si c'était à refaire, ils n'hésiteraient pas », ajoute Malik .

Rachid Kadioui

En attendant, ils préparent une expo photo qu'ils devraient présenter le 27 novembre prochain.

**Khadija Azeroual**

**● CONTACT**

Service communal d'hygiène et de santé
Tél. : 01.48.39.52.78

● *10e anniversaire*

## Convention internationale des droits de l'enfant

Le 20 novembre sera une journée particulière, entièrement dédiée aux enfants du monde entier. Dès le mercredi 17, les services municipaux de l'enfance et de la jeunesse, les crèches et les PMI multiplieront les initiatives aux quatre coins de la ville.

Pour l'occasion, Aubervacances-Loisirs organisera un grand rallye dans les écoles élémentaires Victor Hugo, Eugène Varlin et Jean Macé. « Les enfants viendront à la fois des centres de loisirs et des différentes maisons de l'enfance, précise Martial Byl, directeur adjoint d'Aubervacances-Loisirs. Nous souhaitons qu'un maximum de gamins lient connaissance et se retrouvent autour d'un moment à la fois festif et éducatif. Ils devront répondre à des questions sur les droits de l'enfant pour gagner à ce jeu, mais il y aura aussi une kermesse, un goûter, des projections de films... » L'école élémentaire Victor-Hugo pousse plus loin encore la démarche en ouvrant le rallye à tous les enfants du quartier.

Toujours le 17 novembre, la maison de l'enfance Saint-Exupéry pilote elle aussi un rallye, mais intergénérationnel celui-là, avec les enfants des centres de loisirs maternels, les plus grands d'élémentaire et le foyer de retraités Edouard Finck.

Petits et grands se retrouveront également à la crèche départementale Bernard et Mazoyer : les élèves du conservatoire national de région (CNR) joueront quelques morceaux de musique et présenteront leurs instruments aux bambins.

Enfin, tout le monde pourra prendre quelques minutes pour regarder la vidéo réalisée par le centre de santé et l'association de prévention AVL (A travers la ville) : « Avoir 10 ans à Aubervilliers aujourd'hui ». Il s'agit d'une enquête effectuée auprès de 30 Albertivillariens de 10 ans qui racontent leurs rêves, leurs envies, leurs goûts et dégoûts... Ce documentaire sera diffusé dans les centres de loisirs et les différents lieux publics équipés d'un écran vidéo. Les interviews seront aussi retransmises dans la cassette d'Albertivi de décembre.

**Frédérique Pelletier**

**● AUBERVACANCES-LOISIRS**

Tél. : 01.48.39.51.13

**CENTRE-VILLE** ● *Nouveaux tarifs de places pour les commerçants du marché*

# Ils font leurs comptes

*Avant d'intégrer la nouvelle halle du marché du centre, en janvier 2000, les commerçants font leurs comptes. Suivant la nature du commerce, les augmentations des places peuvent varier du simple au double.*

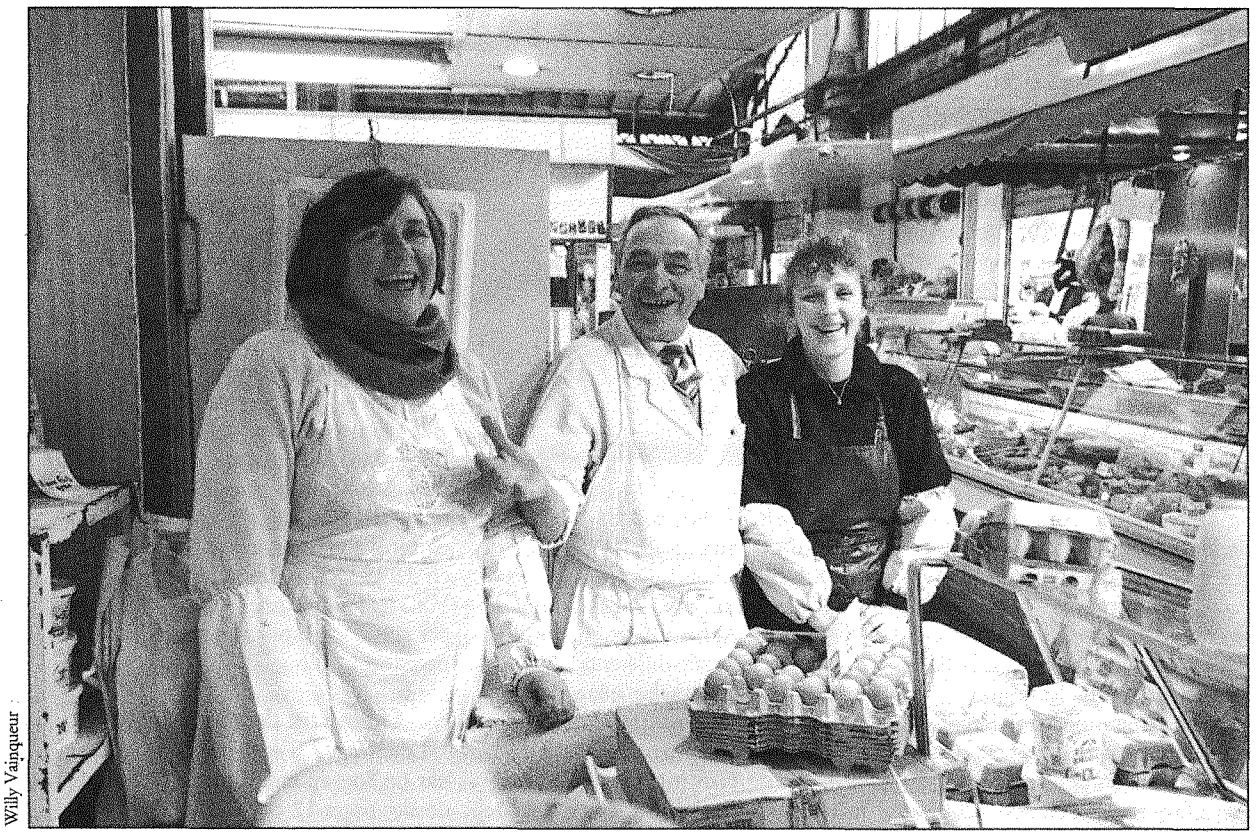

Willy Vainqueur

*Yveline Delarue, Didier Fautous et Isabelle Marchand font partie des commerçants non sédentaires qui ont accepté d'intégrer la nouvelle halle malgré des efforts financiers conséquents.*

Si la perspective du futur marché du centre-ville semble convenir à la clientèle, côté commerçants, l'installation dans la nouvelle halle n'est pas une mince affaire. « Cela va me coûter plus du double, soit 800 F contre 300 F aujourd'hui, explique Isabelle Marchand qui a repris la poissonnerie familiale de ses parents, mais je double aussi ma surface... Par contre, je devrai investir dans les 200 000 F pour mon nouvel étal. Les normes exigent des matériaux spécifiques, des éviers à pédales, il faut un autre éclairage. » Elle est cependant satisfaite d'intégrer le nouveau marché. « Il y avait urgence à partir, cela fait dix ans qu'on en parle », dit-elle en soulignant la vétusté du bâtiment. Elle vient de recruter un jeune poissonnier supplémentaire pour faire face au nouvel afflux de clientèle qu'elle « compte bien captiver ».

De l'autre côté de l'allée, les perspectives sont plus mitigées. Pour Yveline Delarue, marchande de beurre, œufs, fromage, « cela va être cher, très cher... Ici, je paye 225 F par semaine, dans la nouvelle halle, j'ai calculé que pour pouvoir payer et investir, je ne pouvais prendre que 6 mètres, alors que j'en avais 8 dans l'ancien marché découvert. De plus, je devrai investir un minimum de 60 000 F dans ma nouvelle vitrine, explique Yveline. Il faut pouvoir tenir. » Mis à part l'aspect financier, elle est « contente de rentrer dans un marché tout neuf et de pouvoir y accueillir la clientèle dans de bien meilleures conditions. »

Et puis, il y a les « fort mécontents » comme Michel Mary, boucherie-chevaline, obligé à louer un emplacement deux fois plus grand que ce dont il a besoin : « Je n'irai pas dans la nouvelle halle. J'ai exercé pendant 23 ans sur 3 m 50. Je ne vois pas pourquoi et comment je garnirais un étal de près de 6 m²... J'ai fait mes calculs, cela me fait une augmentation de plus de 300 %...

### La ville prend des mesures pour limiter les augmentations

L'ensemble du projet de reconstruction du marché, de ses alentours et le parking s'élève à 60 millions de francs. Si le coût du nouveau carreau, des aménagements des rues Pasteur et Ferragus est supporté par la municipalité, l'Etat et la Région, la nouvelle halle ne devrait rien coûter aux contribuables. Elle est en effet financée par la société Mandon, l'actuel concessionnaire, qui répercutera une partie du coût de l'opération sur les commerçants. A l'arrivée, une augmentation du prix du mètre linéaire qui peut varier de 32,3 à 118 % dans la halle fermée et de 32,9 à 95,7 % sur le carreau pour les abonnés. Tandis que les tarifs appliqués aux commerçants dits « volants » pourront aller jusqu'à 156 %.

En mairie, on reste « très attentif à ces nouvelles donnes », assure le maire-adjoint au commerce, Jean-Jacques Karman. « Nous venons de prendre des mesures financières pour que les augmentations puissent être échelonnées et que personne n'ait à subir d'augmentation supérieure à 50 % la première année afin que tout le monde trouve son compte dans ce beau projet. »

**Maria Domingues**

## Une halle digne de l'an 2000

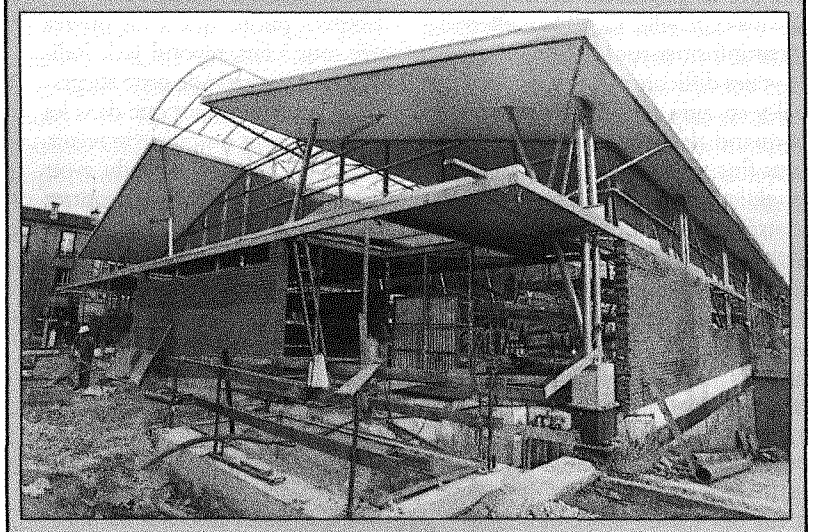

La municipalité commence les travaux d'aménagement de l'espace que l'on désigne par le terme de « carreau ». Le calendrier établi par les services techniques municipaux et les entreprises est le suivant :

● **Phase 1 :** du 9 novembre à fin janvier 2000, aménagement de la limite ouest du carreau et autour de la halle. Début d'aménagement des rues Ferragus et Pasteur.

● **Phase 2 :** fin janvier, démolition de l'ancienne halle. De février à avril, création de la place du marché.

● **Phase 3 :** d'avril à juin, mise en voie piétonne de la rue Ferragus et fin des aménagements.

● **Phase 4 :** de juin à juillet, fin d'aménagement de la rue Pasteur qui sera mise en sens unique, de l'avenue Victor Hugo vers la rue du Goulet.

L'entrée du futur parking souterrain se fera par la rue Pasteur et la sortie par la rue du Goulet.

*Vite dit*

## Vie de quartier

### ● LES RENCONTRES DU LUNDI

La boutique de quartier Vallés-La Frette propose chaque semaine les « Rencontres du lundi ». De 13 h 30 à 16 h, vous êtes invités à venir discuter, organiser des sorties, mettre en place des projets, des initiatives de quartier... Ces rendez-vous sont ouverts à tous. Boutique de quartier. 34, rue Hémet. Tél. : 01.48.33.58.83

### ● BOURSE AUX VETEMENTS

Les habitants et les partenaires sociaux du quartier Vallès-La Frette organisent une bourse aux vêtements du lundi 8 novembre au vendredi 26 novembre.
Si vous souhaitez vendre des vêtements (à bas prix) vous pouvez les déposer à la Boutique de quartier, 34, rue Hémet, les lundi 8, mardi 9, mercredi 10, vendredi 12, lundi 15, mardi 16.
La vente aura lieu les jeudi 18 , vendredi 19, samedi 20, lundi 22, mardi 23.
Les vêtements invendus seront restitués après la bourse aux vêtements. Pour connaître les heures de dépôts et de vente, téléphoner au 01.48.33.58.83.

### ● LA POLLUTION EN DÉBAT

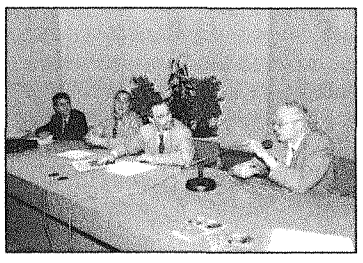

Jeudi 21 octobre, le maire, Jack Ralite, Jacques Salvator, adjoint à la santé, Bernard Vincent, adjoint à la sécurité, Sylvain Ros, adjoint à l'écologie urbaine, avaient invité le professeur Pierre Duroux, pneumologue et président du Centre national contre les maladies respiratoires et la tuberculose (CNMRT), et Jean-Félix Bernard, président du Conseil national de l'air, pour débattre de la pollution atmosphérique.
La rencontre a souligné les effets néfastes de la pollution sur la santé. Elle a aussi été l'occasion d'évoquer les initiatives et projets que la municipalité souhaite voir se développer : mise en service d'autobus au GPL non polluant, création de pistes cyclables...
Aubervilliers participera aussi, en septembre 2000, à la journée sans voitures, a précisé Bernard Vincent.

**CENTRE-VILLE** ● *La rue du docteur Pesqué est terminée*

# Un petit bout de rue charmant

La réfection de la rue du Dr Pesqué est terminée. Avec ses trottoirs rénovés, recouverts de granit gris du Tarn, une chaussée bitumée de neuf (et non pavée comme nous l'avions annoncé le mois dernier), ses belles vasques et ses lampadaires couleur champagne, ce petit bout de rue a gagné de l'allure et du charme.

Au terme de deux mois de travaux, les derniers engins de l'entreprise Viafrance ont levé l'ancre fin octobre, libérant la chaussée et redonnant un peu de fluidité à une circulation plutôt encombrée ces derniers temps...

Retardé de dix jours pour cause de pluie trop abondante, le chantier n'a pas connu de problèmes particuliers mis à part la gêne occasionnée aux usagers et aux quelques commerçants de la rue. « On a connu une période difficile quand les clients ne pouvaient pratiquement pas accéder à la boutique, se souvient Juliana, responsable de la parfumerie Dolyne. Heureusement, cela n'a pas été très long.

Le résultat est plaisant et, en prime, on dispose de places de stationnement juste devant la boutique, c'est parfait ! »

Willy Vainqueur

*La rue du docteur Pesqué a retrouvé son calme et gagné des places de stationnement.*

Encouragés par l'embellissement de leur bout de trottoir, les commerçants de la rue Achille Domart avait fait l'acquisition d'arbustes décoratifs qui encadrent leurs boutiques. Cela a donné des idées à leurs collègues puisque le salon de coiffure et la parfumerie songent à les imiter.

**M. D.**

**REFLEXIONS** ● *Dans la boîte aux lettres d'*Aubermensuel

# L'avis des lecteurs

*L'actualité locale, comme les derniers numéros d'*Aubermensuel, *ont suscité des réactions dont le journal rend compte.*

## Sadi Carnot en double sens

SUITE À L'ARTICLE PARU dans *Aubermensuel* d'octobre concernant le nouveau plan de circulation, nous pensons qu'il est bien de vouloir faire baisser le trafic dit de transit, toutefois, comme nous l'avons soulevé lors des différentes réunions sur le quartier, ainsi qu'auprès des services techniques lors d'une réunion en mairie, nous émettons les plus grandes réserves quant à la mise en double sens de la rue Sadi Carnot.

En effet, nous craignons qu'elle devienne une route de grand passage pour les automobilistes et les routiers du fait des mesures dissuasives qui seront prises pour améliorer la circulation du centre-ville (sites protégés pour les bus). Cet accroissement de circulation va accroître les risques pour les riverains (groupes scolaires Gérard Philipe et Firmin Gémier) en plus des désagréments que cela occasionnera.

La vie des riverains de la rue Sadi Carnot en sera profondément altérée par rapport à aujourd'hui à cause du bruit et de la pollution atmosphérique qui en résulteront du fait de l'augmentation notoire du trafic.

Dans l'article en référence, il est dit entre autres que « le dispositif veut renforcer la sécurité des piétons et le confort des riverains », par ailleurs M. Vincent précise que, parmi les quatre objectifs du plan de circulation, figure celui de « réduire les nuisances notamment sur la santé ». Nous sommes en droit de nous interroger, voire de nous inquiéter au sujet de notre qualité de vie face à la réalisation de ce projet. Nous ne sommes pas partisans du statu quo pour de multiples raisons, mais souhaitons qu'une concertation, qu'un dialogue s'instaure entre les élus, les services municipaux, le conseil général et les riverains de la rue Sadi Carnot, pour que ce ne soit pas une mise devant le fait accompli, mais l'occasion de revitaliser ce quartier et une opération positive pour tous.

**M. Méliani**
**Association des locataires**
**du groupe OGIF**
**82-84, rue Sadi Carnot**

**Ce courrier a été transmis aux élus et services concernés. Nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet.**

## Les exonérations de taxe foncière

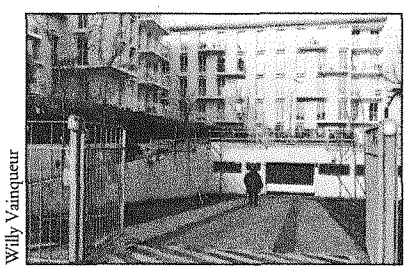
Willy Vainqueur

JE VOUS FAIS PART DE MA SURPRISE à la réception de la taxe foncière due pour accession à la propriété. Bien que le notaire et le promoteur Arc m'aient confirmé l'exonération de cette taxe pour deux ans : 67 % restent à payer. Après renseignements, il s'agit là d'une disposition légale de 1992 autorisant les municipalités à maintenir la part qui leur revient.

J'ai ressenti cette mesure comme une injustice, d'autant plus en décalage avec l'image que cette réalisation immobilière représente pour la ville et pour la banlieue du 93. Les bâtiments ont figuré en photos à deux reprises dans le mensuel d'Aubervilliers, figurent dans la plaquette publicitaire Habiter à la Plaine Saint-Denis et dernièrement ont fait l'objet en partie d'un reportage télévisé sur FR3.

J'en suis fière, l'ensemble de la copropriété y contribue par l'embellissement de ses façades, mais je ne me satisfais pas de cette marque de prestige qui retombe sur la ville, sur son représentant et ses élus. Néanmoins, je pense que le maintien de cette taxe, prise à un moment où la ville n'avait pas autant de projets d'accession à la propriété, peut être étudiée et revue.

Aussi, pour favoriser l'accession à la propriété aux Albertivillariens qui souhaitent rester sur la ville, il serait nécessaire d'exonérer de la part communale la taxe foncière, pendant les deux premières années, comme cela se fait dans plusieurs communes de la Seine-Saint-Denis.

**Mme G...**
**Villa Alberti, mail B. Frachon**

**Les villes n'ont pas obligation d'exonérer de taxe foncière (pour la part qui leur revient) les acquéreurs de logement construit sans prêt aidé de l'Etat. Il est indispensable de bien se renseigner auprès des services fiscaux ou d'urbanisme. En ce qui concerne Aubervilliers, cette exonération a été supprimée en 1992. La municipalité l'a rétablie lors du conseil municipal du 5 octobre pour favoriser la mixité sociale nécessaire au développement de la ville et pour permettre aux habitants de la commune qui le souhaitent d'y acquérir un logement. Cette exonération prendra effet au 1er janvier 2000, sous réserve de l'accord de la préfecture.**

## Réhabilitations et hausse des loyers

L'ARTICLE PUBLIÉ LE MOIS DERNIER sur la rénovation des 21-25, rue du Pont Blanc et 19-21 et 23, rue de l'Union à Aubervilliers est d'un exceptionnel volontarisme à cacher tout simplement la transparence, la vérité sur la budgétisation de ces opérations.

En effet, si la Ville et le conseil régional subventionnent à hauteur de 10 % chacun, soit 2,1 millions, l'Etat à hauteur de 4,1 millions de francs, le reste est constitué d'emprunts à hauteur de 17,2 millions que remboursent les locataires, par une hausse importance de leur loyer, près de 32 %. La participation des citoyens-locataires est de « taille », alors ne les négligez pas.

**Guy Emrot**
**Confédération**
**nationale du logement**

Willy Vainqueur

**Loin de nous l'idée de sous-estimer la participation des locataires au travers de leur loyer pour la réhabilitation. Toutefois cette précision va de soi dès lors que toutes les dépenses de l'OPHLM, qu'elles concernent des travaux courants ou les emprunts pour les constructions neuves ou les réhabilitations, sont forcément réparties sur les loyers puisqu'ils constituent l'unique recette de l'OPHLM.**
**En fait, la vraie question posée ici est celle du financement du logement social qui devrait mettre moins à contribution les loyers des locataires et engager davantage les financements de l'Etat et les revenus financiers particulièrement importants comme tout le montre aujourd'hui.**

## Le prix d'Internet

DANS AUBERMENSUEL d'octobre, vous nous faites un tableau élogieux du plan câble signé par plusieurs mairies avec la Lyonnaise des Eaux. Permettez-moi de mettre un sérieux bémol à votre enthousiasme quant à leur offre Internet chère : 230 F d'abonnement pour les non abonnés à la télévision câblée + 79 F de modem = 309 F par mois, ce n'est pas à la portée de toutes les bourses.

**Bernard O...**
**avenue de la République**

**Internet a effectivement un coût, mais le câble permet au moins de ne pas consommer de connexion téléphonique pour communiquer. De plus, le câble d'Aubervilliers, de dernière génération, devra être logiquement plus apte au cybertrafic que ceux de première génération, comme à Paris. Cela étant, le câblage d'Aubervilliers n'oblige aucun habitant à passer par tel ou tel opérateur pour ses communications. Chacun garde, bien sûr, la liberté de ses choix de connections.**

## A propos des courses cyclistes

Willy Vainqueur

DEPUIS 5 ANS que j'habite au 157 de la rue André Karman, c'est la cinquième fois que je vois défiler sous mes fenêtres, un dimanche matin, ces jeunes cyclistes rivalisant dans l'espoir de monter sur le podium. Quatre fois, j'ai eu une information suffisante pour me permettre de déplacer mon véhicule, afin de leur laisser le champ libre. Or, hier, quelle ne fut pas ma surprise de constater qu'il ne restait plus trace de ma voiture à l'endroit où je l'avais garée la veille dans le milieu de l'après-midi et de découvrir, accrochée au candélabre situé à sa hauteur, une affichette portant une interdiction de stationner pour la durée de la course. Je suis certain que lorsque j'ai garé mon véhicule, il n'y avait rien d'accroché à ce candélabre car je me suis garé juste en dessous.

Comme nous nous sommes retrouvés à 79 à récupérer notre voiture à la fourrière ce dimanche 26 septembre, je ne suis pas sans croire qu'une déficience certaine de l'information des riverains ait eu lieu. Nous savons trouver dans nos boîtes à lettres des petits mots nous informant de la tenue des réunions de quartier, n'aurait-il pas été possible qu'une information de ce type existât afin d'éviter à un nombre non négligeable de vos administrés un déplacement et l'engagement de dépenses que, j'ose espérer, vous nous rembourserez.

Il est à souligner, selon la police, que dans des communes voisines où existe aussi ce type de manifestations, les services de fourrière n'aient à retirer que quelques véhicules alors qu'à Aubervilliers il s'agit quand même d'une petite centaine.

**M. Pascal B...**
**rue André Karman**

● Vous avez une remarque, un avis, une proposition...
Ecrivez à *Aubermensuel*
7, rue Achille Domart.
93300 Aubervilliers
Tél. : 01.48.39.51.93

## Alber TiVi

**Les propos rapportés ci-dessous sont extraits du magazine vidéo d'informations locales réalisé par le CICA vidéo, des associations et le service municipal de la Vie associative**

**Une piscine découverte**

Mon idée, c'est qu'il manque sur la commune une piscine découverte, avec des bassins extérieurs, pour que les jeunes d'Aubervilliers puissent rester à Aubervilliers sans aller chercher ailleurs. Et un peu plus de surveillance aussi vis-à-vis des jeunes.

**Une association multipays**

Ce que je propose, concernant Aubervilliers, La Courneuve, pour le 93 en général, c'est une association multipays, pour ne pas dire multiraciale. Il ne faut pas une association portugaise, plus une association tunisienne, plus une association francaise, plus une association italienne...
Non ! Ce qu'il faut, c'est une association multicolore! Et dans cette association-là, chacun, chacune apportera tout ce qu'il a dans le cœur : un Arabe, par exemple, va amener le « Derbouka», le Français le tambour, l'un le tam-tam africain, un autre le couscous, un autre encore la paëlla. Donc, cuisine et culture. C'est comme ça que l'on va finir par se connaître, par s'aimer... *Tant que l'on n'aura pas fait ça, on n'y arrivera jamais.*

**Un jardin suspendu**

Je propose, pour que les Quatre-Chemins, c'est-à-dire *la Porte de La Villette, toute l'avenue J. Jaurès* et son souterrain, soient un lieu plus amical, où l'on se sente mieux, de laisser moins de place à la voiture. Il y en a trop et plus aucune vie n'est possible. Il faudrait construire au-dessus de la voie rapide une sorte de « toit » en bêton, afin de ne plus entendre le bruit des voitures et d'atténuer la pollution. Aménager aussi sur cette chape des jardins avec des bancs, où les gens pourraient se réunir, et retrouver une convivialité.
Une ambiance plus agréable pour le quartier qui serait beaucoup plus chaleureux et plus vivable.

## ● Humeur

**Ensemble, faisons revivre le 112**

**Comme tous les locataires du 112, j'ai été mise au courant de la future réhabilitation. Formidables ces travaux qui arrivent enfin, depuis le temps que nous attendions cela, la victoire arrive. Mais, car il y a un mais, quel est le devenir de cette réhabilitation ? Car il y a le vandalisme, l'insécurité, la drogue, le manque d'éducation, de civisme et surtout le non respect. Alors, je me pose des questions : lorsque ces travaux seront finis, combien de temps garderons-nous une cité propre ? Nous savons très bien que cela coûte très cher et que ce sont nos impôts qui paient (en partie) ces réhabilitations. Aujourd'hui, nous entendons parler de la maison de justice pour les jeunes, mais pourquoi ne pas parler de l'incompétence des parents qui ne prennent pas leurs responsabilités et qui vivent des vois de leurs propres enfants. Il faut condamner cela, il faut expliquer que l'on n'a pas besoin d'argent pour éduquer convenablements ses enfants mais juste de l'amour et du temps.**

**Une habitante**
**du 112, Cochennec**

**CONSEIL MUNICIPAL** ● *Débat au sujet d'un article du mensuel « Capital »*

# Seuls comptent les faits

*Le mensuel Capital s'en prend dans sa dernière parution à notre ville, à son maire, à ses élus, à ses fonctionnaires territoriaux. Dans un classement réalisé sur 100 communes il positionne Aubervilliers comme une des villes les plus mal gérées du pays. Le conseil municipal du 3 novembre a vivement réagi. Extraits.*

Dans une longue intervention, le maire a répondu point par point aux allégations de l'article dont l'auteur, explique-t-il, « n'a rien retenu des éléments que la Ville lui a communiqués. Pire, il n'a pas pris connaissance des tableaux que son propre journal publie pour étayer son classement. Sur les 10 critères retenus, il n'y en a qu'un seul où Aubervilliers est classée dans les 10 dernières villes, il s'agit du délai de désendettement.

» Cette enquête, qui atteint des sommets de malhonnêteté, se transforme en règlement de compte partisan et parle de tout autre chose que des faits, poursuit Jack Ralite.

### ZAC : où est l'apocalypse ?

Ainsi en est-il de la politique de l'urbanisme dont il est dit qu'elle aurait " découpé la ville en ZAC " pour éviter qu'elle soit " dépecée par les spéculateurs " ». En réalité, ces ZAC ne représentent que 2,9 % de la superficie du territoire communal sur des sites clairement délimités.

« La Commune les a créées à partir de 1986 sur des secteurs dégradés ou en friche qui nécessitaient une intervention publique forte, pour impulser le renouveau urbain et maîtriser les mutations à l'œuvre dans notre Ville. (...) La crise de l'immobilier d'entreprise et du logement a effectivement conduit à ce que certains terrains, comme par exemple le Marcreux, restent en friche pendant plusieurs années par défaut d'acquéreurs pour réaliser les programmes prévus. Mais ce que l'article ne dit pas, c'est que la situation a considérablement évolué depuis 1995 et qu'à l'image de la livraison du collège Rosa Luxemburg et des logements en accession à la propriété sur la ZAC Heurtault ou de l'hôtel de 162 chambres sur la ZAC Demars, nous sommes aujourd'hui dans une phase de "décollage" des principales ZAC, notamment sur le Marcreux, le Pont Tournant et Emile Dubois. (...)

» La situation des ZAC d'Aubervilliers n'a donc rien à voir avec l'apocalypse imaginée par *Capital*. Et cela d'autant plus que le projet de la Porte d'Aubervilliers, dont les objectifs ont été votés à l'unanimité par le conseil municipal, le 3 mars dernier, avance à grands pas avec en perspective la création de 2 000 emplois en 2001-2002 et cela sans contribution financière de la Ville. Les lecteurs n'en sauront rien. »

### Finances : ni catastrophe ni dérapage incontrôlé

« *Capital* affirme que nous "assaisonnerions" nos entreprises avec un taux de fiscalité "alpestre". Selon lui, le montant des cotisations des entreprises à la Taxe professionnelle serait uniquement prédéterminé par le taux de cet impôt. Or, bien d'autres éléments entrent en ligne de compte dans son calcul, notamment le niveau des valeurs locatives imposables. Particulièrement faible à Aubervilliers, il tire vers le bas la taxe professionnelle. Ainsi, une étude comparative réalisée en 1996 par un cabinet d'expertise fiscale montrait que le coût de cette taxe, pour 20 000 m² de bureaux s'établissait à 1 664 300 F à Aubervilliers (avec un taux de 21,34 %), à 2 213 940 F à Bagnolet

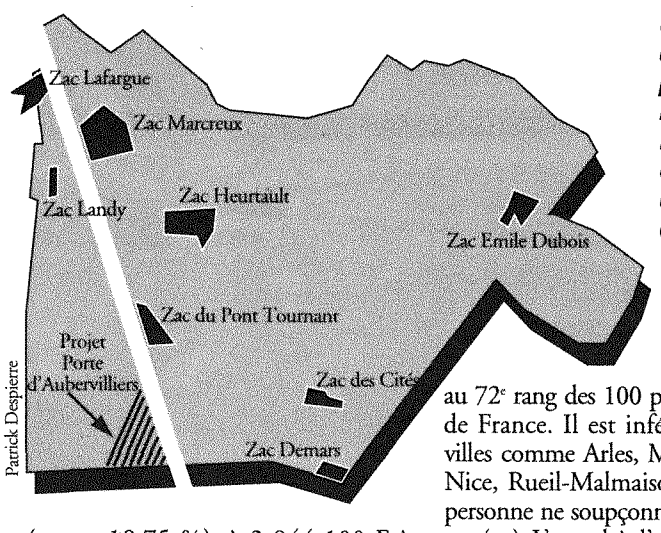


***Un territoire découpé par les ZAC ? Elles ne représentent que 2,9 % de la superficie de la commune.***

(taux : 18,75 %), à 2 844 100 F à Puteaux (taux : 8,19 %) et à 3 188 600 F à Levallois (taux : 14,5 %). Soit un différentiel de coût de 91 % entre Aubervilliers et Levallois malgré des taux très différents.

» La Ville s'attache néanmoins à réduire ce taux pour favoriser les implantations d'entreprises. Par la création d'une communauté de communes, il passera en deux ans de 22,38% (actuellement) à 19,98 % sans que le montant des rentrées fiscales soit diminué. »

On n'en saura rien pas plus que des efforts de la municipalité pour limiter l'imposition des familles. « Pourtant les classements établis par *Capital* font apparaître qu'Aubervilliers est la quatrième ville la moins chère pour la taxe d'habitation (633 F en moyenne par habitant à Aubervilliers, 1 058F en moyenne dans les 100 plus grandes villes de France). »

Autres exemples d'une argumentation fondée sur des chiffres inexacts ou incomplets : le montant des garanties d'emprunts. Il n'est pas de 17 073 F mais de 470 F par habitant ! (1) Le montant de la dette par habitant : il n'est pas de 9 476 F mais de 9 378 F. Le délai théorique de désendettement : il n'est pas de 25 mais de 22 ans. Le niveau d'endettement : il situe la ville au 72e rang des 100 plus grandes villes de France. Il est inférieur à celui de villes comme Arles, Marseille, Nantes, Nice, Rueil-Malmaison que pourtant personne ne soupçonne de banqueroute. (...) L'appel à l'emprunt : il est réduit d'année en année (123 millions en 1995, 55 millions en 1998). (...) Voilà les faits résume le maire : « Il n'y a par conséquent ni catastrophe ni dérapage incontrôlé. »

### Câble : un dossier bouclé

Le câblage ? Il est lancé et ne coûtera pas un sou au contribuable (lire notre dossier pages 12 et 13). Le lecteur n'en saura rien, dénonce Jack Ralite. « Ce résultat est l'aboutissement d'un travail mené avec l'outil que nous avons créé : Cité-Câble. Une association qui a certes reçu des subventions, cette année, pour la première fois... depuis 6 ans ! »

### Marchés : respect des procédures légales

Sans preuve, *Capital* jette le doute sur la régularité des marchés publics. Depuis 1994 la commission ad hoc a attribué 270 marchés de travaux. Quelle a été l'appréciation du contrôle de légalité ? Réponse des faits : « 3 observations mineures, 3 demandes de compléments d'informations, une annulation d'avenant de marché (sans suite après explications), et seulement une annulation de marché qui a donné lieu à une nouvelle consultation. C'est dire le respect des procédures légales. »

### Comment oser parler de « sureffectifs communaux »

« Plutôt que de porter un regard plein de dédain et de mépris sur la population d'Aubervilliers et sa ville (stigmatisée "commune la plus pauvre d'Ile-de-France, qui traîne son tracassin, ses façades grisâtres et ses 2 600 Rmistes aux portes de Paris"), *Capital* ferait bien de s'interroger sur l'ampleur des "besoins sociaux" de la population. Et, par conséquent, sur l'ampleur des services que doit déployer la Ville pour y répondre. C'est-à-dire pour éviter à une partie de sa population d'entrer dans la spirale du déclin.

» Comment, dans ces conditions, oser parler de "sureffectifs communaux" ? (...) C'est vraiment le comble du mépris et de l'ignorance feinte.

» J'ajoute que c'est un bienfait pour la population d'Aubervilliers, qui compte plus de 7 000 chômeurs, que son service public communal soit passé de 39 à 36 heures dès 1984, permettant 85 embauches supplémentaires et qu'il ait été l'un des tous premiers à créer des emplois jeunes, 64 au total. Expression de la "solidarité" pour les uns, du "gaspillage" pour les autres. Question de valeur.

» *Capital* prétend enfin que la Ville aurait payé 300 000 F un rapport sur l'urbanisme. En vérité, une mission d'étude a été confiée à un architecte sur les questions urbaines dont le rapport en question n'était que l'un des aspects. Initialement prévue sur 10 mois, cette mission en a duré 15, sans majoration de coût. Un coût d'environ 900 F par jour ouvré, charges et frais d'entreprise compris, soit près de 10 fois inférieur à ce qu'aurait représenté l'appel à un habituel consultant extérieur. »

(1) Ces garanties sont soumises à une limitation réglementaire, hors les garanties accordées aux organismes de logement social, leurs emprunts étant gagés par des loyers.

## ● Le débat

### La transparence contre la rumeur

Au nom du groupe « Aubervilliers au cœur » Xavier Amor condamne l'article et en tire « la conclusion qu'il est plus que jamais nécessaire d'introduire plus de transparence et de démocratie dans la direction des affaires de notre ville. C'est une nécessité pour l'efficacité de la politique municipale qu'attendent les habitants. » La communication du maire, poursuit-il en substance, doit être connue de la population. Elle l'attend et cela évitera la propagation des rumeurs.

### La morale du libéralisme sans rivage

Lucien Marest « n'accepte pas bien le terme de transparence » car il ne faut pas faire preuve de naïveté : l'éditorial de *Capital* annonce clairement « qu'il va régler des comptes avec des élus qui ne se privent pas de critiquer les Elf, Michelin et autres. (...) Cette morale du libéralisme sans rivage est donc plus du côté de Michelin que d'Aubervilliers. Elle salue Neuilly d'un feu vert et dénonce Aubervilliers, ses élus et son maire de deux feux rouges. » A lire le dossier de *Capital*, poursuit Lucien Marest toutes les villes connaissant des situations comparables à Aubervilliers « sont victimes de la même opprobre : les banlieues sont au ban de la nation. *Capital*, dont le modèle de gestion est l'entreprise libérale, dénonce partout l'excès de service public : trop pour la propreté à Drancy, trop de centres de santé à Saint-Denis, trop d'emplois-jeunes à Sarcelles, trop de personnels municipaux à Aubervilliers, et surtout trop de logements sociaux et finalement trop de pauvres. » Autrement dit « plus vous êtes pauvres et moins vous avez besoin d'équipements et de qualité de service. (...) Nous pouvons collectivement nous honorer de ne pas partager cette morale » qui s'illustre pour l'orateur dans les autres articles de la revue dont il cite les titres : « Manger avant d'être mangé » (au sujet des « mégafusions »), « Pour survivre, les petits labos devront se vendre » (dans le secteur de la pharmacie), « François Pinault, le Napoléon du business » et enfin « Comment les Japonais s'entretuent » (sur le marché des consoles). « Finalement, je trouve qu'en nous classant si mal, *Capital*, qui porte bien son nom, nous honore. »

### On veut à tout prix salir Aubervilliers

Pour Jean-Jacques Karman, il n'y a aucun doute : « Cet article est celui d'un camp adverse qui veut à tout prix salir Aubervilliers. » Il n'a d'ailleurs pas hésité à travestir ses propos : « Il me fait dire que nous étions contre l'arrivée du tertiaire à Aubervilliers. » Il faut donc le condamner pour sa malhonnêteté. Il précise que le terme de « transparence » n'est pas une attaque. « Cela veut dire nécessité d'expliquer et d'informer beaucoup plus qu'on ne le fait » surtout pour des gens « qui ne sont pas des adversaires » mais que cet article a troublés.

### On ne peut laisser dire n'importe quoi au nom du combat politique

Pour Roland Taysse, sans doute faut-il apporter « un certain nombre d'explications » mais la question essentielle est qu'il ne s'agit pas d'un article isolé. « D'autres articles, notamment dans *Marianne*, en étaient les prémices. Il faut le dire car cela implique la responsabilité de chacun. (...)

J'ai reçu le journaliste de *Capital*. On aurait pu lui raconter n'importe quoi. Il avait envie d'écrire ce qu'il a écrit comme d'autres ont écrit d'autres choses. Point. » S'il se félicite de l'émotion exprimée dans le conseil municipal, l'adjoint à l'urbanisme réclame aussi une attitude de fermeté : « On ne peut laisser dire n'importe quoi au nom du combat politique. Ces choses rampantes, un peu visqueuses, nous interrogent fortement sur la qualité du débat politique dans cette ville. (...) Il faut effectivement informer sur les ZAC. Il y a eu de vraies difficultés. Il y en a encore et il y en aura sans doute demain. Mais quand des gens les utilisent à d'autres fins, presque personnelles, il y a malaise. Il y a une campagne orchestrée, commencée avant cette publication et qui va se poursuivre sur un terrain qui risque d'être un peu plus "dégueulasse" encore. » Cela réclame que chacun « prenne un engagement moral à se comporter comme un élu responsable par rapport à ses propres décisions et à ses propres votes. Ce qui n'empêche pas d'exprimer ses idées ou ses oppositions sur des réalités objectives. Mais pas sous cette forme-là. »

### Une réaction utile à la démocratie

« Il était utile, pour la démocratie, qu'il y ait eu ce soir cette réaction et cet échange au sein du conseil municipal », poursuit Bernard Vincent. Il demande au maire s'il était d'ores et déjà en mesure de préciser les initiatives auxquelles il songeait, et s'il pensait par ailleurs associer, au regard de la solidarité municipale évoquée, les groupes politiques du conseil municipal à l'élaboration de ces initiatives.

### Ne pas accepter ce climat malsain

« L'espace public que vous ouvrez m'agrée tout à fait, répond Jack Ralite, et je vous remercie de cette suggestion. Je la partage. Il faut que dans les jours qui viennent on puisse se revoir, discuter. Mais ce soir j'ai voulu avoir une réaction première, pour montrer qu'en tant que maire je ne peux pas accepter ce climat malsain. *Aubermensuel*, dont nous avons retardé la sortie, en rendra compte dans un premier temps.

### La volonté de nuire

« Nous serions même favorables à une expression des groupes en tant que tels, sur cet article, dans *Aubermensuel*. Ce serait une bonne occasion de montrer la solidarité municipale », reprend Jacques Salvator après avoir expliqué les deux démarches possibles en termes juridiques. Celle du droit de réponse de la municipalité qui est « un droit de base ». Et celle du procès en diffamation, toutes les conditions en étant là réunies : « La volonté de nuire, le fait que les informations aient été erronées, ainsi de suite. »

**Compte-rendu réalisé par Alain Germain**

**REFLEXIONS** ● *Dans la boîte aux lettres d'*Aubermensuel

# L'avis des lecteurs

*L'actualité locale, comme les derniers numéros d'*Aubermensuel, *ont suscité des réactions dont le journal rend compte.*

## Sadi Carnot en double sens

SUITE À L'ARTICLE PARU dans *Aubermensuel* d'octobre concernant le nouveau plan de circulation, nous pensons qu'il est bien de vouloir faire baisser le trafic dit de transit, toutefois, comme nous l'avons soulevé lors des différentes réunions sur le quartier, ainsi qu'auprès des services techniques lors d'une réunion en mairie, nous émettons les plus grandes réserves quant à la mise en double sens de la rue Sadi Carnot.

En effet, nous craignons qu'elle devienne une route de grand passage pour les automobilistes et les routiers du fait des mesures dissuasives qui seront prises pour améliorer la circulation du centre-ville (sites protégés pour les bus). Cet accroissement de circulation va accroître les risques pour les riverains (groupes scolaires Gérard Philipe et Firmin Gémier) en plus des désagréments que cela occasionnera.

La vie des riverains de la rue Sadi Carnot en sera profondément altérée par rapport à aujourd'hui à cause du bruit et de la pollution atmosphérique qui en résulteront du fait de l'augmentation notoire du trafic.

Dans l'article en référence, il est dit entre autres que « le dispositif veut renforcer la sécurité des piétons et le confort des riverains », par ailleurs M. Vincent précise que, parmi les quatre objectifs du plan de circulation, figure celui de « réduire les nuisances notamment sur la santé ». Nous sommes en droit de nous interroger, voire de nous inquiéter au sujet de notre qualité de vie face à la réalisation de ce projet. Nous ne sommes pas partisans du statu quo pour de multiples raisons, mais souhaitons qu'une concertation, qu'un dialogue s'instaure entre les élus, les services municipaux, le conseil général et les riverains de la rue Sadi Carnot, pour que ce ne soit pas une mise devant le fait accompli, mais l'occasion de revitaliser ce quartier et une opération positive pour tous.

**M. Méliani**
**Association des locataires du groupe OGIF**
**82-84, rue Sadi Carnot**

**Ce courrier a été transmis aux élus et services concernés. Nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet.**

## Les exonérations de taxe foncière

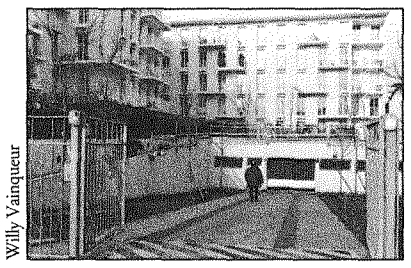
Willy Vainqueur

JE VOUS FAIS PART DE MA SURPRISE à la réception de la taxe foncière due pour accession à la propriété. Bien que le notaire et le promoteur Arc m'aient confirmé l'exonération de cette taxe pour deux ans : 67 % restent à payer. Après renseignements, il s'agit là d'une disposition légale de 1992 autorisant les municipalités à maintenir la part qui leur revient.

J'ai ressenti cette mesure comme une injustice, d'autant plus en décalage avec l'image que cette réalisation immobilière représente pour la ville et pour la banlieue du 93. Les bâtiments ont figuré en photos à deux reprises dans le mensuel d'Aubervilliers, figurent dans la plaquette publicitaire Habiter à la Plaine Saint-Denis et dernièrement ont fait l'objet en partie d'un reportage télévisé sur FR3.

J'en suis fière, l'ensemble de la copropriété y contribue par l'embellissement de ses façades, mais je ne me satisfais pas de cette marque de prestige qui retombe sur la ville, sur son représentant et ses élus. Néanmoins, je pense que le maintien de cette taxe, prise à un moment où la ville n'avait pas autant de projets d'accession à la propriété, peut être étudiée et revue.

Aussi, pour favoriser l'accession à la propriété aux Albertivillariens qui souhaitent rester sur la ville, il serait nécessaire d'exonérer de la part communale la taxe foncière, pendant les deux premières années, comme cela se fait dans plusieurs communes de la Seine-Saint-Denis.

**Mme G...**
**Villa Alberti, mail B. Frachon**

**Les villes n'ont pas obligation d'exonérer de taxe foncière (pour la part qui leur revient) les acquéreurs de logement construit sans prêt aidé de l'Etat. Il est indispensable de bien se renseigner auprès des services fiscaux ou d'urbanisme. En ce qui concerne Aubervilliers, cette exonération a été supprimée en 1992. La municipalité l'a rétablie lors du conseil municipal du 5 octobre pour favoriser la mixité sociale nécessaire au développement de la ville et pour permettre aux habitants de la commune qui le souhaitent d'y acquérir un logement. Cette exonération prendra effet au 1er janvier 2000, sous réserve de l'accord de la préfecture.**

## Réhabilitations et hausse des loyers

L'ARTICLE PUBLIÉ LE MOIS DERNIER sur la rénovation des 21-25, rue du Pont Blanc et 19-21 et 23, rue de l'Union à Aubervilliers est d'un exceptionnel volontarisme à cacher tout simplement la transparence, la vérité sur la budgétisation de ces opérations.

En effet, si la Ville et le conseil régional subventionnent à hauteur de 10 % chacun, soit 2,1 millions, l'Etat à hauteur de 4,1 millions de francs, le reste est constitué d'emprunts à hauteur de 17,2 millions que remboursent les locataires, par une hausse importance de leur loyer, près de 32 %. La participation des citoyens-locataires est de « taille », alors ne les négligez pas.

**Guy Emrot**
**Confédération nationale du logement**

Willy Vainqueur

**Loin de nous l'idée de sous-estimer la participation des locataires au travers de leur loyer pour la réhabilitation. Toutefois cette précision va de soi dès lors que toutes les dépenses de l'OPHLM, qu'elles concernent des travaux courants ou les emprunts pour les constructions neuves ou les réhabilitations, sont forcément réparties sur les loyers puisqu'ils constituent l'unique recette de l'OPHLM.**
**En fait, la vraie question posée ici est celle du financement du logement social qui devrait mettre moins à contribution les loyers des locataires et engager davantage les financements de l'Etat et les revenus financiers particulièrement importants comme tout le montre aujourd'hui.**

## Le prix d'Internet

DANS AUBERMENSUEL d'octobre, vous nous faites un tableau élogieux du plan câble signé par plusieurs mairies avec la Lyonnaise des Eaux. Permettez-moi de mettre un sérieux bémol à votre enthousiasme quant à leur offre Internet chère : 230 F d'abonnement pour les non abonnés à la télévision câblée + 79 F de modem = 309 F par mois, ce n'est pas à la portée de toutes les bourses.

**Bernard O...**
**avenue de la République**

**Internet a effectivement un coût, mais le câble permet au moins de ne pas consommer de connexion téléphonique pour communiquer. De plus, le câble d'Aubervilliers, de dernière génération, devra être logiquement plus apte au cybertrafic que ceux de première génération, comme à Paris. Cela étant, le câblage d'Aubervilliers n'oblige aucun habitant à passer par tel ou tel opérateur pour ses communications. Chacun garde, bien sûr, la liberté de ses choix de connections.**

## A propos des courses cyclistes

Willy Vainqueur

DEPUIS 5 ANS que j'habite au 157 de la rue André Karman, c'est la cinquième fois que je vois défiler sous mes fenêtres, un dimanche matin, ces jeunes cyclistes rivalisant dans l'espoir de monter sur le podium. Quatre fois, j'ai eu une information suffisante pour me permettre de déplacer mon véhicule, afin de leur laisser le champ libre. Or, hier, quelle ne fut pas ma surprise de constater qu'il ne restait plus trace de ma voiture à l'endroit où je l'avais garée la veille dans le milieu de l'après-midi et de découvrir, accrochée au candélabre situé à sa hauteur, une affichette portant une interdiction de stationner pour la durée de la course. Je suis certain que lorsque j'ai garé mon véhicule, il n'y avait rien d'accroché à ce candélabre car je me suis garé juste en dessous.

Comme nous nous sommes retrouvés à 79 à récupérer notre voiture à la fourrière ce dimanche 26 septembre, je ne suis pas sans croire qu'une déficience certaine de l'information des riverains ait eu lieu. Nous savons trouver dans nos boîtes à lettres des petits mots nous informant de la tenue des réunions de quartier, n'aurait-il pas été possible qu'une information de ce type existât afin d'éviter à un nombre non négligeable de vos administrés un déplacement et l'engagement de dépenses que, j'ose espérer, vous nous rembourserez.

Il est à souligner, selon la police, que dans des communes voisines où existe aussi ce type de manifestations, les services de fourrière n'aient à retirer que quelques véhicules alors qu'à Aubervilliers il s'agit quand même d'une petite centaine.

**M. Pascal B...**
**rue André Karman**

● Vous avez une remarque, un avis, une proposition...
Ecrivez à *Aubermensuel*
7, rue Achille Domart.
93300 Aubervilliers
Tél. : 01.48.39.51.93

## Alber TiVi

**Les propos rapportés ci-dessous sont extraits du magazine vidéo d'informations locales réalisé par le CICA vidéo, des associations et le service municipal de la Vie associative**

**Une piscine découverte**

Mon idée, c'est qu'il manque sur la commune une piscine découverte, avec des bassins extérieurs, pour que les jeunes d'Aubervilliers puissent rester à Aubervilliers sans aller chercher ailleurs. Et un peu plus de surveillance aussi vis-à-vis des jeunes.

**Une association multipays**

Ce que je propose, concernant Aubervilliers, La Courneuve, pour le 93 en général, c'est une association multipays, pour ne pas dire multiraciale. Il ne faut pas une association portugaise, plus une association tunisienne, plus une association francaise, plus une association italienne...
Non ! Ce qu'il faut, c'est une association multicolore! Et dans cette association-là, chacun, chacune apportera tout ce qu'il a dans le cœur : un Arabe, par exemple, va amener le « Derbouka», le Français le tambour, l'un le tam-tam africain, un autre le couscous, un autre encore la paëlla. Donc, cuisine et culture. C'est comme ça que l'on va finir par se connaître, par s'aimer... *Tant que l'on n'aura pas fait ça, on n'y arrivera jamais.*

**Un jardin suspendu**

Je propose, pour que les Quatre-Chemins, c'est-à-dire la Porte de La Villette, toute l'avenue J. Jaurès et son souterrain, soient un lieu plus amical, où l'on se sente mieux, de laisser moins de place à la voiture. Il y en a trop et plus aucune vie n'est possible. Il faudrait construire au-dessus de la voie rapide une sorte de « toit » en bêton, afin de ne plus entendre le bruit des voitures et d'atténuer la pollution. Aménager aussi sur cette chape des jardins avec des bancs, où les gens pourraient se réunir, et retrouver une convivialité.
Une ambiance plus agréable pour le quartier qui serait beaucoup plus chaleureux et plus vivable.

## ● Humeur

**Ensemble, faisons revivre le 112**

**Comme tous les locataires du 112, j'ai été mise au courant de la future réhabilitation. Formidables ces travaux qui arrivent enfin, depuis le temps que nous attendions cela, la victoire arrive. Mais, car il y a un mais, quel est le devenir de cette réhabilitation ? Car il y a le vandalisme, l'insécurité, la drogue, le manque d'éducation, de civisme et surtout le non respect. Alors, je me pose des questions : lorsque ces travaux seront finis, combien de temps garderons-nous une cité propre ? Nous savons très bien que cela coûte très cher et que ce sont nos impôts qui paient (en partie) ces réhabilitations. Aujourd'hui, nous entendons parler de la maison de justice pour les jeunes, mais pourquoi ne pas parler de l'incompétence des parents qui ne prennent pas leurs responsabilités et qui vivent des vols de leurs propres enfants. Il faut condamner cela, il faut expliquer que l'on n'a pas besoin d'argent pour éduquer convenablements ses enfants mais juste de l'amour et du temps.**

**Une habitante du 112, Cochennec**

● *Avec Dominique Voynet, ministre de l'Environnement*

# Une charte de l'environnement

*Les maires de Saint-Denis et d'Aubervilliers ont signé, le 6 octobre, une charte visant à améliorer le cadre de vie de leurs administrés.*

Ras le bol du bruit, des embouteillages, des crottes de chien et des déchets qui encombrent trop souvent les trottoirs ! Pas une réunion de quartiers ou une rencontre avec les habitants sans que ces problèmes ne reviennent dans les discussions. Les Albertivillariens réclament toujours plus de propreté, de transports en commun, d'espaces verts... Si la municipalité multiplie déjà les efforts en la matière (avec la campagne de nettoyage en juin dernier, la collecte sélective, la rénovation de la rue du Moutier, les actions pour la prolongation de la ligne 12...), elle a décidé d'aller plus loin encore. Le 6 octobre, les maires d'Aubervilliers et de Saint-Denis signaient ensemble une charte de l'environnement avec la ministre concernée, Dominique Voynet.

### Amélioration du cadre de vie, écologie et participation des habitants

« L'expérience sur quinze ans d'une sorte de jumelage entre Saint-Denis et Aubervilliers autour de la Plaine, nous a encouragé à faire ensemble, chacun restant soi, un pas de plus », a expliqué Jack Ralite.

Cette charte intercommunale, applicable sur cinq ans, s'articule autour de trois grands axes d'intervention : l'amélioration du cadre de vie, la prise en compte de l'écologie dans le développement économique (limiter certaines activités néfastes sur l'environnement ou la santé) et la participation des habitants. « Il s'agit d'avoir une vue globale des problèmes d'environnement et non plus d'agir dans l'urgence », a précisé Sylvain Ros, maire-adjoint chargé de l'environnement. De nombreuses actions ont donc été définies. Beaucoup sont encore à l'état de projet (une cartographie du bruit, l'élaboration d'un schéma de pistes cyclables...), mais certaines devraient bientôt voir le jour : l'aménagement des berges du canal, les ZAC du Marcreux et du Pont Tournant (qui seront dotées d'importants espaces verts), la réhabilitation du square Stalingrad...

Un comité de suivi (composé de représentants de l'Etat, des villes, des institutions, des associations et de citoyens) vérifiera la mise en place de ces actions et un tableau de bord, à la disposition de tous, permettra d'évaluer régulièrement leur impact sur la qualité de l'environnement. Ces actions seront financées par les villes et l'Etat, mais aussi par le conseil régional et le conseil général.

**Frédérique Pelletier**

Marc Gaubert

***Patrick Braouezec, maire de Saint-Denis, Jack Ralite, maire d'Aubervilliers, Dominique Voynet, ministre de l'Environnement, lors de la signature de la charte à laquelle participaient également le préfet de Seine-Saint-Denis, Bernard Hagelsteen, le président du conseil général, Robert Clément, et le premier maire-adjoint de Saint-Denis, Didier Paillard, président de la démarche de la Charte de l'environnement.***

**INTERCOMMUNALITE** ● *Après le vote des cinq conseils municipaux*

# « Des actes à la hauteur des problèmes posés »

*Les maires des cinq villes de la communauté de communes revendiquent haut et fort l'inscription de leurs projets communs dans le prochain contrat de plan Etat-Région.*

Au moment des choix de contrats de plan entre Etat et Région (2000-2006), les cinq maires des villes engagées dans la toute nouvelle communauté de communes (Aubervilliers, Epinay, Pierrefitte, Saint-Denis et Villetaneuse) sont inquiets. Ils l'ont fait savoir, mardi 12 octobre, lors d'une conférence de presse à l'hôtel de ville de Saint-Denis. « La communauté de projets de nos cinq villes, riche et forte de ses 230 000 habitants, est une première de cette dimension en Ile-de-France, ont-ils rappelé. Pour avoir toute son efficacité, elle a besoin d'un partenariat départemental, régional, national et européen. Or, d'après nos informations, certains de nos projets d'envergure ne seraient pas retenus dans le contrat de plan actuellement en discussion. Soyons clairs, des dossiers comme celui du transport ne peuvent plus attendre. Le rééquilibrage est aujourd'hui plus que nécessaire pour que les citoyens de nos communes ne connaissent pas de nouvelles ségrégations sociales et spatiales. »

D'une seule voix, ils exigent la prise en compte de plusieurs éléments sans lesquels leur démarche « risquerait de ne pas connaître toutes les conséquences heureuses pour lesquelles elle se construit. » Ces revendications ont fait l'objet d'une « liste de mariage » envoyée aux autorités compétentes (Etat, commission européenne, Région et Département). Prolongement de la ligne 12 du métro, développement d'un grand pôle universitaire, réaménagement de la RN2, de l'autoroute A1... les exigences portent aussi bien sur les transports que sur la formation-recherche, les aménagements urbains, l'environnement et les équipements.

En attendant des « gestes et des actes à hauteur des problèmes posés », les représentants des cinq villes procéderont, jeudi 18 novembre, à l'installation officielle du conseil de communauté.

**Isabelle Terrassier**

***J. Ralite, C. Hanriot, J. Poulet, P. Braouezec et B. Le Roux, respectivement maires d'Aubervilliers, Pierrefitte, Villetaneuse, Saint-Denis et Epinay.***

Willy Vainqueur

**● PREMIER CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**
(Aubervilliers, Epinay sur Seine, Pierrefitte sur Seine, Saint-Denis et Villetaneuse)
**Jeudi 18 novembre**
Stade de France
Séance publique à 20 heures

● *Aux derniers conseils municipaux*

## Des délibérations pour le quotidien

En plus du dossier de la Porte d'Aubervilliers et de la communauté de communes, près de 80 autres questions touchant au quotidien de la ville ont été examinées lors des deux derniers conseils. Retour sur quelques-unes d'entre elles.

**Le 30 septembre,** la Ville a garanti à hauteur de 80 % un prêt réalisé par la société Mandon pour reconstruire le marché du Centre. A ce propos, **Jean-Jacques Karman, maire-adjoint au commerce et à la vie économique,** a été chargé de négocier avec la société Mandon la possibilité d'échelonner l'augmentation du tarif de location des emplacements dans la nouvelle halle (voir page 5). Au chapitre économique, le conseil a voté une subvention de 250 000 F à la Miel (Maison de l'initiative économique locale). Cette structure voulue et financée par Aubervilliers, Saint-Denis, La Courneuve et Stains a pour objectif de soutenir et d'accompagner le développement des très petites entreprises.

**Sylvain Ros, maire-adjoint à l'écologie urbaine,** a soumis à approbation un projet de convention avec le conseil général qui réactualise et renforce un partenariat déjà engagé en faveur de l'environnement.

**En fin de séance, Raymond Labois, conseiller municipal,** a attiré l'attention sur les problèmes de délinquance rue de la Commune de Paris.

**Bernard Vincent, maire-adjoint à la sécurité,** a souligné que la Police nationale avait été alertée sans succès à plusieurs reprises. Il a proposé qu'une délégation représentant l'ensemble des groupes politiques du conseil rencontre le préfet afin d'obtenir un soutien plus ferme sur ces questions de sécurité. Jack Ralite, sénateur-maire, a fait siens ces propos, indiquant que chacun devait faire pression pour faire avancer leschoses.

**A la séance du 5 octobre,** en plus du débat portant sur la Porte d'Aubervilliers, 65 questions ont été examinées. **Sur proposition de Jack Ralite, Bernard Vincent et Pascal Beaudet** ont été élus pour représenter la Ville à l'assemblée générale de l'association qui gérera les subventions récoltées pour organiser la fête de la « RN 2000 » prévue en mai.

**Dans les quartiers du Marcreux,** du Landy et sur le territoire de la Plaine, un vaste programme d'aménagement urbain est en cours. Plusieurs nouvelles voies et nouveaux équipements ont vu ou vont voir le jour dans les mois qui viennent. Le conseil municipal a décidé de donner le nom de Waldeck Rochet à la voie de dédoublement de la rue des Fillettes, celui de Marcel Carné à la rue qui traversera la ZAC du Marcreux et bordera le futur parc, celui de Lounès Matoub à la voie qui la reliera au canal. La partie du quai entre les Bergeries et le Pont du Landy prendra le nom de Jean-Marie Tjibaou, celle entre le Pont du Landy et le Pont de Stains celui de François Mitterrand. La future voie entre les rues du Landy et Gaëtan Lamy s'appellera Paul Lafargue. Le square prévu au Marcreux prendra le nom de parc Eli Lotar, celui au Pont Tournant deviendra parc de l'Ecluse. La passerelle qui reliera le Marcreux au Landy s'appellera Fraternité.

**Présenté par Gérard Del-Monte, premier adjoint,** le projet d'appel d'offres pour la rénovation du marché du Vivier a été approuvé. D'un coût total de 3 150 000 F, l'opération sera, déduction faite de diverses subventions, financée à hauteur de 1 251 0000 F par la Ville.

**Carmen Caron, maire-adjointe à l'enseignement,** a détaillé l'organisation des prochaines classes de neige à Saint-Jean-d'Aulps. Il a été décidé de relever de 2 % le taux de participation familiale. En ce qui concerne la restauration scolaire, la hausse des tarifs pour l'année 2000 a été limitée à 1 %. Le prix des goûters restera inchangé.

**En fin de séance, Bernard Vincent** a soumis au vote un projet de convention entre la Ville, le centre municipal de santé et la caisse primaire d'assurance maladie de Seine-Saint-Denis pour favoriser le dépistage du cancer du sein chez les femmes de 50 à 69 ans. **F. M.**

**● PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**
Mercredi 3 novembre à 19 h, en mairie.

● CÂBLE

# Nos écrans à l'

*La signature du contrat de concession de service public, intervenue le 30 septembre dernier entre le câblo-opérateurs Lyonnaise Communications et le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communications (Sipperec) agissant au nom de onze communes de la Seine-Saint-Denis, clôt une longue période d'incertitudes : Aubervilliers sera câblée.*

**Dossier réalisé par François Teruel.**
**Photos : Marc Gaubert et Willy Vainqueur**
**Infographie : Michel Hermann et Patrick Despierre**

Très tôt, la municipalité s'était dotée d'un outil pour travailler au câblage de la ville : Cité-Câble. Mais l'échec puis l'abandon du Plan câble, le retrait de tous les opérateurs publics, suivi de l'échec des négociations d'Aubervilliers seule, puis d'Aubervilliers et de Saint-Denis ensemble avec, notamment, l'opérateur Time Warner (implanté à Montreuil) avaient fini par faire désespérer les Albertivillariens qui souhaitaient disposer du câble.

### De plain pied dans le siècle des nouvelles technologies

Il était clair qu'une ville moyenne n'intéressait pas les câblo-opérateurs. Relancées dans un cadre intercommunal élargi en 1998, les négociations qui viennent d'aboutir vont permettre à notre ville, après des mois de travail, d'entrer de plain pied dans le siècle des nouvelles technologies. Reste encore à passer le contrôle de légalité et l'agrément du CSA (conseil supérieur de l'audiovisuel).

Car le câble, ce n'est plus seulement la distribution de multiples chaînes de télé ou de radio, c'est aussi la possibilité de communiquer autrement, notamment par Internet. Enfin, le contrat prévoit que chaque commune pourra disposer d'un canal télévisé local sur le câble.

La concession de service public signée avec Lyonnaise Communications a pour but la construction et l'exploitation d'un réseau câblé dans des conditions précises. La construction de ce réseau, qui devra desservir tous les habitants de la ville, est entièrement à la charge du concessionnaire, de la tête de réseau à la prise. La commune n'apportera aucun financement. La première prise sera livrée sous huit mois. La construction devra être achevée dans un délai de trois ans à la date de la convention, sous peine de sanctions.

Lyonnaise Communications exploitera le réseau ainsi créé pendant une durée de vingt ans. Au terme de la concession, le réseau (soit la totalité des ouvrages et des équipements) deviendra propriété des villes à travers le Sipperec.

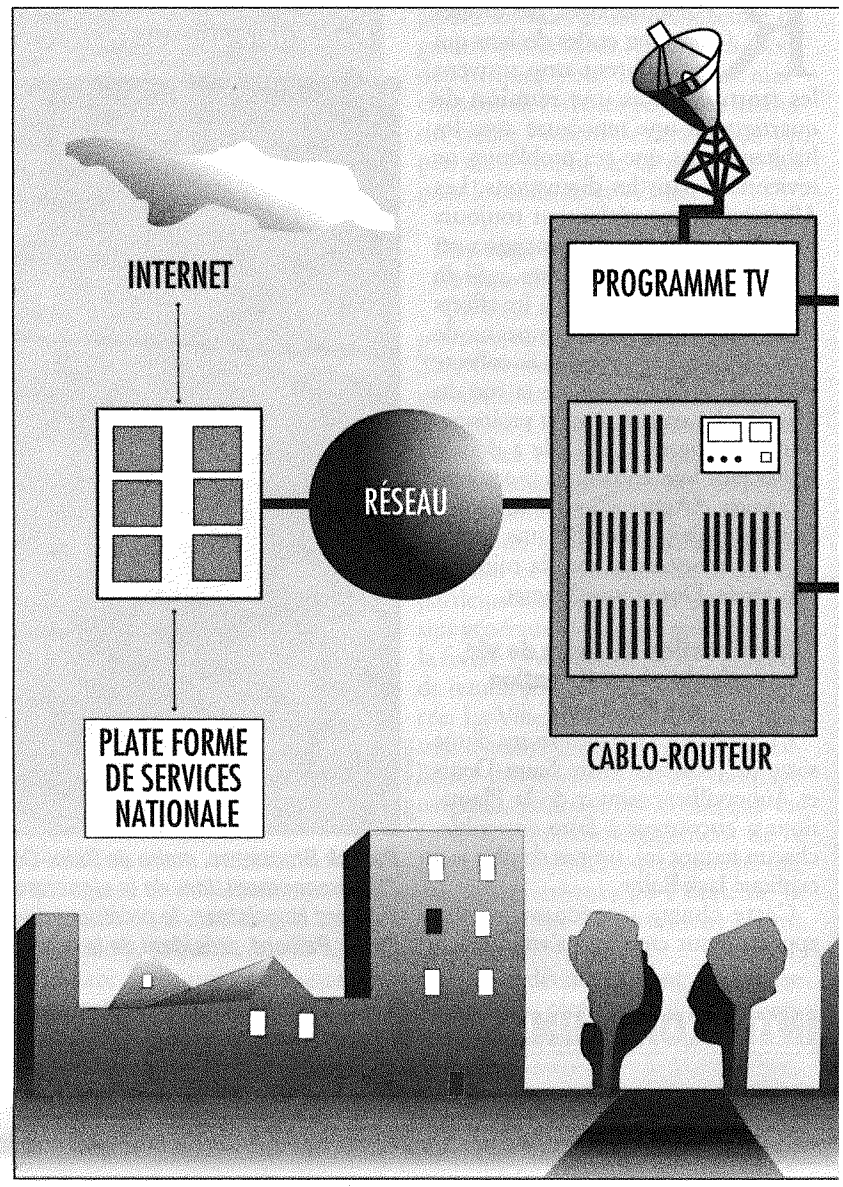


● *Les écrans de demain*

# La télé à la carte, si vous le voulez

L'accès à de multiples chaînes de télévision est, pour beaucoup, l'attrait principal du câble. Ces services sont payants, mais donnent effectivement aux passionnés toutes les chaînes qu'ils souhaitent (ou presque).

Figurant dans les annexes du contrat, les plans de services sont susceptibles d'évoluer. Il se décompose en plusieurs services :

**☛ Le service antenne de base**

Ce service de base est le premier niveau. Il propose de recevoir 10 chaînes sur le câble, supprimant toute antenne privée ou collective. Outre TF1, A2, FR3, Canal plus (en l'état), Arte, La Cinquième et M6, il permet de recevoir Paris Première, le Canal local, la chaîne d'animation et de présentation de l'offre Lyonnaise Communications.

Les tarifs sont dégressifs. Le coût mensuel est de 5 francs par mois en collectif (+ de 6 logements), de 30 francs par immeuble (de 2 à 5 logements), et de 15 francs par logement en individuel. Les droits d'accès (un peu comme l'abonnement au téléphone ou à EDF) sont gratuits pour le collectif de plus de 6 logements, gratuit pour les immeubles de moins de 5 logements et les pavillons mais seulement pendant la construction du réseau. A l'installation, les droits d'accès seront de 350 francs. Pour les particuliers, la décision leur revient.

Si dans un immeuble la décision est prise de se raccorder au service de base, l'abonnement aux deux services suivant relève du seul choix individuel.

**☛ Un niveau de services est proposé en télévision analogique (le système actuel)**

Il propose 19 chaînes pour 95 francs mensuels (90 pour les utilisateurs du service de base).

Il fonctionne sans décodeur. Pas de droit d'accès pendant l'établissement du réseau.

Chaînes accessibles : celles du services de base plus TV5, RTL9, Eurosport, Club Télé-Achat, Odyssée, Infosports, Télétoon, M6 Music et une chaîne de cinéma.

**☛ La télé numérique**

Le numérique permet de faire passer davantage de signaux sur le même câble. Il offre donc plus de chaînes. Il demande cependant un décodeur (en location).

Lyonnaise câble proposera 5 forfaits Etoile. Chaque chaîne est cotée par un nombre d'étoiles (2, 5 10, 25, etc.) En choisissant un forfait, l'abonné achète en fait un certains nombre d'étoiles. Il choisit ensuite les chaînes qu'il souhaite avoir dans son bouquet, à concurrence du nombre d'étoiles choisies.

Par exemple, le forfait 75 étoiles permet soit d'avoir accès à plus de 25 chaînes (dont 10 étrangères), soit de préférer trois chaînes spécialisées dans le cinéma (à 25 étoiles chacune).

Parmi les chaînes étrangères (gratuites), des chaînes allemande (Zdf), anglaise (BBC Prime), iltalienne (Rai Uno), portugaise (RTPI et Sic), espagnole (TVE 1), tunisienne (TV7), marocaine (RTM), chinoise (CCTV), et ESC (chaîne en langue arabe et française).

Cet abonnement permet aussi l'accès au service de télé en paiement à la carte.

Les abonnements sont modifiables à tout moment. Les coûts varient de 95 francs à 545 francs par mois (pour l'accès illimité).

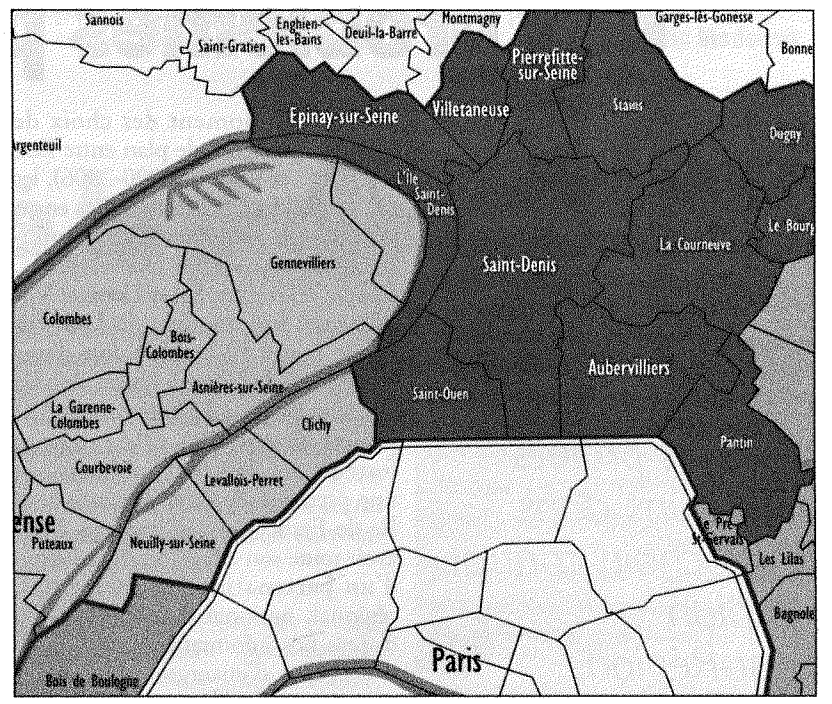


***11 communes de Seine-Saint-Denis sont concernées par le câblage : Aubervilliers, Dugny, L'Ile Saint-Denis, La Courneuve, Le Bourget, Pantin, Pierrefitte, Saint-Denis, Saint Ouen, Stains, Villetaneuse.***

## Quand et comment ?

Sitôt la nouvelle du contrat de câblage connue, les demandes des habitants ont afflué auprès des services municipaux. Une question domine : « Quand serai-je câblé ? » Impossible de le dire tant que les études ne seront pas terminées. Encore une fois, la seule certitude est que toute la ville sera câblée progressivement dans les trois ans à venir. Il va de soi que lorsque les opérations de câblage débuteront dans tel ou tel quartier, *Aubermensuel* s'en fera l'écho. Mais la progression du câblage, comme la mise en place du réseau, les offres de services et la commercialisation des prises est du seul ressort du câblo-opérateur. La décision de s'abonner ou pas au câble dépend de la décision de chacun (ou d'une décision collective dans le cas d'un immeuble collectif). Comme dans le cas d'un abonnement à une revue, il s'agit d'un acte commercial décidé entre deux parties : l'opérateur et le client.

# heure de l'an 2000

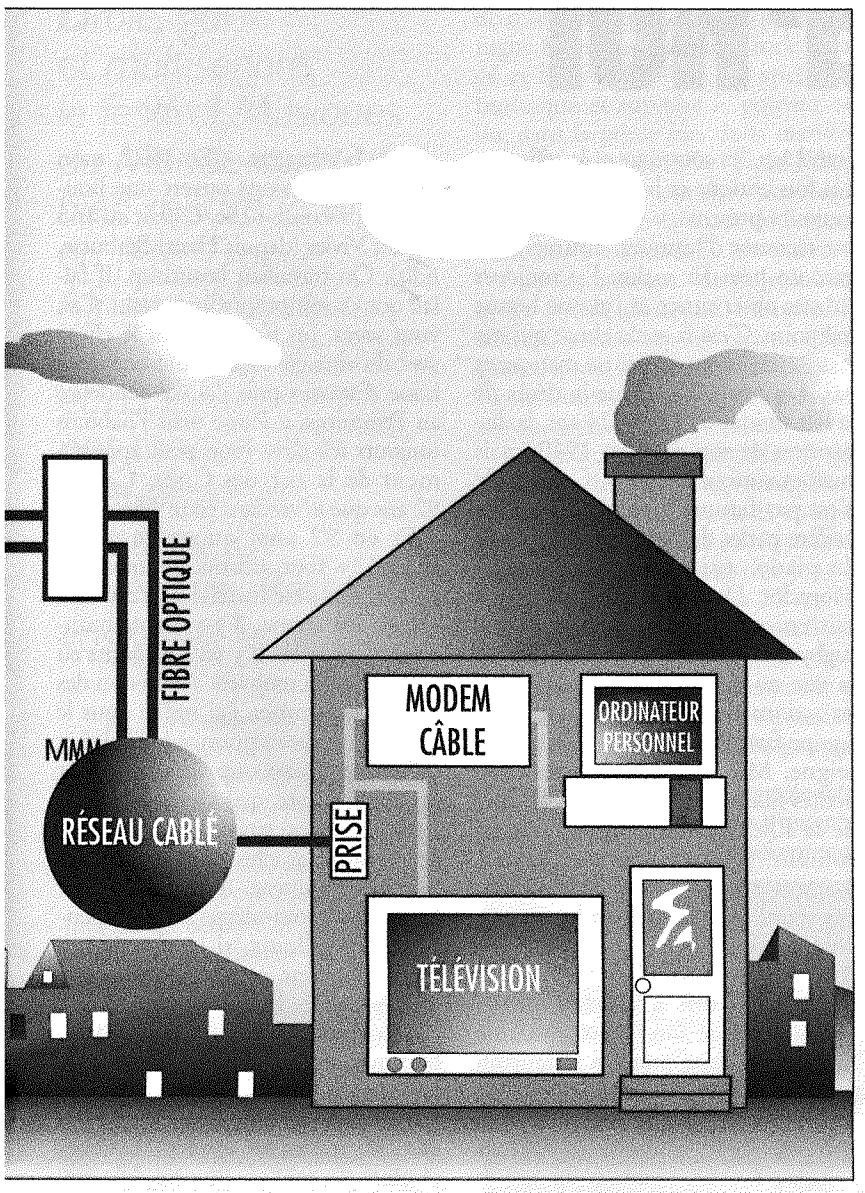


● *Trois ans pour construire le réseau*

## Un chantier suivi de près

Le câblage proprement dit est un chantier de belle ampleur : il s'agit ni plus ni moins que de créer un réseau supplémentaire, comparable par son étendue à celui, par exemple, de l'électricité ou du téléphone. Le câblage d'Aubervilliers représente 29 485 prises potentielles, dont 26 734 dans des immeubles collectifs (publics ou privés), 2 751 dans des pavillons. 68 km de réseau seront nécessaires. Le réseau devra, le plus possible, être souterrain. En tout état de cause, il ne pourra être aérien que là où d'autres réseaux (EDF, Télécom…) sont en aérien. Quand ces réseaux descendront en sous-sol, le câble devra suivre.

La tâche est considérable. Pour la faciliter, des réunions de travail des services techniques – qui devront suivre les travaux – ont déjà eu lieu et une première rencontre entre villes, Sipperec et l'opérateur a eu lieu le 28 octobre à laquelle les représentants d'Aubervilliers ont participé.

L'ampleur des travaux nécessaires reste cependant encore difficilement mesurable. Il existe en effet un certain nombre de gaines appartenant à telle ou telle entreprise et qui pourraient être utilisés pour le câble… à condition que l'opérateur du câble et ces entreprises trouvent un accord.

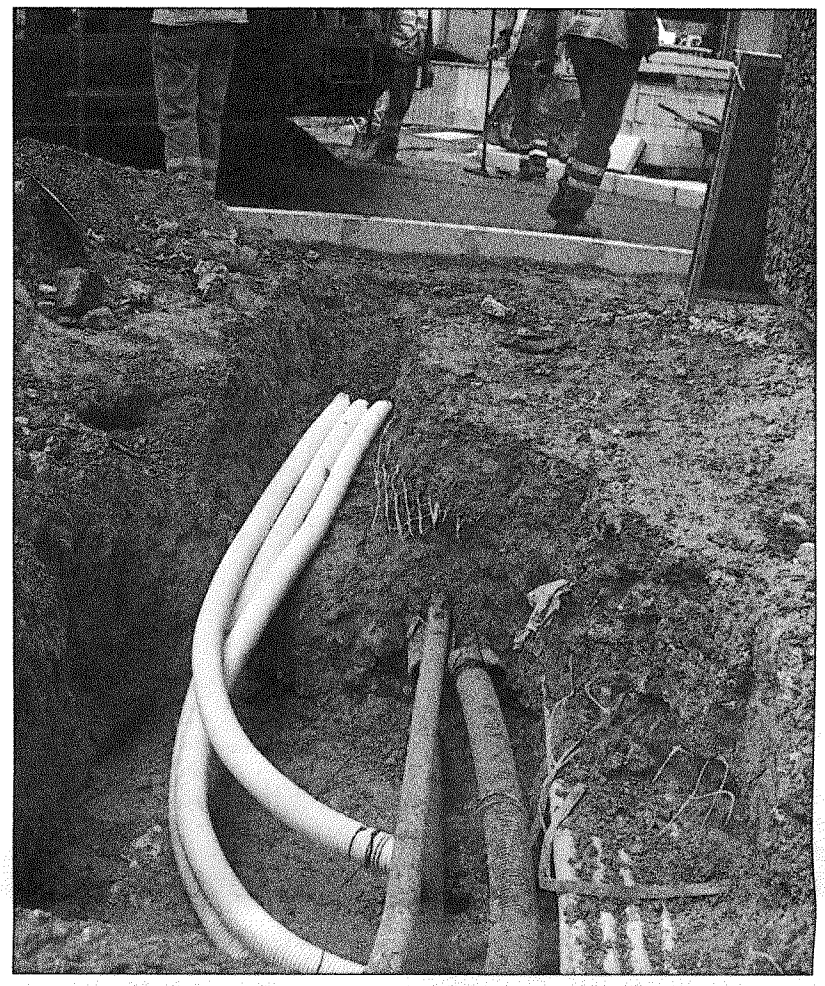

● *Il n'y a pas que la télé dans la vie*

## Les autres services du câble

L'objectif de la municipalité est de permettre aux habitants d'accéder à tous les services du câble dans les conditions les meilleures et à égalité de traitement. Chacun pourra choisir les services qui l'intéressent. Petit tour d'horizon.

**☛ Le canal local**

Le canal local sera fonctionnel à l'ouverture du réseau. Cinq lieux d'émission de programmes seront mis à la disposition de la commune. Chaque ville recevra de l'opérateur 150 000 francs pour s'équiper en moyens de production et 1,5 franc par mois et par foyer utilisateur.

**☛ Les télécommunications**

Le contrat stipule que le concessionnaire « est autorisé à utiliser les capacités supplémentaires du réseau pour offrir des services de télécommunications », notamment un accès à Internet. Il devra laisser aux fournisseurs de services de télécommunications libre accès au réseau dès lors que la législation l'impose.

**☛ Accès à Internet**

L'accès au réseau mondial par ce qu'il est convenu d'appeler les « autoroutes de l'information » est fondamental pour Aubervilliers et ses citoyens. La révolution technologique en cours ne concerne encore qu'une petite partie de la population mais est appelée à se développer très rapidement. Le développement actuel d'Internet est comparable, toute proportion gardée, à ce qui s'est produit pour le téléphone portable. C'est donc une question vitale, notamment pour les entreprises. Rester à l'écart c'est, pour une ville, se condamner à rester sur le bord de la route.

Cet accès, outre qu'il ouvre une porte de plus sur le monde, permet aussi d'échanger du courrier électronique à grande distance en temps réel et à moindre coût. Il permet également à des individus (ou à des collectifs) de créer leur propre espace d'expression ou de création. Il permet d'adresser ou de recevoir des données à distance et en permanence.

La question de l'accès à Internet (qu'on appelle aussi le Net ou le World Wide Web) et aux nouvelles technologies de communication ne passe pas forcément pas le câble. Il existe des accès satellite et, bien sûr, des accès par des lignes téléphoniques classiques ou spécialisées. France Télécom vient d'ailleurs de lancer une nouvelle technique, dite ADSL, qui permet des transmissions à grande vitesse.

Mais le câble est une solution pratique pour accéder au Net parce qu'elle ne mobilise pas la ligne téléphonique, parce qu'elle est peu coûteuse (elle ne comporte pas de paiement à la durée de connexion) et évolutive : téléviseur-câble-Internet-ordinateur offrent déjà des possibilités de connexions. Seul le coût de l'ordinateur reste, pour beaucoup, un obstacle. Mais les prix de ces machines baissent très rapidement et il n'est pas sûr qu'il soit encore nécessaire de passer demain par un ordinateur pour accéder au Net.

● *Environnement*

## Moins de paraboles ?

Nombre d'habitants ont, ces dernières années, relevé avec un certain agacement la multiplication des antennes paraboliques sur les balcons et façades de la ville. Mais ils étaient tout aussi nombreux à en installer pour recevoir leurs chaînes de télé préférées. Un problème insoluble car la jurisprudence, privilégiant le droit à l'information sur l'esthétique, ne permettait pas de les interdire. Le câble, s'il ne fera pas disparaître ces soucoupes disgracieuses, devrait permettre d'en réduire le nombre. Lyonnaise communication s'est en effet engagée par contrat à faire des offres de reprise des paraboles pour ses abonnés au numérique qui se traduiront par des baisses substantielles sur l'achat d'un décodeur numérique.

***Le câble, sans faire disparaître toutes les paraboles, devrait au moins permettre d'en réduire le nombre.***

● *Précision*

## « Nous n'avons jamais renoncé »

**René François, conseiller municipal, délégué au câble et à la communication.**

**● Le câble à Aubervilliers, on l'attend depuis longtemps ! Son arrivée est-elle sûre ?**

C'est vrai qu'il aura fallu du temps. Mais nous n'avons jamais renoncé, convaincus que le câble est un équipement nécessaire pour le développement d'une ville. Dans les seules quatre dernières années, avant d'entamer la démarche réussie avec le Sipperec, le maire, Jack Ralite, et moi-même avons rencontré peut-être une demi-douzaine d'opérateurs. La démarche intercommunale engagée avec le Sipperec aura été la bonne. Il aura fallu 18 mois seulement pour trouver un bon accord avec un câblo-opérateur. Maintenant, il faut laisser, aussi, le temps de construire le réseau : trois années.

La concession passée avec Lyonnaise est un contrat. Il doit bien sûr passer le contrôle de légalité. Mais l'engagement des partenaires est ferme. Un des points forts de la proposition de Lyonnaise Communications est le dépôt d'une garantie de 28 millions de francs.

**PORTRAIT** ● *Blanche Saunier a fêté ses 100 ans*

# Une histoire d'hier et d'aujourd'hui

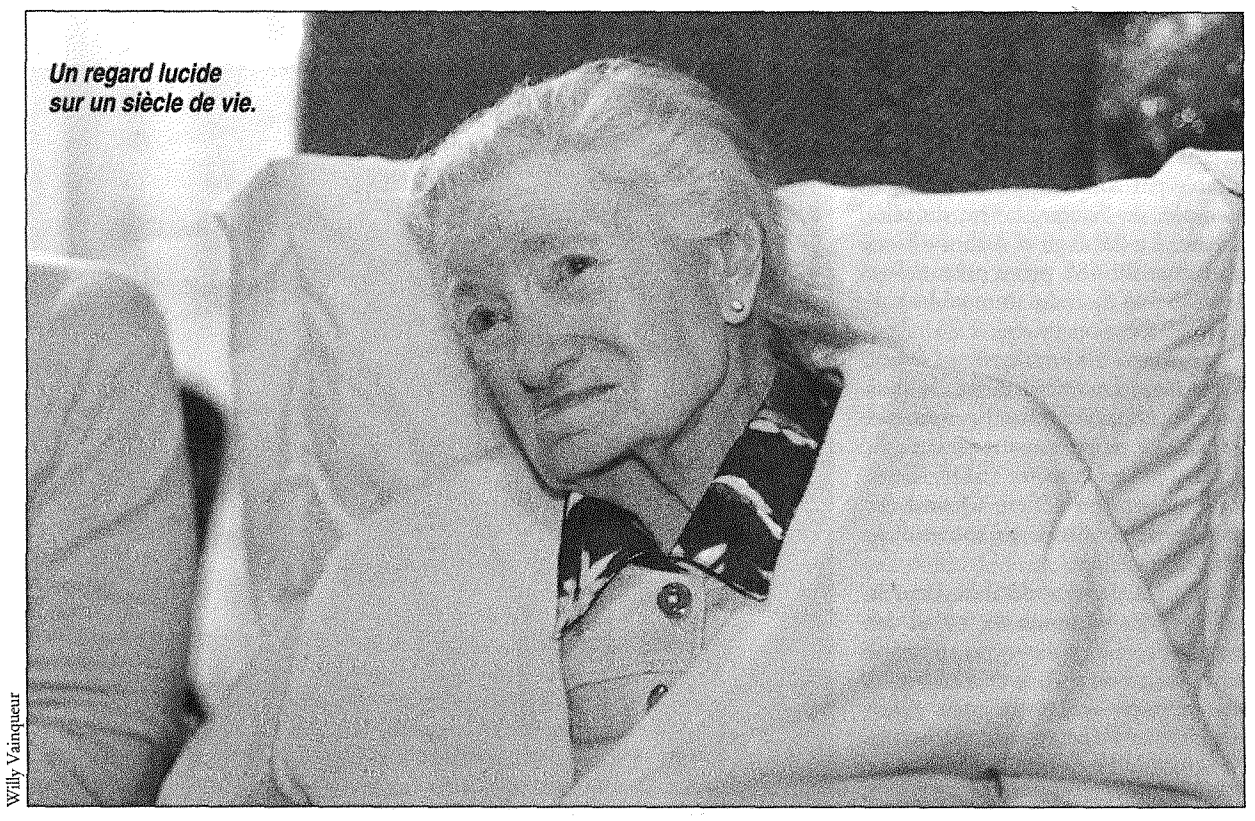

*Un regard lucide sur un siècle de vie.*

Willy Vainqueur

***E**lle n'aime pas qu'on lui raconte des histoires. La sienne mérite pourtant d'être contée. Rencontre avec une centenaire attachante qui, malgré les années, a conservé son humour et sa lucidité.*

Un pied dans trois siècles en une seule vie, ce n'est pas donné à tout le monde. Blanche Saunier dite « Angèle » – son papa s'est trompé de prénom en déclarant sa naissance à l'état civil – fera bientôt partie de l'exception. Cette dame sympathique qui vit à Aubervilliers depuis 1907 a soufflé ses 100 bougies le 5 octobre dernier. Malgré des soucis de santé bien compréhensibles eu égard à son grand âge, les souvenirs et la réflexion à la fois critique et humoristique sont toujours présents. « On ne peut pas me raconter d'histoires, affirme-t-elle avec un petit air malin. J'ai toujours été très observatrice et j'ai une bonne mémoire. C'est la seule chose qui me reste. » Et les souvenirs ne manquent pas. Les mauvais comme le décès de sa fille unique à l'âge de 24 ans, la disparition de son mari en 1940, mais aussi et surtout les bons. Car Angèle n'est pas femme à se plaindre. Elle préfère parler du temps où elle jouait du piano, assistait aux opérettes à Mogador. De l'époque où elle pouvait encore regarder les matches de rugby à la télévision... Si aujourd'hui sa vue ne lui permet plus de suivre les actions du quinze de France, son équipe favorite, « pardi ! », elle se renseigne. Mireille, l'une de ses trois petites-filles qu'elle a élevées à la mort de sa fille, se charge de la tenir au courant. Elles avaient alors 6 ans, 3 ans et un an et demi. « Je n'aurais pas voulu qu'elles aillent à l'assistance publique. »

### Depuis 92 ans à Aubervilliers

A la mort de son époux, madame Saunier va donc prendre le taureau par les cornes et s'occuper seule de sa petite famille. Tout en travaillant comme elle l'a toujours fait depuis l'âge de 16 ans. Pendant 22 ans et demi et jusqu'à sa retraite à 67 ans et demi, elle sera à l'accueil chez Bachol-le, « marchand de fer en gros » à Aubervilliers. Une expérience difficile qui lui fait regretter son ancienne activité de boulangère. « En 1922, mon mari et moi avions ouvert une boulangerie, raconte-t-elle. C'était au 165 rue du Vivier (depuis Henri Barbusse, ndlr). On travaillait beaucoup. Il fallait que ce soit propre, bien tenu. Car, vous savez, on n'attrape pas le client avec du vinaigre ! Ça a duré une douzaine d'années puis j'ai été vendeuse au Printemps à Paris, mais j'habitais toujours ici, dans mon petit appartement de la rue des Cités. Ça fait 92 ans que je vis dans cette ville. »

Et en 92 ans, qu'est-ce qui a changé ? « Tout, affirme la centenaire. Le progrès s'est installé et c'est tant mieux. Par contre, il y a encore beaucoup d'injustice. Il y en a toujours eu et il y en aura toujours. Au niveau des droits des femmes, j'ai milité pour le droit à la contraception, à la liberté et à l'égalité. Beaucoup de choses ont évolué et il faut que ça continue. Si les femmes ont envie d'avoir les cheveux courts, si elles veulent faire des métiers d'homme, il faut les laisser faire. J'étais moi-même très indépendante. D'ailleurs, si je n'avais pas voulu d'enfant, je ne me serais pas mariée. Après la mort d'Alexandre, j'ai décidé de rester seule. D'abord, les hommes sérieux et polis ne courent pas les rues... »

Aujourd'hui, Angèle regrette bien entendu toutes ses années d'activités révolues. La solitude lui pèse. Elle garde toutefois le moral, heureuse d'avoir ses petites-filles ainsi que cinq arrière petits-enfants et deux arrière arrière petits-fils qu'elle aime énormément.

**Isabelle Terrassier**

**RENCONTRE** ● *Audrey Rose, 19 ans*

# Elle rêve d'être ambassadeur

Elle vient d'être admise à Sciences po, se destine au métier d'ambassadeur et habite Aubervilliers depuis 19 ans, c'est-à-dire depuis sa naissance. Audrey Rose est une jeune fille d'origine modeste qui a débuté sa scolarité à l'école privée Notre-Dame-des-Vertus où sa rencontre avec un professeur sera décisive. « Il a dit à mon père que j'avais de grandes capacités », se souvient Audrey en chassant une mèche de son beau visage coiffé d'un chignon sage. Qu'à cela ne tienne, « papa », alias Patrick, fera les sacrifices qui s'imposent. A 12 ans, Audrey prend le métro toute seule pour se rendre à Paris, au collège Stanislas. Plus tard, elle intègre le lycée Louis Le Grand qu'elle quitte à 18 ans, son bac littéraire avec mention bien en poche, pour entrer à hypo-Khâgne. Juin 1999, c'est la consécration, elle réussit le concours d'entrée à Sciences po. « C'est assez impressionnant car les profs sont des gens célèbres mais on est rassuré par l'intérêt sincère qu'ils semblent nous porter », explique Audrey qui ne cache pas sa satisfaction de voir ses efforts et les sacrifices de son père récompensés.

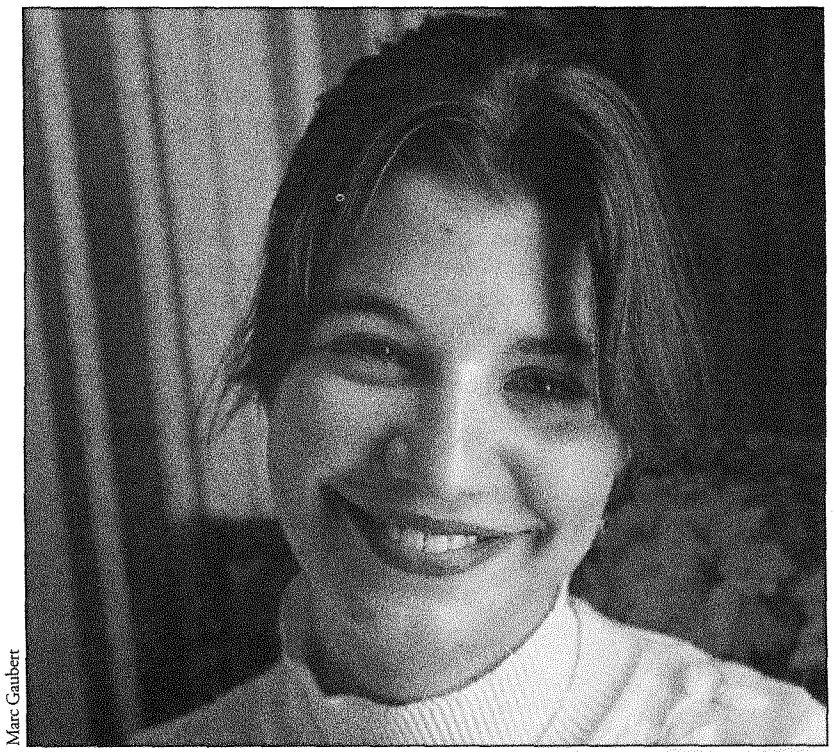

Marc Gaubert

***Lauréate d'un concours national sur la résistance, Audrey Rose a entamé un essai autobiographique qui mêle prose et poésie.***

Car la vie n'a pas été tendre avec les Rose. Audrey a 12 ans quand ses parents se séparent. La petite fille est souvent seule, car papa travaille beaucoup. Dans l'appartement de la rue de la Courneuve, elle se plonge dans les études « pour oublier » et se jure de rendre au centuple ce que son père, technicien en imprimerie, lui donne : amour et confiance. La jeune fille qu'elle est devenue et la tendre complicité qui semble les unir confirment bien cette promesse.

Bonne chance, mademoiselle Rose.

**Maria Domingues**

*Carnet*

## Honneur aux médaillés du travail

Une centaine de salariés d'Aubervilliers figurent dans la dernière promotion des médaillés du travail. A l'initiative du maire Jack Ralite, une réception était organisée le 13 octobre, à l'Hôtel de Ville, pour rendre hommage à leurs années de travail.

**OR**

A. Bulleux, M. Bulleux, B. Dellieux, M. Dupuis, M. Estraich, J. Gros, G. Laval, J. Lefevre, S. Meddour, I. Nedelec, H. Piquet, F. Ramet, J.-P. Vincent, J.-P. Weber.

**VERMEIL**

R. Aide, J. Albino, S. Alouane, R. Arnaud, J. Aurand, A. Benaouda, L. Bidrane, E. Billet, C. Bulteau, M. Canetta, J. Chevallay, A. Coulibaly, G. Debruyne, J. Dongiovanni, F. Ezelin, S. Flamant, R. Flammang, V. Fofana, L. Ginete-Oliveira, A. Gonzalez, E. Gonzalez, J. Hamon, D. Hervy, N. Javary, G. Larroche, A. Leray, D. Masset, M. Mazzucotelli, M. Meliciano, H. Mera De La Torre, M. Miossec, C. Morales Gonzalez, P. Nadreau, B. Nassou, M. Nifa, M. Ourrais, A. M. Papa, B. Patin, E. Peron, S. M. Pitchouague, H. Rahmouni, M. Sammartino, G. Saoudi, P. Schmitt, M. Sid, B. Stevanovic, A. Valle, A. Viargues, M. Vuckovic, M. Zineddine.

**ARGENT**

M. B. Abaakili, S. Alouane, C. Arinto De Oliveira, L. Azagra, H. Bergalasse, J. Bernard, S. Bouhadi, P. Caillon, M. Callegaro, B. Charni, J. Chevignac, A. Chuquet, Y. Dekeyser, M. DiAmario, C. Emery, M. Eternot, B. Evrard, E. Germaneau, F. Gmerbi, C. Hassanaly, G. Jacquet, M. Kojcic, B. Le Goff, A. Lellouche, R. Maletras, A. Mamadou, M. Morbello, D.Nedelec, M. Nikodijevic, M. Ouhemmou, P. Pereira, P. Perroux, F. Quilbeuf, D. Roland, M.-L. Songne, L. Terki, R. Trinh Van Hi, T. Zidahnal, F. Gherbi.

Jean-Philippe Matta

**CONCERTS** ● *3e festival Auber ville des musiques du Monde*

# Musiques d'ici et d'ailleurs

*Drôle, gai et multisonore, le festival Musiques du Monde compte bien mettre la ville en fête. France, Afrique, Mexique, Indes... cultures d'ici et d'ailleurs ont rendez-vous à Aubervilliers jusqu'au 28 novembre. Réservez vos week-ends !*

A l'occasion de son 3e festival Musiques du Monde, l'équipe de l'Office municipal de la jeunesse (Omja) a mis au point un cocktail festif, à déguster sans modération. Parmi les 15 concerts ou spectacles programmés du 23 octobre au 28 novembre, tout le monde devrait pouvoir trouver concert à son oreille, tant les groupes sont attrayants et étonnants.

Pour les plus jeunes, en harmonie avec la Journée internationale des droits des enfants, l'Omja a invité une compagnie ébouriffante, Tamérantong, composée d'enfants âgés de 6 à 11 ans, originaires de Belleville et de Mantes la Jolie. Ils présentent un spectacle mexicain hilarant intitulé Zorro El Zapato. A voir, absolument, en famille le vendredi 19 novembre.

Autre continent, autres talents, des Américains, les Eight Killers, ont relevé le défi de faire revivre sur scène le mythe des Blues Brothers. « Force est de constater que l'audace a payé. Ces Eight Killers livrent, entre rock enragé et bon gros blues, un spectacle burlesque et survolté », pouvait-on lire dans la presse lors de la dernière tournée européenne. Les Eight Killers Blues Brothers et leur show américain débarqueront sur la scène de l'espace Rencontres le samedi 20 novembre.

Pour les amateurs de polyphonies et de soirée douceur, l'ensemble Marani présentera ses chants géorgiens, sous les voûtes de l'église Notre-Dame-des-Vertus, toute la soirée du vendredi 12 novembre.

Le lendemain, le samedi 13 dès 10 heures, les fêtards ne manqueront pas le spectacle de rue de la compagnie Big Barouf ou la soirée animée par le groupe musical des jeunes Tunisiens à l'occasion des 25 ans de l'association Union des travailleurs immigrés Tunisiens.

L'Afrique sera très présente sur ce festival avec, le samedi 20 novembre, l'association ABDI et le groupe Soninkara qui proposent musiques et chants du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal. Plus tard, la compagnie Bébé Vampire Nkul NNam commencera sa joyeuse prestation par un défilé dans la rue des Cités, avant de vampiriser le Caf'Omja le temps d'une soirée camerounaise, le mercredi 24 novembre.

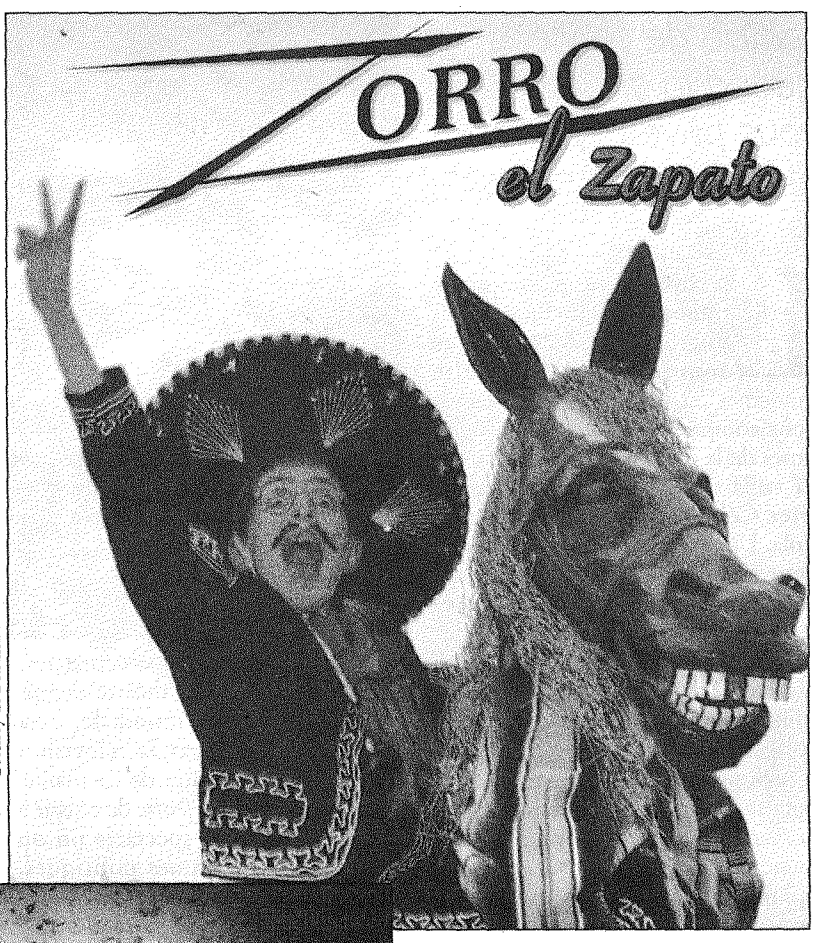

Geoffroy de Boismenu

*Un spectacle mexicain présenté par la compagnie d'enfants Tamérantong.*

*Les Eight Killers font revivre sur scène le mythe des Blues Brothers.* D.R.

**● RESERVATIONS**
- **Omja, 22, rue Bernard et Mazoyer.** Tél. : 01.48.33.87.80
- **Boutique des associations, 7, rue du Dr Pesqué.** Tél. : 01.48.39.51.03
- **Réseau Fnac et France Billet.**
- **3615 Billetel**
- **Tél. : 01.49.87.50.50**

**● TARIFS**
Tous spectacles : 50 F, sauf ceux du Caf'Omja : 30 F. Concert gratuit le 28 novembre : invitations à retirer à l'Omja. Tarif réduit pour les adhérents de l'Omja, les étudiants et les demandeurs d'emplois.

### A la rencontre de nouveaux talents

Parmi les concerts inédits, l'Omja propose quelques perles à découvrir comme les chants des gens du voyage avec le groupe Zahr qui sera à l'auditorium du conservatoire le samedi 27 novembre ou encore la troupe indienne Kalavistar dirigée par Shiru Taralagatti et Aliamprabhu Kadrol.

Enfin, cette 3e édition du festival des Musiques du Monde se terminera sur une soirée pétillante et chaloupée grâce aux chants congolais de Toussey Midy et du savant mélange de raï, reggae et musique latine, concoctée par Rafik. Ce sera le dimanche 28 novembre au gymnase Guy Moquet.

« Plus que jamais Aubervilliers se doit d'être un rendez-vous pour s'approprier les diversités culturelles, partager ensemble de nouvelles émotions et aller à la rencontre de talents nouveaux et pleins d'avenir, déclarait le conseiller municipal, Jean-François Thévenot, délégué à la jeunesse et président de l'Omja, lors de la soirée de présentation. Porté par cette association qui fête ses 50 ans cette année, le festival donne le ton en invitant des artistes qui donnent envie de faire la fête et le lien entre hier et aujourd'hui, entre ici et ailleurs, avec tous ceux qui nous semblent proches et différents. »

Pour plus de renseignements, le programme détaillé est disponible au siège de l'Omja.

**Maria Domingues**

**EVENEMENT** ● *Le 28 mai 2000, pour marquer l'entrée dans le prochain millénaire*

# Une journée entière de concerts, de défilés, d'expositions...

*La société Sans arrêt, sans limites organisera les festivités de RN 2000, cette journée particulière qui dressera ses tréteaux sur la route nationale 2.*

Le passage au prochain millénaire sera l'occasion le 28 mai 2000 d'une grande fête dans le cadre inédit de la route nationale 2. Le projet baptisé RN 2000 neutralisera l'avenue sur 7 kilomètres entre la Cité des Sciences et le Musée de l'air et de l'espace au Bourget. Sous l'impulsion des cinq communes traversées par l'ancienne route de Flandres, des initiatives artistiques, culturelles et associatives verront se rencontrer sur l'artère rendue piétonne les populations des villes et d'ailleurs. Ce programme mise sur la convivialité, l'échange, la fraternité. Un quintette d'artistes réuni sous le label Sans arrêt sans limites, habitué des paris et de la démesure, réalisera, dirigera, coordonnera les projets qui naissent. A sept mois de l'événement, l'équipe est à pied d'œuvre. Le chantier est immense pour cette bande d'allumés qui ne doute de rien.

## ● ENTRETIEN

PATRICE PAPELARD, **créateur artistique, fait le point sur l'état d'avancée du projet.**

**● Le projet RN 2000 est-il sur de bons rails ?**

Tout est loin d'être encore bouclé mais l'enthousiasme suscité par RN 2000 ne faiblit pas. Nous entrons dans une phase de contacts avec le milieu associatif qui va nous apporter beaucoup, car ce projet complètement fou est aussi le leur. Nous rencontrons les artistes qui interviendront ce jour-là.

**● Que se passera-t-il le 28 mai 2000 ?**

La RN2 sera piétonne du lever du jour au coucher du soleil. Durant toute cette journée, des concerts, des défilés, des expositions vivantes, des démonstrations seront organisées en relation avec les associations dont nous voulons faire émerger les projets, et avec le concours de la population. Nous souhaitons que les habitants de ce département s'approprient la rue.

**● Comment procéderez-vous ?**

Nous travaillons sur les cinq sens de l'homme et nous essayons de les traduire en initiatives. Nous nous appuyons sur l'acquis, celui des lieux et des paysages qui bordent la RN2. Nous les utiliserons tels qu'ils sont, avec leur architecture, leur urbanisme, leur histoire.

A Aubervilliers, par exemple, pourquoi ne pas imaginer de reconstituer des jardins ouvriers sur l'avenue, d'assister à une représentation de Zingaro au milieu de la chaussée ? Le souterrain des Quatre-Chemins peut être une formidable salle de cinéma. A moins que les riverains de la RN2 ne sortent chaises et table pour pique-niquer au milieu de la rue.

Notre rôle est de rendre réalisables des projets qui ne le semblent pas.

**● Quelles sont vos contraintes majeures ?**

Des contraintes logistiques. Le temps d'installation sera très court. La RN2 ne sera piétonne la veille qu'à partir de 18 heures. Tout devra être mis en place durant la nuit. Et le lendemain soir tout devra être rangé avant minuit. L'autre souci est de faire marcher les gens sur sept kilomètres afin d'accentuer le brassage de populations. Nous réfléchissons donc à un moyen de locomotion adapté. Car le succès populaire sera au rendez-vous, nous en sommes convaincus.

**Propos recueillis par Frédéric Lombard**

## A l'affiche

**● EXPOSITIONS**

**Peinture, gravure, sculpture**
Une exposition collective de Vinca, Anna Persson et Bahia Bayarassou.
**Du mardi 9 novembre au samedi 11 décembre**
(vernissage le 9 novembre à 18 h 30).
Galerie Art'0
9, rue de la Maladrerie.
Tél. : 01.48.34.85.07

**● MUSIQUE**

**Séance d'écoute**
La musique électronique.
**Mardi 23 novembre à 19 heures**
Espace Renaudie
30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.43.11.22.33

**MuzicOnirico**
Dans le cadre des concerts jeunes talents du CNR d'Aubervilliers-La Courneuve, un rêve musical mis en scène par Julien Weill et des comédiens de la compagnie Marcel Marceau.
**Vendredi 26 novembre à 20 h 30**
Espace Renaudie
30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.34.06.06

**● RENCONTRES DÉBAT**

**N'est pas fou qui veut**
Rencontre animée par Monique Dellius
**Lundi 8 novembre à 21 heures**
Espace Renaudie
30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.34.42.50

**Relations internationales**
A l'occasion de la Semaine de la coopération et de la solidarité internationale (15 au 21 novembre), soirée débat et projection du film de P. Chagnard, *Le Convoi*. Entrée : 20 F
**Vendredi 19 novembre à 20 h 30**
Cinéma Le Studio, 2, rue E. Poisson.

**THEATRE DE LA COMMUNE** ● *Le festin pendant la peste*

# Le fantôme de Robespierre

*Comment rester maître de sa vie quand la société vous prive des plus élémentaires droits ?*

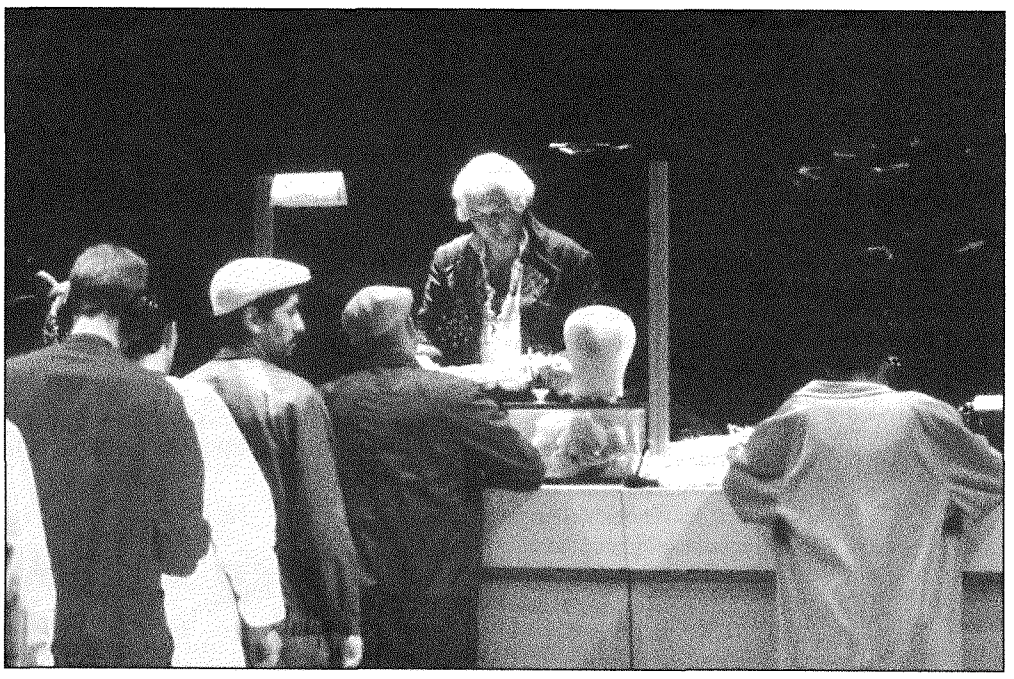

E. Delestra

***Après des années d'absence, Robespierre revient sur la scène politique pour dénoncer quelques abus de la société actuelle.***

Le fantôme de Robespierre trône derrière un bureau. Un bureau des Assedic, ces comités de salut public modernes où se retrouvent les laissés pour compte de la société, les « victimes de la Terreur contemporaine ». Et voilà que Robespierre se met à citer Céline parlant lui-même de Zola. Une situation a priori loufoque, pour entrer au cœur de l'humanité, de sa place dans la société, aujourd'hui, ici. « Dans ce bureau des Assedic vivent des gens qui n'ont pas d'autre horizon, explique Alain Milianti, l'auteur de ce joyeux carambolage entre idéaux d'hier et combats contemporains. Comment exister par défaut ? Comment envisager son humanité quand on n'est provisoirement – voire durablement – ni producteur, ni consommateur ? Que peuvent faire des gens toute la journée aux Assedic ? Ils essaient de résister à ce rien en montrant, qu'en fait, ils ont tout. »

Le bonhomme ne manque pas d'humour pour justifier sa démarche : « La malédiction du théâtre depuis la Seconde Guerre mondiale, c'est qu'il a été privé par la télévision de sa capacité à traiter de l'actualité. Le jeu était, avec *Le festin*, de réussir à introduire dans le spectacle un ou deux noms d'hommes politiques. Au début on avait choisi Jospin et Sarkozy ». Comme le spectacle, créé en 98 au théâtre du Volcan, au Havre, a été totalement retravaillé pour sa reprise au TCA, les paris sont ouverts sur ceux qui seront épinglés dans les prochaines représentations.

Au-delà de l'anecdote, la pièce développe une forme métissée, « impure » où se côtoient des comédiens bien sûr, des danseurs, des rappeurs... Une forme « vibrante de l'énergie des colères... des langages différents pour agripper ce monde et en tirer du sens, suffisamment de sens pour pouvoir vivre – ensemble – et non pas survivre ». Un beau programme de lutte, et c'est assurément « mieux que rien ».

**Hélène Tourbine**

**● LE FESTIN PENDANT LA PESTE**
Mise en scène d'Alain Milianti, textes de Robespierre, Céline, Genet, Mentré.
Durée : 1 h 30
**Représentations du 18 novembre au 12 décembre, du mardi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30.**
Tarifs : de 40 à 130 F.
Réservations : 01.48.33.93.93

● *Karamango Keïta et Ibrahim Niakaté*

# Du Landy au conservatoire

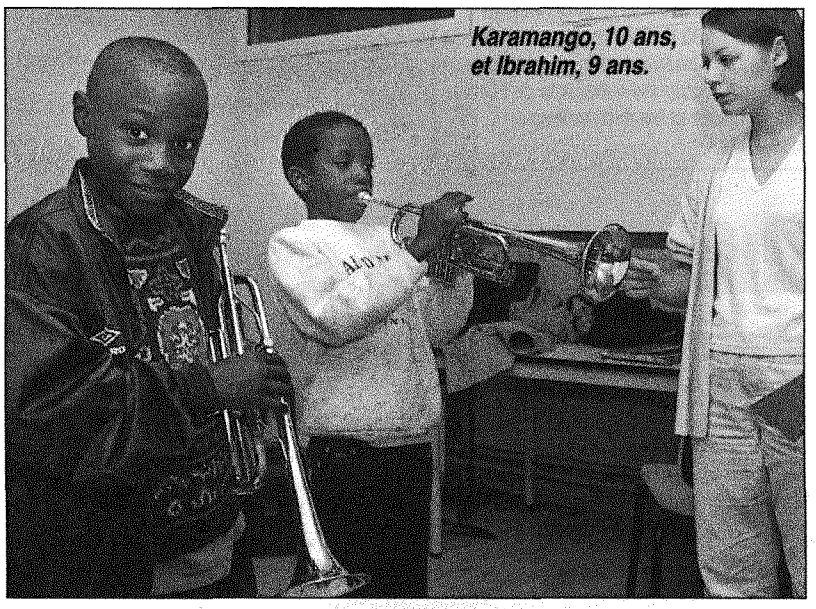

Marc Gaubert

***Karamango, 10 ans, et Ibrahim, 9 ans.***

Les yeux fermés par l'effort, Karamango et Ibrahim s'appliquent à bien souffler dans leur trompette. « C'est bien les garçons, vous avez fait de vrais progrès... Je vois que vous avez appris vos leçons. » Sourires des intéressés. Ce mercredi après-midi, ces deux gamins du Landy sont seuls avec leur professeur, Carole, dans une salle du conservatoire national de région. Depuis plusieurs mois, ils bénéficient de cours particuliers. Le solfège ? le chant ? Pas de problème ils « adorent » ! Une fois par semaine, un animateur d'Aubervacances-Loisirs les dépose vers midi. Après un rapide pique-nique, Karamango et Ibrahim plongent dans leur univers musical. Il faut dire qu'ils sont loin de leur univers quotidien : leur logement insalubre du Landy, le climat d'insécurité qui a contraint la municipalité à fermer provisoirement le centre de loisirs. C'est pourtant là que l'on a permis à ces deux gamins d'exprimer leur talent. Plus précisément dans l'atelier éveil musical, animé depuis plus de trois ans par un professeur du CNR, Sylvie Bonnet. Leur talent et une concertation avec Abdou Kourdaci, directeur de l'unité enfance Roser, ont permis aux deux garçons d'intégrer le cours de trompette et bénéficier du prêt de leur instrument par le CNR. Bons élèves, enfants sages, Karamango, et Ibrahim, sont d'origine malienne et ont de plusieurs frères et sœurs dont ils s'occupent à l'occasion. Malgré leur jeune âge, ils troquent volontiers jeux, sorties et activités qui divertissent leurs camarades du centre de loisirs contre leur cours de trompette.

Petits musiciens deviendront peut-être grands... En attendant, la musique est une parenthèse de bonheur dans leur jeune existence pas toujours rose.

**Maria Domingues**

● *Le thème de la saison du Théatre de la Commune*

# « C'est mieux que rien »

Voilà bien un drôle de nom pour une saison théâtrale. D'autant que les pièces qui seront à l'affiche cette année traitent, de près ou de loin, de l'énergie que les hommes mettent à attraper ce curieux animal qu'est le bonheur. Le TCA voudrait-il nous inciter, dans ce périlleux exercice, à nous contenter de cet humble mieux que rien ? Didier Bezace, directeur du lieu, s'explique sur « ce titre à la fois optimiste et dérisoire. » « Une ruse bien humaine consiste à regarder plutôt la distance parcourue que celle à parcourir, écrit-il dans le catalogue. Lui courir après, c'est peut-être déjà en soi une forme de ce bonheur impénitent qui nous agite et nous fait vivre avant même de nous rendre heureux. » Ce thème, avoue-t-il aussi, est une manière élégante de contourner l'échéance fatidique et « intimidante » du passage à l'an 2000 : que montrer au théâtre en ce début du 21e siècle ? Après tout, le bonheur ne pourrait-il pas être cette fois, et pour de bon, une idée neuve du siècle prochain ? Il faut avouer pourtant qu'à en-tendre les auteurs et metteurs en scène présenter le propos de leur création, avec plus ou moins de bonheur justement, la cohérence thématique n'est pas évidente. Mais qu'importe.

### Une relation de confiance

Didier Bezace en appelle à la curiosité de ses spectateurs, et aussi à la relation de confiance qui s'est instaurée entre les habitants et les créateurs au fil du temps. Une curiosité cultivée entre autres par les multiples partenariats engagés par le théâtre avec des établissements scolaires, dont les quelques élèves présents ont manifesté leur enthousiasme, mais aussi 5 des 12 comités de quartier de la ville, l'université Paris 8, le conservatoire, le conseil général et le festival Banlieues Bleues. L'an dernier, avec moins de représentations, il y a eu plus de spectateurs qu'en 97-98, soit plus de 20 000. « Et pas de déficit », remarque Didier Bezace, qui signale aussi des tarifs légèrement en baisse et la rénovation de la grande salle. Celle-ci était déjà pleine pour la soirée de lancement, le 21 septembre dernier, ce qui laisse présager de la détermination des spectateurs à faire leur ce « mieux que rien ».

**H. T.**

## Au programme

**Du 18 novembre au 12 décembre**
☛ **Le festin pendant la peste**
(Alain Milianti)

**Du 7 au 23 décembre et du 7 au 21 janvier**
☛ **Le colonel-oiseau**
(Hristo Boytchev/Didier Bezace)

**Du 2 au 26 mars**
☛ **Silence complice**
(Daniel Keene/Jacques Nichet)

**Du 15 mars au 9 avril**
☛ **Tout mon possible**
(Emmanuel Bourdieu/Denis Podalydès)

**Du 26 avril au 27 mai**
☛ **Bastringue à la Gaieté théâtre**
(Karl Valentin/Daniel Martin/Charles Tordjman)

**Du 10 au 28 mai**
☛ **Quoi ? L'éternité**
(Guy Alloucherie)

**Du 19 au 28 avril**
☛ Et aussi une reprise jeune public (à partir de 12 ans) de **Peine d'amour perdue de Shakespeare** joué la saison dernière, sous le titre **Un conte d'amour**
(François Regnault/Emmanuel Demarcy-Mota).

Stanislas Pouvier

**● TCA**
**2, rue Edouard Poisson.**
Tél. : 01.48.33.93.93
Plein tarif : 90 F pour les habitants du département et 70 F pour les Albertivillariens. Formules d'abonnement (3 à 7 spectacles) : entre 40 F et 70 F par spectacle.

**CINEMA** ● *Au 9e festival « Pour éveiller les regards »*

# Les animaux en scène

*Du 8 au 17 novembre, fictions, animations, documentaires... sur le thème des animaux devraient faire un carton chez les petits comme chez les grands lors de cette 9e édition du festival de films « Pour éveiller les regards ».*

Eclectisme, découvertes ou redécouvertes croustillantes marqueront cette année encore le festival. La programmation de cette 9e édition, dont Christian Richard et son équipe ont désormais le secret, s'annonce riche en petites merveilles. Après une sélection draconienne sur le thème des animaux, les responsables du festival seront en mesure de présenter treize films de fiction dont les fabuleux *Hatari*, *La planète des singes*, *Matagi, le vieux chasseur d'ours* (copie unique venant tout droit du Japon) ainsi que des courts-métrages d'animation, des documentaires en hommage à Gérard Vienne, le papa du magnifique *Peuple singe* et de *La griffe et la dent*... Sans oublier des avant-premières avec *Le village de Nadia*, un long métrage japonais racontant la vie des habitants restés dans la zone sinistrée après la catastrophe de Tchernobyl et *La coupe*, un film étonnant inspiré de faits réels (la fièvre de la Coupe du monde de football) et réalisé par un moine bouddhiste.

Le festival propose aussi des curiosités avec la projection d'œuvres rares et insolites de l'époque du muet : *Dans les griffes de l'araignée*, un film d'animation de marionnettes datant des années 20 et racontant les déboires d'une mouche provinciale qui débarque à Paris ; *Camarades d'école* (1923), une fiction rocambolesque dans laquelle jouent de véritables singes fréquentant une école dont le maître est particulièrement sévère... Grand moment de rire et démangeaisons assurés avec les petites canailles et compagnie dans *Un mariage mouvementé* où les invités seront confrontés à des milliers de puces.

Des rencontres et des débats avec des réalisateurs, des historiens, des techniciens du cinéma et même avec un dresseur d'animaux spécialisé dans les chevaux... sont prévus tout au long du festival. Cet événement reconnu comme l'un des plus importants en France n'est à rater sous aucun prétexte. **Isabelle Terrassier**

**● POUR EVEILLER LES REGARDS**
**Représentations**
**☛ TCA et cinéma Le Studio**
2, rue Edouard Poisson.
Espace Renaudie
27, rue Lopez et Jules Martin.
**Tarifs**
Enfants jusqu'à 13 ans : 18 F,
jusqu'à 18 ans : 20 F
Abonnés : 24 F. Plein tarif : 32 F.
Programmation et réservations
au 01.48.33.52.52

D.R.

***Matagi, le vieux chasseur, part dans la neige à la recherche de l'ours géant qui l'a attaqué (film japonais Le Tosioh Gotosh, 1981).***

***Parmi la sélection de films d'animation :***
**When the day breaks,**
***Palme d'or de Cannes 1999.***

● *Littérature*

## Lire en fête

*Animations et rencontres proposées en novembre par les bibliothèques municipales dans le cadre de Lire en Fête. Entrée libre.*

**● Heure du conte**
par Di Bartolo
Bibliothèque P. Eluard
30, rue Gaëtan Lamy.
**Samedi 6 novembre à 14 h 30**

**● Yiddish atmosphère**
par Ben Zimet
Espace Renaudie
30, rue Lopez et Jules Martin.
**Mardi 16 novembre à 20 h 30**

**● L'Exil : la mémoire et l'oubli**
avec Leïla Sebbar, Nancy Huston,
Mohamed Kacimi
Bibliothèque Saint-John-Perse
2, rue Edouard Poisson.
**Vendredi 19 novembre à 20 heures**

**● Rencontre avec Gaston-Paul Effa**
Bibliothèque André Breton
1, rue Bordier.
**Vendredi 26 novembre à 18 h 30**

**● Les 1001 nuits**
par Nacer Khemir
Espace Renaudie
30, rue Lopez et Jules Martin.
**Samedi 27 novembre à 20 h 30**

**● Fête du livre**
Exposition-vente, rencontres
avec les auteurs...
Espace Rencontres
10, rue Crèvecœur.
**Samedi 11**
**et dimanche 12 décembre**
**de 10 heures à 19 heures**

● **CINÉMA**

**UTOPIES ET MÉMOIRES OUVRIERES**

Dans le cadre des Rencontres cinématographiques de la Seine-Saint-Denis, avec le concours de l'association ATTAC 93 Ouest à propos des négociations du « Round du Millénaire » le 30 novembre aux Etats Unis, 5 films accompagnés de débats sont proposés au Studio :

**Samedi 27 novembre**
**14 h : Chronique vigneronne**
de Jacqueline Veuve - Suisse - 1999 - 1 h 20 (avant-première)
**16 h 45 : Mobutu, roi du Zaïre**
de Thierry Michel - France-Belgique-Zaïre - 2 h 15
**20 h 30 : Ressources humaines**
de Laurent Cantet - France - 1999 - 1 h 50 (avant-première)

**Dimanche 28 novembre**
**14 h 30 : Métal et mélancolie**
de Eddy Honigman - Pays Bas - 1993 - 1 h 20
**17 h : Charbons ardents**
de Jean-Michel Carré - France - 1999 - 1 h 30 (avant-première)

**● STUDIO ET PETIT STUDIO**
**2, rue Edouard Poisson,**
BP 137, 93304 Aubervilliers cedex.
Tél. : 01.48.33.52.52 ou 01.48.33.46.46 (répondeur)

**Tarifs :** 32 F, adhérents : 24 F (adhésion : 60 F), moins de 18 ans : 20 F
**Petit Studio :** enfants de moins de 13 ans : 13 F

**MEMOIRE LOCALE** ● *La Société d'histoire fête ses 20 ans*

# Au cœur du temps

*Ils sont une centaine de passionnés à faire revivre le passé de la ville. Depuis 1979, ces férus d'histoire ressuscitent gloires locales et habitants anonymes.*

Willy vainqueur

***Les recherches généalogiques : une activité importante de l'association.***

Les membres de la Société d'histoire et de la vie à Aubervilliers (SHVA) ne pouvaient rêver plus beau cadeau d'anniversaire : installer leur nouveau siège dans une ferme construite en 1859. « Elle symbolise bien le passé agricole de la ville. Non seulement elle appartenait à une vieille famille de fermiers d'Albervilliers, les Mazier, mais en plus elle est située rue Heurtault, l'une des artères les plus peuplées au XIXe siècle, précise Claude Fath, le président de la SHVA qui s'est battu pour que la municipalité rachète la ferme. Sinon des promoteurs l'auraient détruite. »

Le 20 novembre, tout le monde pourra visiter cette ancienne bâtisse. Pour ses 20 ans, la Société d'histoire ouvre ses portes. C'est l'occasion de découvrir le travail mené par ces fous d'histoire qui s'attachent à perpétrer la mémoire des gloires locales (comme Firmin Gémier, pionnier du théâtre populaire et directeur de l'Odéon, né en 1869 rue de la Haie-Coq...) et des plus humbles (paysans, ouvriers, artisans...). Pour cela, ils ont dépouillé des milliers d'archives, reconstitué de nombreuses généalogies, déniché des centaines de cartes postales et recueilli de multiples témoignages d'anciens Albertivillariens. Tous ces documents sont bien sûr consultables au 72, rue Heurtault.

Soucieux de partager leurs recherches avec l'ensemble de la population, les membres de la société d'histoire publient régulièrement un bulletin d'informations, éditent des ouvrages d'histoire locale et organisent des colloques dans les lycées ou facs du département. Loin de vivre reclus dans le passé, ils viennent même de créer un site Internet.

**Frédérique Pelletier**

**● SOCIETE DE L'HISTOIRE ET DE LA VIE A AUBERVILLIERS**
**Journée portes ouvertes**
Samedi 4 décembre, à 14 h 30
72, rue Heurtault.
Permanences le lundi de 14 h à 18 h 30.

● **CHANT**

## Des mélodies à découvrir

A 21 ans, Alexia Cousin, cette ancienne élève du conservatoire national de région (CNR) a déjà une carrière internationale derrière elle. Couronnée du Prix des voix nouvelles, cette toute jeune chanteuse soprano s'est produite avec de grands chefs d'orchestre à Milan, Genève, Avignon... et donnera bientôt un récital au Théâtre des Champs Elysées. Elle revient au pays samedi 20 novembre pour un récital exceptionnel de mélodies de la fin du XIXe siècle début du XXe siècle. Cette enfant prodige de La Courneuve, chantera, accompagnée au piano par le directeur du CNR, Serge Cyferstein, un programme original : *Sept chansons populaires* de Manuel De Falla, *La vie antérieure* et *l'Invitation au voyage* de Henri Duparc, composé de poèmes de Charles Beaudelaire, et des *Lieder* de Richard Strauss dont *Schlechtes Wetter, Mit deinem blauen Augen, Frühlongsteier* (sur des poèmes de Henrich Heine)...

**● RECITAL**
**Alexia Cousin accompagné par Serge Cyferstein**
Samedi 20 novembre à 20 h 30
Théâtre de la Commune
2, rue Edouard Poisson.
Entrées : 60 F et 40 F. Gratuit pour les élèves du CNR, 20 F pour leur famille.
Réservations : 01.48.34.06.06

## A l'affiche

**● BOXE ANGLAISE**
**Une équipe féminine**

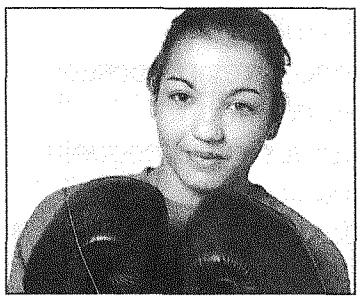

Sarah Ourhamoune, jeune licenciée de la section boxe anglaise du CMA, a été retenue pour participer à un stage d'évaluation organisé par la Fédération française de boxe du 29 au 31 octobre à Vendôme. Ce stage aura pour but de déterminer les membres de la future équipe féminine de boxe en pleine structuration.

**● KUNG FU**

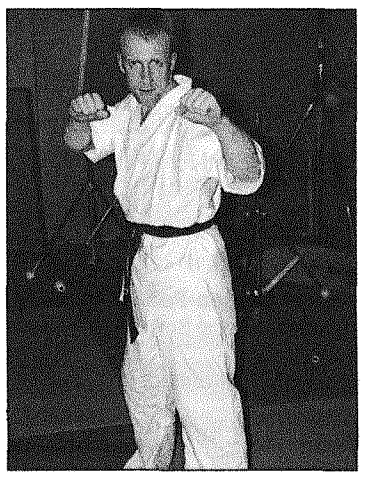

**Un champion du monde**

*Jeanne d'Arc, Taxi II, Les visiteurs II, Astérix et Obélix*... Cyril Quenel-Raffaelli, 24 ans, est Albertivillarien et cascadeur. Il a tourné dans tous ces films où l'action est au rendez-vous. Entretemps, Cyril a aussi gagné la Coupe du monde de Kung Fu, en techniques de combat combinées, en 1997, pris le titre de champion de France combats à Créteil en 1998 et s'est contenté d'une médaille de bronze aux derniers championnats du monde en Hongrie début octobre, parce qu'il n'était« pas en forme ». *Aubermensuel* ne manquera pas de revenir plus longuement sur ce sportif peu ordinaire et adepte de plusieurs arts martiaux comme le « nunchaku », le Kung Fu et la boxe chinoise ainsi que le full contact.

**● CENTRE NAUTIQUE**
**Tarifs réduits**

La direction du centre nautique informe qu'il est possible de bénéficier de tarifs réduits. Sont concernées les personnes titulaires d'une carte ou d'une notification de famille nombreuse, de chômeur, de revenu minimum d'insertion et de carte vermeil. Les tarifs appliqués sont les suivants : entrée adulte, 11 F ; cartes de dix entrées, 89 F. Renseignements au 01.48.33.14.32.

**● CMA**
**Assemblée générale**

Le club municipal d'Aubervilliers, association loi 1901, tiendra son assemblée générale annuelle le 17 novembre prochain à l'espace Jean Renaudie. Sont invités à y assister tous les membres des bureaux directeurs des quelque 40 sections du club. Le bilan financier et moral y sera présenté et les présents procèderont à l'élection du nouveau comité directeur.

**● CYCLISME ELITE 2**
**Super Marek**

D'une nature discrète, Marek Lesniewski est aussi un grand coureur. Il vient de le prouver récemment en remportant, à 38 ans, le troisième critérium de Levallois le 17 octobre dernier. Vainqueur d'un Paris-Roubaix amateur et ancien champion de Pologne, Marek a d'abord fait partie de l'équipe professionnelle des P'tits gars d'Auber avant de devenir le très respecté capitaine des amateurs de l'Elite 2.

**ATHLÉTISME ● *La section féminine en pleine réussite***

# Les amazones du CMA

Avec quelques points de plus, les filles du CMA aurait fait le grand saut en Nationale 1, au mois de mai. A Versailles, aux championnats interclubs d'athlétisme, les protégées de Michel Buton, l'entraîneur, ont néanmoins confirmé leur place en deuxième division. Cette reconnaissance des talents locaux n'a surpris personne dans la maison. Depuis plusieurs années, les 130 licenciées féminines sont le fer de lance du club. Et ces amazones de la piste cohabitent en pleine harmonie avec le groupe de coureurs de fond masculin.

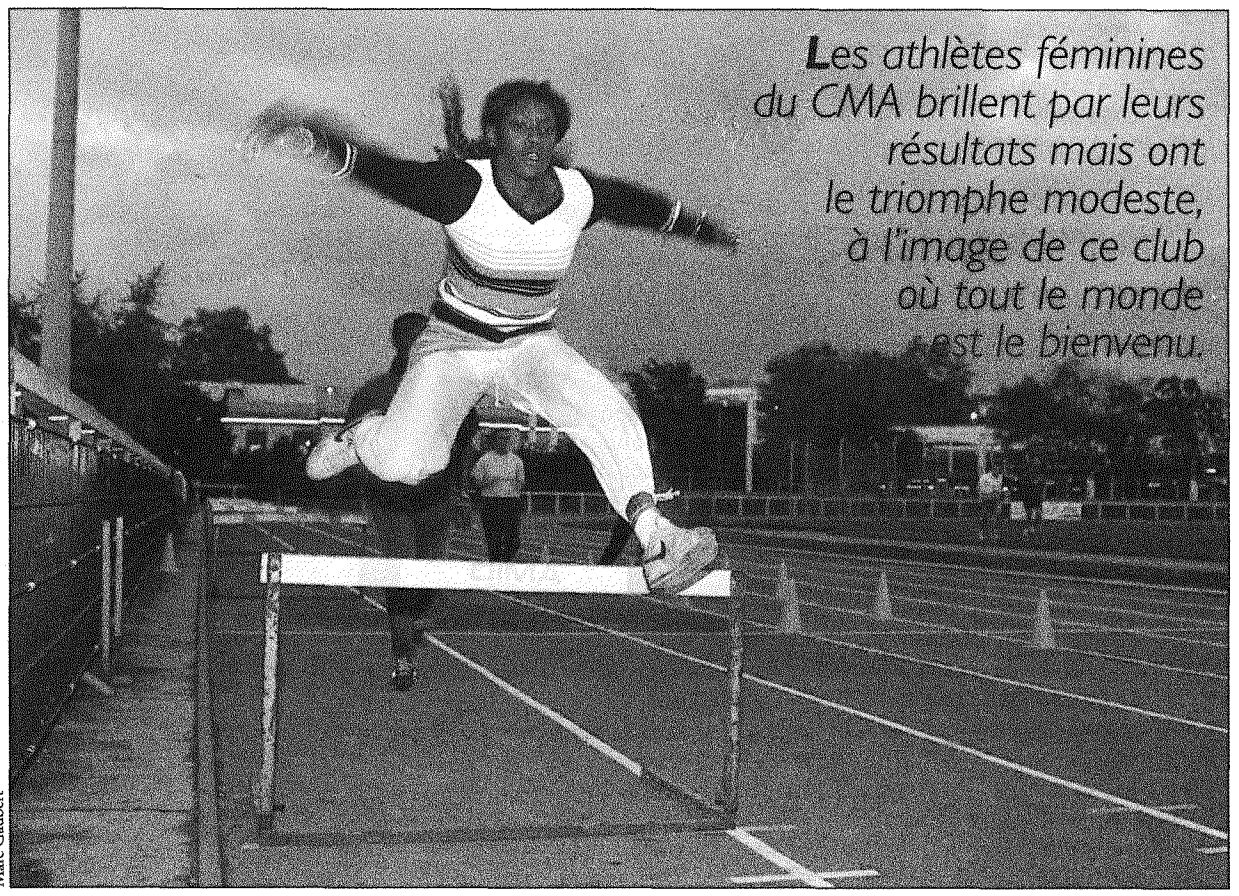

Marc Gaubert

*Les athlètes féminines du CMA brillent par leurs résultats mais ont le triomphe modeste, à l'image de ce club où tout le monde est le bienvenu.*

***Jeune, moins jeune, champion ou sans grade, tout le monde peut trouver sa place dans la section athétisme du club municipal d'Aubervilliers. Ici, un entraînement au stade André Karman.***

### « La championnite n'a pas cours ici »

« Le secret de nos succès, explique l'entraîneur, présent depuis trente ans, réside dans notre approche de l'athlétisme ». La championnite n'a pas trop cours ici. Les compétitions sont un objectif sportif mais pas une finalité. Les filles adhèrent au projet parce qu'on ne leur demande pas la lune. « Chez nous, il n'y a pas de spécialisation. Chacune s'exprime là où elle se sent le plus à l'aise ». Triple saut, javelot, haies, sprint, c'est le règne de l'éclectisme quatre fois par semaine sur le tartan du stade André Karman.

Les performances dans les compétitions FFA et FSGT sont la synthèse de paramètres que l'encadrement nomme talent, entraînement, convivialité, complémentarité. Ce n'est pas un hasard si le club obtient ses meilleurs résultats par équipes. Les marcheuses du CMA sont numéro treize français. Il compte cependant de sérieuses individualités. La junior Edwige Neglokpe est un grand espoir du triple saut français. La plupart des athlètes habitent Aubervilliers. Le bouche à oreille les a attirées vers l'athlé. La moyenne d'âge est très basse. L'exception, c'est Jacqueline Bonnet. Cette marcheuse increvable de 53 ans a détenu deux records du monde en vétéran. « Des jeunes, des moins jeunes, des championnes, des sans grades, chez nous tout le monde a sa place et sa chance. C'est notre philosophie », résume Michel Buton. Ce cocktail dure depuis 1948.

**Frédéric Lombard**

**● CMA ATHLÉTISME**
**A partir de 8 ans**
**Stade André Karman**
rue Edouard Poisson.
Renseignements sur place, le soir à partir de 18 heures ou en téléphonant au 01.48.33.94.72.

**BOXE ANGLAISE ● *Saïd Bennajem***

# Champion de France

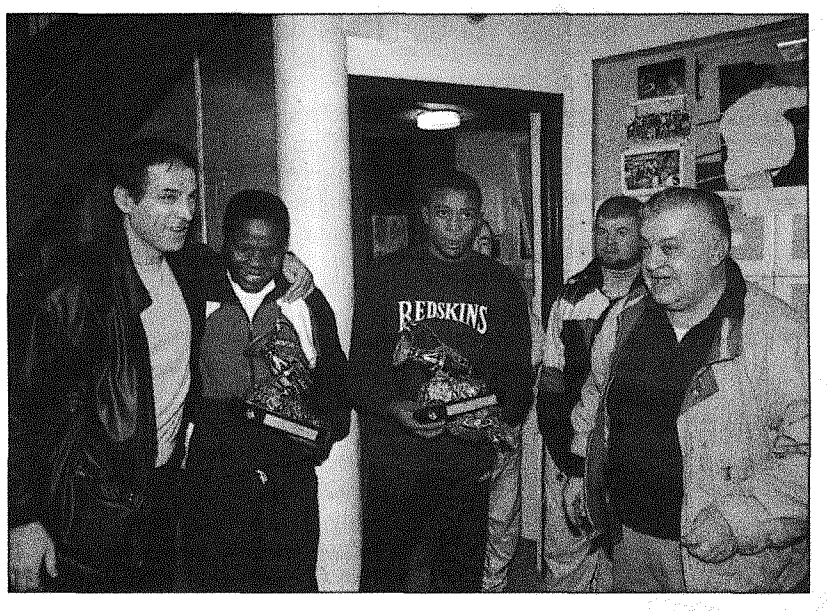

Marc Gaubert

***Saïd Bennajem entouré de son entraîneur, Idrissa, et des dirigeants du club.***

Il la voulait, il l'a eue. Au terme d'un combat titanesque, le vendredi 8 octobre à Dijon, Saïd Bennajem a décroché la ceinture de champion de France face à Olivier Meunier, tenant du titre. Le 11 octobre, il fêtait cette victoire dans sa salle, à Aubervilliers, entouré de ses amis, de Stéphane Ferrara, le nouveau vice président de la section boxe anglaise du CMA, et surtout de son entraîneur, Idrissa Konaté, à qui Saïd a dédié sa ceinture. Ce 2e titre de champion de France des Welters (- de 70 kg), Saïd l'a âprement disputé. Déçu par sa défaite en championnat d'Europe où il s'était présenté, motivé mais peu préparé, Saïd ne s'est pas laissé démonter face au champion de France.

Ce boxeur besogneux et acharné a pourtant donné des sueurs froides aux supporters de Saïd jusqu'à l'issue du combat. Mais ce soir-là, Saïd était déterminé. Fonceur et lucide, frappeur et swingueur de talent, il était invincible. Sa détermination était palpable : « Ça se voyait dans ses yeux », dira un spectateur. « Désormais, c'est comme cela que je veux et que je vais boxer », expliquait Saïd en embrassant sa nouvelle ceinture de champion de France, largement méritée.

**Maria Domingues**

**SOLIDARITÉ ● *Lutte contre la mucoviscidose***

# En route avec les P'tits gars d'Auber

**☛ Dimanche 7 novembre**

*Rendez-vous aux alentours de 8 h 30 à l'entrée du parc départemental de Clichy-sous-Bois.*

**● Renseignements au 01.48.33.28.14.**

C'est devenu le rendez-vous des sportifs, amateurs de vélo ou pas, et de ceux que la détresse d'autrui émeut. Le dimanche 7 novembre prochain, les cyclistes professionnels de l'équipe BigMat Auber 93, alias les P'tits gars d'Auber, renouvellent leur balade en faveur des personnes atteintes de mucoviscidose. Le rendez-vous est fixé aux alentours de 8 h 30 à l'entrée du parc départemental de Clichy-sous-Bois. Deux parcours sont prévus. Le premier est plus long et se déroule à un rythme assez soutenu avec les P'tits gars d'Auber. Le second est plus court et mieux adapté aux cyclistes du « dimanche ».

Maria Domingues

**FOOTBALL** ● *L'ASJA a six ans et beaucoup de motivation*

# L'autre visage du foot

Marc Gaubert

***Après la Coupe du monde, le club a dû refuser du monde. Aujourd'hui la priorité est mise sur la formation de l'encadrement et les équipements pour les joueurs.***

*Née pour occuper les mercredis des enfants, l'Association sportive jeunesse d'Aubervilliers est reconnue aujourd'hui comme un club de football à part entière.*

Ce mercredi soir il y avait du derby dans l'air sur le stade du docteur Pieyre. D'un côté les chasubles rouges des moins de 13 ans de l'Association sportive de la jeunesse d'Aubervilliers. En face, les maillots bleus du CMA. Pour l'ASJA, se frotter au « grand frère » est l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis 1993. C'est l'année où les frères Guams – Gary et Cyril – fondent un club de quartier. Il s'agissait d'occuper les gamins, de leur donner un cadre d'activité et de les détourner de certaines tentations. « Nous savions la popularité du foot à Auber, mais nous avons été surpris d'accueillir d'un coup plus de cent enfants, explique Gary, le président. Il fallait voir, lors des premiers entraînements, la marmaille déferler sur le terrain et le sympathique foutoir qui en résultait. Nous n'avions rien si ce n'est quatre bénévoles mais beaucoup de motivation ».

En quelques semaines, le club avait constitué trois équipes de jeunes plus deux équipes seniors. « Au début, notre seule obsession a été de tenir », avoue Cyril. En l'absence de subventions, l'ASJA a survécu grâce aux bonnes volontés et au système D. « La plupart des enfants sont du même quartier et ont envie de se retrouver pour faire un sport ensemble. Les parents sont rassurés de savoir qui nous sommes. »

En cinq ans, le club a grimpé de cinq divisions, une performance. Paradoxalement la victoire des Bleus en Coupe du monde a failli lui porter un coup fatal. « Nos effectifs ont dépassé les 200 gamins. Cela devenait ingérable. Nous avons dû refuser du monde ». Aujourd'hui, priorité est donnée à la structuration du club. Les dirigeants misent sur la formation d'éducateurs, d'arbitres, l'équipement des équipes.

### Jouer avec les copains près de chez soi

Comme tous les ans, le club ira disputer un tournoi à l'étranger. Et comme toujours, les dirigeants se tournent vers le bénévolat. « C'est dur d'attirer les parents. Beaucoup nous considèrent comme une garderie », regrette Gary. En tout cas, Abdelhadi s'y plaît. Ce benjamin joue depuis trois ans chez les « Bordeaux » : « J'ai tous mes copains et c'est à côté de chez moi », résume-t-il.

Aujourd'hui, avec sept équipes de jeunes et quatre créneaux d'entraînement par semaine, l'ASJA a dépassé le seuil de la reconnaissance. La Ville lui a attribué une subvention de 70 000 F. Un bon ballon d'oxygène.

**Frédéric Lombard**

● **ASJA**
**162, rue des Cités.**
Tél. : 01.48.39.17.14

## *A l'affiche*

● **CULTURE PHYSIQUE**
**L'activité continue**
Gabrielle Debruyne, alias Gaby, animatrice légendaire de la section culture physique du CMA a pris une retraite fort méritée. L'activité culture physique continue avec de nouvelles têtes et une nouvelle équipe pleine de bonne volonté et d'idées...
Les séances ont toujours lieu en soirée, au Cosec Manouchian, 41, rue Lécuyer. Renseignements sur place ou au 01.48.33.52.75.

● **STADE DELAUNE**
**Réparation provisoire**
Les travaux de réparation du gazon synthétique du stade Auguste Delaune ont eu lieu.
La technique employée a consisté à rapiécer les parties les plus endommagées en les remplaçant par morceaux entiers. Cette solution provisoire et d'urgence a pour but de permettre aux très nombreux usagers du stade de continuer leur activité cette saison. Cet équipement devrait bénéficier à plus ou moins longue échéance d'une rénovation totale et en profondeur dès que le budget nécessaire sera dégagé et voté par la municipalité.

● **ESCRIME**
**Le club d'Aubervilliers**
Le club municipal d'escrime d'Aubervilliers accueille les enfants à partir de 5 ans pour une cotisation annuelle allant de 650 F à 725 F suivant l'âge. Renseignements et inscriptions sur place les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 h à 22 h 30, le mercredi de 9 h à 23 h.
Salle d'escrime, espace Rencontres, 10, rue Crèvecœur.
Tél. : 01.48.39.30.05

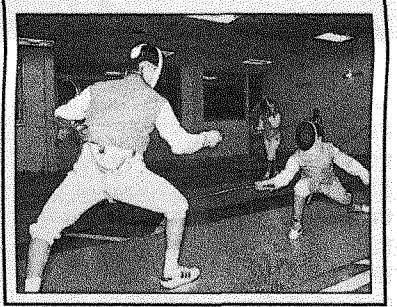

**CYCLISME** ● *L'affaire Sébastien Grousselle*

# Le CMA attend les conclusions de l'enquête

Le 18 septembre 1997, Sébastien Grousselle, 21 ans, licencié depuis peu au CMA, chutait dans une ligne droite, sans motif apparent, en plein Grand Prix de Montereau. Le jeune coureur décédera quelques heures plus tard à l'hôpital où des examens de sang mettront en évidence la présence d'un produit dopant de la famille des corticoïdes.

Une enquête judiciaire ayant été ouverte, plusieurs personnes de l'entourage de Sébastien Grousselle ont été entendues, une perquisition a été menée au siège du club et un juge d'instruction a mis en examen le directeur sportif de l'Elite 2, Stéphane Gaudry, et le soigneur du coureur décédé, Stéphane Gicquel, qui ne fait plus partie du CMA depuis la saison dernière.

A la suite d'une campagne de presse défavorable et tendancieuse, le mardi 12 octobre le CMA 93 cyclisme a envoyé un communiqué à ces médias qui ne l'ont toujours pas publié. *Aubermensuel* répare cet oubli et en publie le texte intégral.

### Communiqué de presse du CMA du 12 octobre

« Une certaine presse, avide de sensationnel et prompte à jeter le discrédit sur les justiciables, sans prendre le soin de s'informer complètement, a cru pouvoir mettre en cause l'intégrité du club du CM Aubervilliers, et de son directeur sportif, monsieur Stéphane Gaudry, à l'occasion de l'enquête judiciaire sur le jeune Sébastien Grousselle.

» Tant qu'il n'aura pas eu accès au dossier de la mise en examen, le CMA cyclisme ne répliquera pas à ces accusations hâtives et infondées. Il profitera, au contraire, de la procédure judiciaire et de la mise en examen du directeur sportif pour prouver son innocence et démontrer que les valeurs d'honnêteté et d'intégrité qu'il développe quotidiennement avec les jeunes, et sur lesquels il a bâti sa réputation, sont dans le monde sportif actuel les seules vraies références. »

**M. D.**

● *Gymnastique*

# Des cours pour les 6-15 ans

Equilibre sur la poutre, soleil autour des barres asymétriques, trampoline, sauts de mains, roue... et autres acrobaties sont à découvrir ou à perfectionner avec la section gymnastique du club municipal d'Aubervilliers. Il reste des places pour les enfants de 6 à 15 ans.

Les séances ont lieu au gymnase Paul Bert, le mercredi après-midi à partir de 13 h 30 et s'échelonnent tout l'après-midi en fonction des âges. Trois éducatrices sportives, Elodie, Nathalie et Isabelle assurent les cours et sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

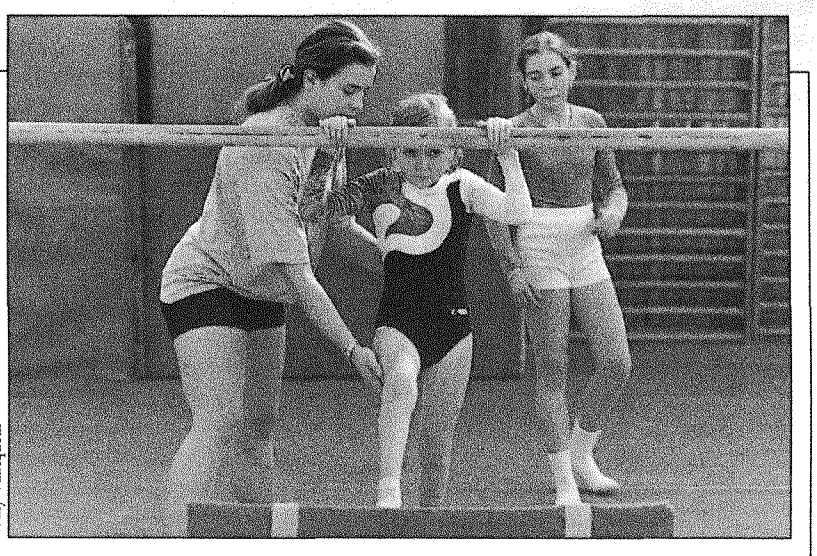

Willy Vainqueur

● **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**
**Mercredi après-midi.**
Gymnase Paul Bert, 124, rue des Cités.
Tél. : 01.48.33.52.61

***Elodie, éducatrice sportive, explique à Audrey et Isabelle comment s'y prendre pour s'enrouler autour de la barre.***

**Téléthon 1999**
**4-5 décembre 1999**
Courts de tennis couverts,
129, rue André Karman

**Les sections Tennis et Qwan Ki Do du club municipal d'Aubervilliers se sont de nouveau associées à l'occasion des journées nationales de lutte contre les myopathies qui se dérouleront les 4 et 5 décembre prochains.**

**Les volontaires et bénévoles de ces deux sections se mobiliseront toute la journée du samedi 4 décembre sur les courts de tennis situés rue André Karman. Mini-matchs, jeux, tombola et animations diverses ponctueront cette journée de solidarité. Les dons seront recueillis jusqu'à minuit et seront remis quelques jours plus tard à un représentant officiel de l'Association française de lutte contre les myopathies (AFM), sous forme de chèque.**

● **RENSEIGNEMENTS**
Tél. : 01.48.34.73.12

**SANTÉ** ● *Prévention, information, éducation...*

# Une équipe à votre écoute

*Depuis 25 ans, le centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) aide les femmes à faire le bon choix en expliquant et dédramatisant bien des situations quotidiennes.*

Willy Vainqueur

***Le CPEF est une équipe de professionnels composée de gynécologues, d'une psychologue, d'une conseillère conjugale...***

Trente ans après la révolution sexuelle, on pourrait croire que les jeunes sont bien informés sur les différentes méthodes contraceptives. Pourtant, de plus en plus de jeunes filles prennent même des risques de grossesse non désirée. Ces dernières années, la pilule cède du terrain au préservatif. « Or, il est souvent mal utilisé, précise Sylvie Riotte, la directrice du CPEF. Pour éviter d'être enceinte tout en se protégeant, il faut bien sûr utiliser le préservatif, mais prendre également la pilule ».

Ce n'est pas toujours évident de parler de problèmes si intimes, beaucoup cherchent conseil auprès d'une amie ou d'un proche, mais rarement auprès d'une équipe spécialisée. Or, le CPEF reçoit les jeunes et moins jeunes qui souhaitent se renseigner sur la contraception, la grossesse, les problèmes de fertilité, l'Interruption volontaire de grossesse (IVG)... Des médecins assurent également le suivi gynécologique avec le dépistage des maladies sexuellement transmissibles et des cancers gynécologiques. Treize professionnels de la santé (gynécologues, généralistes, psychologue, conseillère conjugale, assistantes sociales et infirmières) se relaient du lundi au samedi matin dans les locaux du centre municipal de santé. Les consultations médicales sont gratuites pour les mineurs et les personnes qui n'ont pas de couverture sociale. En cas de besoin, les contraceptifs et certains médicaments peuvent être délivrés gratuitement. Les entretiens avec la conseillère conjugale, la psychologue et l'assistante sociale sont sur rendez-vous et également gratuits. Ils sont obligatoires en cas d'IVG. Dans tous les cas, ces personnes sont tenues au secret professionnel.

L'équipe du CPEF travaille également en amont et multiplie tout au long de l'année les interventions dans les collèges et lycées de la ville, afin de répondre aux questions que se posent les jeunes sur la sexualité. Et c'est souvent pour certains jeunes un moment privilégié pour aborder ces sujets-là.

**Frédérique Pelletier**

**● CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE**
**Centre municipal de santé**
5, rue du Docteur Pesqué (2e étage)
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30. Le samedi matin.
Standard : 01.48.11.22.00.
Rendez-vous : 01.48.11.21.90

## *A noter*

**● UTILE**
**Pompiers :** 18
**Police :** 17
**Samu :** 15
**Centre anti-poison :** 01.40.37.04.04
**SOS Mains :** 01.53.78.81.12
**Urgence Yeux :**
01.42.34.80.36 ou 01.40.02.16.80
**Urgence Gaz :** 01.48.91.76.22
**Médecins de garde**
(samedi, dimanche et la nuit)
Tél. : 01.48.33.33.00
**Accueil des sans-abri :** 115

**Pharmacies de garde**
Dimanche 7 novembre, Lémon, 103, bd Pasteur à La Courneuve ;
Zazoun, 74, av. Jean Jaurès à Pantin.
Jeudi 11, Luu, 34, rue Hémet ;
Poussard, 54, av. du Président Roosevelt.
Dimanche 14, Vong Huu Le, 112, av. de la République ; Heap, 67, av. P.-V. Couturier à La Courneuve.
Dimanche 21, Haddad, 3, bd E. Vaillant ;
Sitruk, 99, av. Jean Jaurès à La Courneuve.
Dimanche 28, Dabi, rue des Cités ;
Van Heeswyck, 156, rue Danielle Casanova.

**Aubervilliers, ville propre**
Rappel des antennes de quartier du service propreté.
**Antenne Bergerie-Marcreux**
95, rue Heurtault.
**Antenne centre-ville**
192, rue André Karman.
**Antenne Maladrerie-Montfort**
122, rue Danielle Casanova.
Permanence le mardi de 11 h à 12 h, le jeudi de 15 h à 16 h.
Précisions au 01.48.34.80.39.

**Une permanence logement**
La mission locale organise une permanence logement pour les jeunes salariés de 18 à 25 ans le mardi de 17 h 30 à 19 h 30. Prendre rendez-vous au préalable, en s'adressant 122, bis rue André Karman. Tél. : 01.48.33.37.11

**Des cours d'italien**
Le Coascit (Comité d'assistance scolaire italienne, consulat d'Italie) organise des cours de langue italienne pour les enfants de CM1-CM2 et des collèges. Ces cours gratuits concernent les enfants Italiens, d'origine italienne et aussi d'autres nationalités. Ils sont assurés par des enseignants italiens le mercredi après-midi.
Contact : Coascit, 34, rue du Goulet.
Tél. : 01.48.33.85.01

**● SOLIDARITE**
**Les Restaurants du cœur**
La prochaine campagne de distribution alimentaire des Restaurants du cœur démarrera le 6 décembre. Les personnes qui souhaitent en bénéficier doivent s'inscrire entre le 8 novembre et le 3 décembre, 41 bis, boulevard Anatole France, le lundi et vendredi de 14 h à 16 h, le mardi de 9 h à 11 h. Se munir d'un justificatif d'identité, d'un justificatif de ressources, d'une quittance de loyer.

**● ECOLE**
**Restaurants scolaires**
Les renouvellements des tarifs des restaurants scolaires pour l'année 2000 s'effectuent au service de l'Enseignement jusqu'à fin novembre 1999. Les familles sont convoquées par groupe scolaire.
Une convocation est remise à chaque enfant dans le cahier de correspondance.
Attention : toute famille qui n'aura pas fait la démarche pour le calcul du tarif se verra appliquer automatiquent le plein tarif soit 22,20 F à partir du 3 janvier 2000.
Rappel des documents à fournir :
● livret de famille ou fiche familiale d'état civil
● quittance de loyer pour les locataires (mois en cours)
● descriptif du logement + échéancier pour les propriétaires
● les bulletins de salaire des trois derniers mois ou toutes autres ressources, décompte Assedic (talon de pointage), indemnités journalières
● pension de retraite et pensions complémentaires
● bulletin de paiement des allocations familiales des trois derniers mois ou relève de compte sur lequel figure le dernier versement ainsi que le numéro d'allocataire
● avis d'imposition ou non imposition de 1998
● cartes de Sécurité sociale des parents
● pour les commerçants, résultats du bilan comptable.
Précisions au 01.48.39.51.30.

**● INITIATIVES**
**Journées d'amitié à Sainte Marthe**
La communauté paroissiale de Sainte Marthe des Quatre-Chemins organise ses prochaines Journées de l'amitié, 5, rue Condorcet (à Pantin) le samedi 27 novembre, de 14 h à 18 h 30, et le dimanche 28 novembre de 10 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 15.
Comme à l'accoutumée, ces moments de rencontre et d'échange seront agrémentés de stands proposant linge de maison, broderie, livres, bijoux et autres idées de cadeaux.

**Réception des personnes handicapées**
La réception de fin d'année organisée par la municipalité et le centre d'Action sociale pour les personnes handicapées aura lieu cette année le samedi 18 décembre de 14 h à 17 h 30 à l'espace Rencontres.
Les personnes percevant l'allocation d'adulte handicapé peuvent s'inscrire dès maintenant en se présentant au CCAS, 6, rue Charron.
Tél. : 01.48.39.53.00

**Une expo de peinture**
A l'invitation du groupement des artistes plasticiens, poètes et amis d'Aubervilliers, le peintre Agnès Sellapin expose une trentaine d'œuvres récentes.
Des couleurs vives et chaleureuses du 1er au 30 décembre, de 14 h à 18 h.
8-10, rue des Noyers.
Tél. : 01.43.52.45.33

## *Préretraités et retraités*

### Programme des activités de l'Office

**15 bis, av. de la République. Tél. : 01.48.33.48.13**
Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

**● SORTIES DU MOIS DE NOVEMBRE**

**Jeudi 18 novembre**
**La fête du Beaujolais nouveau**
Le Manoir de Saint-Hérem (77) vous accueille pour fêter le Beaujolais nouveau. Déjeuner dansant dans une ambiance bon enfant.
Prix : 247 F
Départ : 11 h 15 de l'Office
**Renseignements à l'Office**

**Jeudi 25 novembre**
**Balzac : son œuvre, sa vie**
Nous vous proposons une journée littéraire autour de Balzac, animée par un guide. Déjeuner au Rocher du Cancale fréquenté par l'écrivain. Visite guidée de la Maison de Balzac à Paris.
Prix : 192 F
Départ : Office, 10 h 15
Club Finck, 10 h 30
Club Allende, 10 h 45
**Renseignements à l'Office**

**Jeudi 2 décembre**
**Le nouveau musée du judaïsme**
Visite guidée de l'Hôtel Saint-Aignan dans le quartier du Marais qui abrite le Musée d'art et d'histoire du judaïsme. Le musée retrace l'histoire des communautés juives et expose de magnifiques tableaux de Chagall, Modigliani...
Prix : 74 F
Départ : 13 h 45 de l'Office
**Renseignements à l'Office**

**Jeudi 9 décembre**
**Tahiti Soleil**
Laissez-vous réchauffer au cœur de l'hiver par les vahinés de Tahiti Soleil. Déjeuner et spectacle des îles de Tahiti. Place à la danse en fin d'après-midi.
Prix : 258 F
Départ : Office, 10 h 45
Club Finck, 11 h
Club Allende, 11 h 15
**Inscriptions dans les clubs les 8 et 9 novembre**

**Jeudi 16 décembre**
**Paris s'illumine**
Après un temps libre dans le quartier de la Mairie de Paris, nous vous proposons le traditionnel circuit guidé de fin d'année, en car, à travers la capitale. Paris brillera de tous ses feux et ne manquera pas de vous éblouir.
Prix : 35 F
Départ : 13 h 30 de l'Office
**Inscriptions à l'Office les 15 et 16 novembre**

**● ATELIERS 1998-1999**
Les ateliers ont repris.
**Renseignements à l'Office et dans les clubs**

**● LES CLUBS**
Club S. Allende
**25-27, rue des Cités.**
**Tél. : 01.48.34.82.73**
Club A. Croizat
**166, av. Victor Hugo.**
**Tél. : 01.48.34.89.79**
Club E. Finck
**7, allée Henri Matisse.**
**Tél. : 01.48.34.49.38**

# Projet de création d'une Zac sur le secteur de la porte d'Aubervilliers

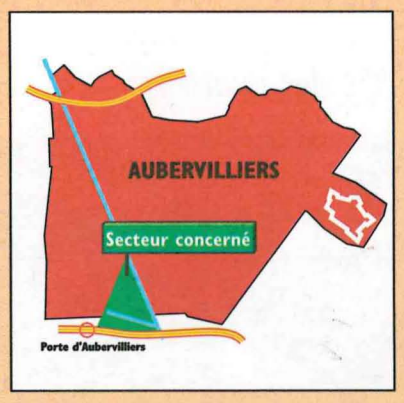

*Vue aérienne du secteur de la porte d'Aubervilliers.*

*Maquette du projet. Vue est-ouest.*

**Enquête publique sur le projet de Plan d'Aménagement de Zone**

Par arrêté en date du 7 octobre 1999, Le Sénateur-Maire d'Aubervilliers a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de Plan d'Aménagement de Zone de la ZAC projetée sur le secteur de la Porte d'Aubervilliers.

**A cet effet :**
Monsieur Bernard Gillier, Géomètre-Expert, et Monsieur Marcel Tribier, Expert Agricole et Foncier, ont été désignés par le Président du Tribunal Administratif de Paris en qualité de Commissaire-Enquêteur suppléant. L'enquête se déroulera à la Mairie, Direction de l'Urbanisme, Centre Administratif, 31-33, rue de la Commune de Paris, du 18 novembre 1999 au 18 décembre 1999 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête.

Les observations peuvent également être adressées par écrit à la Mairie à l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur.

Le Commissaire-Enquêteur recevra les personnes intéressées par le projet :
- Au Centre Administratif, Direction de l'Urbanisme, 31-33, rue de la Commune de Paris, de 14 heures à 17 heures :
- les 22, 24 et 29 novembre 1999,
- les 1er, 6, 8, 13 et 15 décembre 1999.
- en Mairie, 2, rue de la Commune de Paris, de 8 h 30 à 12 heures :
- le samedi 18 décembre 1999.

Son rapport et ses conclusions transmis au Maire dans les trente jours de la clôture seront tenus à la disposition du pubic au Centre Administratif, Direction de l'Urbanisme.
Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

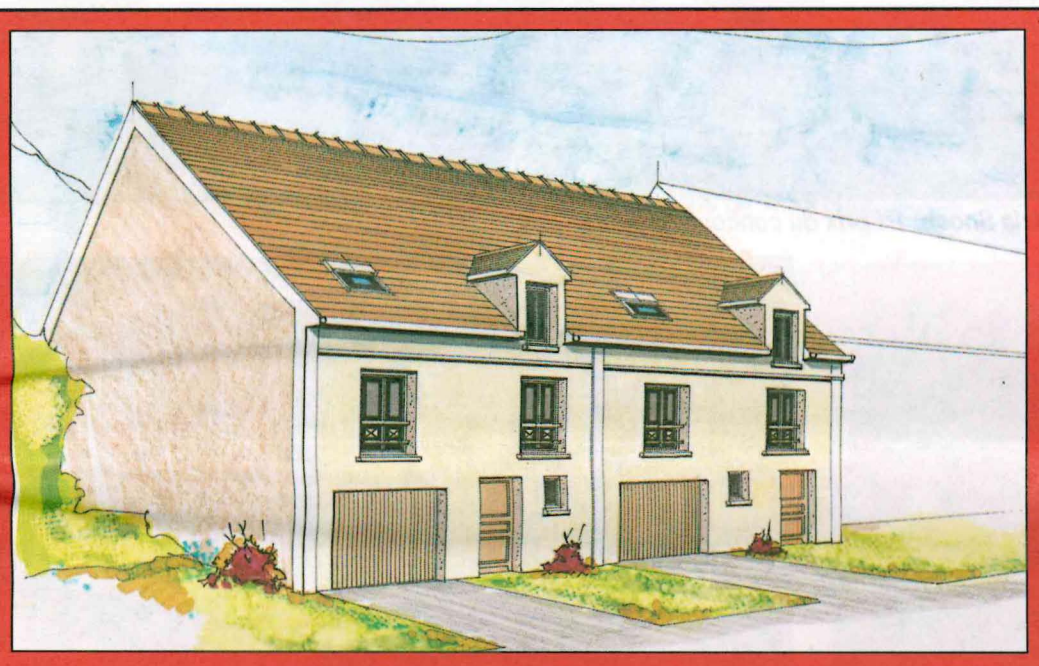

**DES MAISONS DE VILLE À VENDRE**

Six pavillons avec jardins, actuellement en constructions boulevard Anatole-France, sont à vendre depuis le début du mois d'octobre. L'entreprise charge de la commercialisation de ce programme privé, la SCI Gamar, vient d'installer un bureau de vente, l'angle du bd Anatole-France et de la rue Waldeck-Rousseau.
Les personnes intéressées pourront se renseigner sur cette future résidence Le Régent, les samedis et dimanches de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Ces maisons de ville d'une surface de 120 m2 (répartie sur deux étages) compteront six pièces (dont quatre chambres, un bureau et une buanderie) avec chauffage individuel au gaz, moquette, peinture et un conduit de cheminée. Le jardin sera entièrement clos et un garage permettra de garer deux à trois voitures.
Ces maisons de style traditionnel seront vendues 973 700 francs (à un prêt 0 %) et seront habitables fin 2000.

**Renseignements : Antonio Rodriguez - Tél. : 01 45 69 99 31 - 06 03 06 37 78**

## Petites annonces

**● LOGEMENTS**

**Locations**

A louer, studio, douche, WC.
Tél. : 01.48.34.06.59 (à partir de 19 h).

A louer 4 pièces, salle de bains, cuisine, 93, rue des Ecoles. Tél. : 01.48.34.06.59 (à partir de 19 h).

**● SERVICES**

Cours de russe par professeur expérimenté, diplômé de l'Université de Moscou et de l'Université Lumière Lyon 2. Pédagogie personnalisée adaptée au niveau. Expression orale/écrité. Grammaire pratique. Soutien scolaire. Se déplace. Préparation aux examens. Tous niveaux. Tél. : 06.07.83.72.28

Homme retraité offre aide gratuite à homme ou femme seul (e) pour tenir compagnie et faire les courses. Réponse au journal.

**● DIVERS**

Vends meuble bibliothèque : 800 F ; fauteuil en rotin : 300 F ; robot Moulinex : 400 F.
Tél. : 01.48.38.52.88

Vends 1 VTT tout équipé, 1 poussette bébé, 2 buffets + 4 chaises + 1 table en merisier massif, 1 salon (1 banquette + 2 fauteuils) en cuir marron ; 1 fer à repasser en bon état général. Prix à débattre.
Tél. : 01.48.27.76.24 après 21 h.

Vends vélo 3-4 ans, 100 F ; combinaison de ski 3 ans, 100 F ; pantalon et blouson de ski, 4 ans, 150 F, 5 ans, 200 F ; salopette, 4 ans, 100 F ; 6 ans, 150 F.
Tél. : 01.43.52.31.82

**Avis de recherche**

Les élèves du lycée Le Corbusier ont trouvé un chaton (environ 6 mois) tigré gris et blanc, bien soigné et portant un collier. En pension provisoire, il attend ses maîtres.
Tél. : 01.48.33.74.57

☛ **Attention ! Les lecteurs qui souhaitent faire paraître une petite annonce dans le prochain numéro d'*Aubermensuel* doivent impérativement l'envoyer avant le 22 du mois en cours.**

**AUBERVILLIERS CONSEIL FUNERAIRE**
**POMPES FUNEBRES - MARBRERIE**

CONVOIS FRANCE - ETRANGER
CREMATION
CONTRATS OBSEQUES
FLEURS
ARTICLES FUNERAIRES
ENTRETIEN SEPULTURE
*Toutes démarches évitées aux Familles*
DEVIS GRATUITS

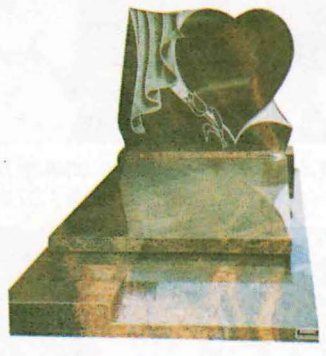

**Moins cher ailleurs ?**
***Consultez-nous et comparez !***

**19, Boulevard Anatole France**
**93300 AUBERVILLIERS**
**TEL : 01 48 34 87 73**

**CCD.P CONSEIL**
**COMMERÇANTS ARTISANS**
Pour vos imprimés, prospectus dépliants
**27, chemin du hameau du cornillon**
**93210 LA PLAINE ST DENIS**
**Distribution d'imprimés publicitaires**
**Tél. : 01 49 46 01 98 - Fax : 01 49 46 03 40**

**Après les obsèques, nous restons à vos côtés.**
Pour faire valoir vos droits et vous aider dans vos démarches administratives, nous avons développé trois services, allant de la rédaction de vos courriers jusqu'à l'entière prise en charge de votre dossier, selon votre situation.
**Les Services Ariane**
Pompes Funèbres Générales
POMPES FUNEBRES GÉNÉRALES
3 rue de la Commune-de-Paris
**93300 AUBERVILLIERS**
Tél. : 01 48 34 61 09

*Dans la rue on est tous chez nous*

- **Chez moi, les papiers, ça part à la poubelle.**
- **Chez moi, je ne pose pas les poubelles dans les coins.**
- **Chez moi, je n'abandonne pas de détritus ou de gravats dans les couloirs.**
- **Chez moi, même en cas d'urgence, je ne pisse pas contre un mur.**

Dans la rue, aussi, on peut faire autrement que salir

*d'accord ?*

# Rétrospective d'un mois

*Ils ont chassé l'insolite sur les bords d'un canal à sec et remporté les palmes du concours photo organisé par le service municipal de la Vie des quartiers.*

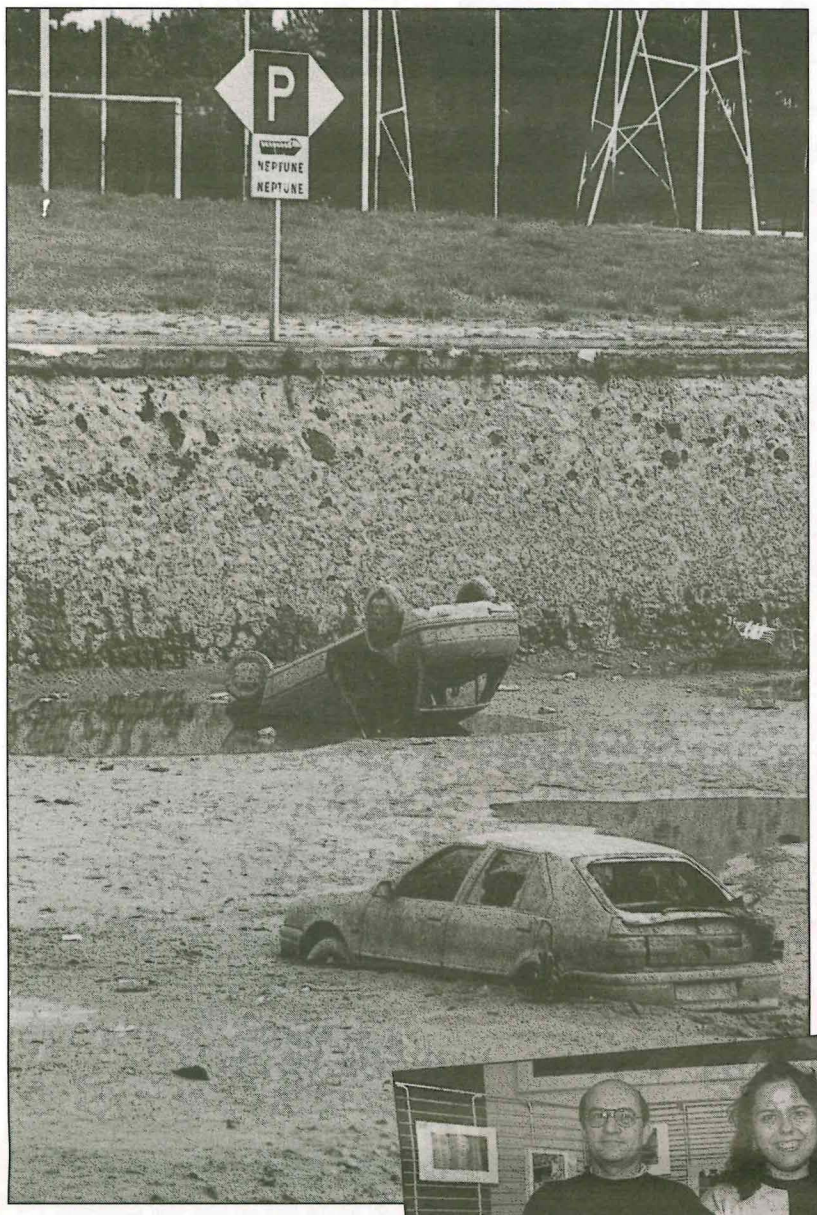


***Le cliché de Christian Rampon, 1er prix du concours adultes.***

***La photo de Alicia Snoch, 1er prix du concours enfants.***

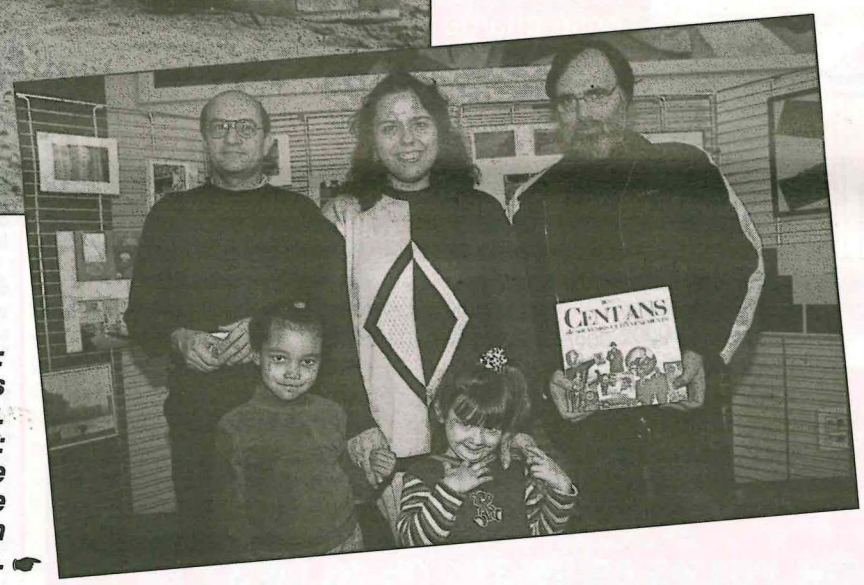


***Les gagnants adultes : C. Rampon, E. Mas et C. Lemonier. Les gagnants enfants : A. Snoch, I. Savane et un groupe d'enfants du centre de loisirs Solomon (absents sur la photo).*** ☛

***Le 16 octobre, à l'espace Rencontres, la soirée organisée par le commissariat au profit de l'Orphelinat de la police a fait salle comble.***

***Le 24 octobre, la communauté protestante célébrait les 50 ans de son association de loisirs et les 20 ans d'ALV, association de prévention.***

***Le 22 octobre, les élèves du lycée professionnel d'Alembert ont présenté des modèles qu'elles ont créés pour une soirée cubaine organisée par le lycée hôtelier de Dugny.***

***Le 2 octobre, le salon annuel de la gastronomie, organisé par l'Office des préretraités et retraités, a fait le bonheur de plus de 300 personnes à l'espace Rencontres.*** ☛

# d'octobre à Aubervilliers

*Le 9 octobre : l'association La part de l'art a fêté son arrivée dans le quartier à la boutique Robespierre Cochennec en invitant les habitants à découvrir les réalisations de leurs enfants.*

*Le 22 octobre, l'Omja organisait une soirée rap à l'espace Rencontres pour le lancement du CD Auber'style composé par des groupes locaux.*

*Les 2 et 3 octobre, la 5e édition du festival AuberNoir se déguste sous la halle du Vivier et fait le régal de tous les amateurs de polar.*

*Le 2 octobre, la fête du Landy donne lieu à un rallye concours sur l'histoire du quartier. Jeunes et adultes ont été nombreux à y participer. Dans la bonne humeur et malgré un très mauvais temps.*

*Le 22 octobre, la municipalité a rendu hommage aux 27 résistants fusillés par les nazis dans la clairière de Châteaubriant.*

## Revue de presse

**Grève à la clinique.** « Le personnel soignant du service dyalise de la clinique de l'Orangerie dénonce une baisse de ses revenus de 20 % en trois ans. *Le Parisien* (18 et 19 octobre). Les coûts sont de plus en plus réduits pour faire un maximum de profits, s'insurge une infirmière. (...) En chirurgie, les anciens employés sont partis en raison de conditions de travail déplorables (...). Je trouve déplorable que les phases préparatoires de négociations sur les 35 heures se traduisent par une prise d'otages des patients », confie Yann Lévy, directeur de la clinique. Le retour à la normale ne s'est pas fait attendre. « Parvenus à un accord avec leur direction, note *Le Parisien* (20 octobre), les grévistes ont reçu l'assurance de conserver leurs acquis, du moins jusqu'aux négociations sur les 35 heures. »

**Visite ministérielle.** *Le Figaro* (20 octobre) relate la visite matinale du ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot, le 19 octobre, au dépôt RATP. Le ministre était pressé de diriger ses propos vers l'essentiel, la politique et un autre transport en commun : le métro (...) « Nous ne l'oublions pas et nous étudions de près ce dossier », a tenu à préciser le ministre.

**Porte d'Auber.** « La ZAC de la porte d'Aubervilliers sera réellement créée en février 2000, affirme *Le Moniteur* du 22 octobre. Elle portera sur une vingtaine d'hectares dont 60 % appartiennent encore à la Compagnie EMGP (...) Le Parc du Millénaire devrait être livré à l'horizon 2001-2002. Avec la ZAC lancée par la ville d'Aubervilliers, il donnera naissance à un nouveau quartier où seront construits 350 000 $m^2$ répartis entre logements, activités et centre commercial régional. »

**Mobilisation.** Des réfugiés politiques tunisiens ont entamé une grève de la faim au siège de l'association solidarité Tunisie dans le quartier du Landy « pour que soient libérés les prisonniers d'opinion en Tunisie et pour protester contre l'hypocrisie des élections tunisiennes. » *Le Parisien* (22 octobre) « 2 000 personnes derrière les barreaux parce qu'elles ont osé exprimer une opinion, ce n'est pas de la démocratie, explique Hassen. D'ailleurs, les résultats des élections de dimanche, on les connaît déjà... Les scrutins seront truqués, comme toujours ».

**Jeune talent.** *Madame Figaro* (25 septembre) braque le projecteur sur une étoile montante : Alexia Cousin, 1er prix au Concours voix nouvelles en 1998 et qui vient de terminer le conservatoire d'Aubervilliers. « Après six années d'études seulement, voici une soprano dont le chant est unanimement jugé digne du concert des anges musiciens (...) »

**Faits divers.** « Ils pique-niquaient devant l'épicerie cambriolée. » *Le Parisien* (21 octobre). « Dix jeunes d'une vingtaine d'années s'en sont pris à une petite boutique d'alimentation du quartier du Landy (...) Ils ont pris pour 7 000 F de boissons et denrées alimentaires (...) Ils ont été interpellés à quelques mètres de l'épicerie qu'ils venaient de cambrioler. »

**Incendiaire retrouvé.** « La police judiciaire a identifié l'auteur de l'incendie qui avait dévasté une partie des bâtiments de Rhodia, installés rue de la Haie-Coq, dans la nuit du 10 au 11 juillet dernier », *Le Parisien* (18 octobre). « Yannick, 20 ans, l'un des deux vigiles présents cette nuit-là a finalement avoué être coupable (...) »

**Affaire judiciaire.** « Les gérants de Shara Chauss, spécialisée dans le commerce de gros de la chaussure, ont assigné en justice la compagnie des EMGP (...) *Le Parisien* (27 octobre). Shara Chauss occupe sans droit ni titre nos locaux, argumente la responsable du service juridique des EMGP. Ils avaient peut-être un contrat avec la société Distri European Stock mais pas avec les EMGP (...) Le fait que les Magasins généraux aient encaissé des loyers montre qu'elle avait reconnu mes clients en tant que locataires, argue l'avocat des gérants de la PME. »

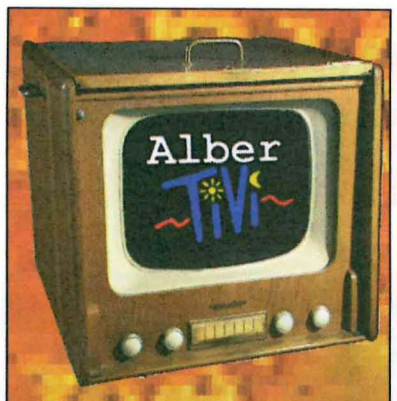


**Au sommaire du magazine vidéo n° 36**

● La grande toilette du canal

● La balade des P'tits gars d'Auber

● Le défilé des modistes du LEP d'Alembert

● Sans oublier les agendas, la revue de presse, les micro-trottoirs, la boîte à idées et le carnet

● A voir : à l'espace Renaudie et au Studio lors des séances de cinéma, à l'Hôtel de Ville, au centre de santé, au bâtiment administratif rue de la Commune de Paris, au service des Archives, à la boutique des associations, à la maison de retraite, au Caf'Omja...
Vous pouvez aussi emprunter une cassette VHS dans toutes les bibliothèques municipales et à la boutique des associations.

● Pour en savoir plus : 01.48.39.51.03 ou 01.48.39.51.93

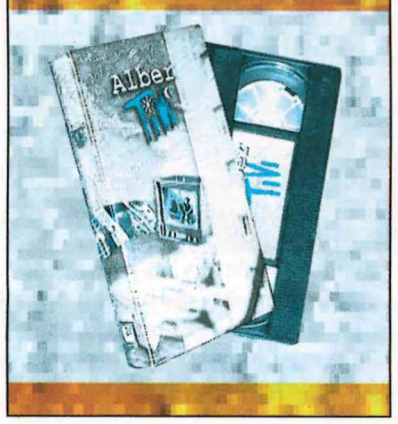

---

# Les Salons du Studio26

**à 5 minutes de la Porte d'Aubervilliers**
**Face à la Mairie**

*Pour Cocktails, Réceptions, Séminaires, Galas, etc...*

♦

Capacité modulable de 30 à 300 pers.

♦

*Les Salons du Studio26*
26, rue du Moutier
93300 Aubervilliers
**Tél. 01 48 34 42 42**

---

**Destokage massif à prix fabricant**

# CREATIONS JM

**Le spécialiste en cuir et peaux lainées**

64 rue du Moutier - 93300 Aubervilliers

**Tél. 01 43 52 37 72**

*Présent à la Grande Braderie de Paris du 10 au 19 décembre, Stand N° F 29*

---

**DAMRÉMONT-PALACE AUTOMOBILES**

118 rue Damrémont - 75018 Paris
Tél. : 01 44 92 75 44
42-48 rue Paul Eluard - 93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 13 17 17

**VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR AUBERVILLIERS**

---

2000!

# Oui,

PARFUMERIES AURELIA 20 ans en 2000!

**cette fin d'année a un côté exceptionnel.**

**Parce que c'est l'an 2000 !**

**Parce que les parfumeries AURELIA fêtent leur 20 ans ! 20 ans en l'an 2000 !**

**Voilà au moins deux bonnes raisons d'offrir à tous nos clients de bonnes affaires... et bien d'autres surprises...**

**A partir du 15 novembre Chez Aurélia, la fête commence...**

| | | |
|---|---|---|
| *Mairie 4 Chemins* | *12 rue du Moutier* | *01 48 11 01 01* |
| | *134 ave de la République* | *01 48 33 10 88* |

---

# FEU VERT AUTO-ECOLE

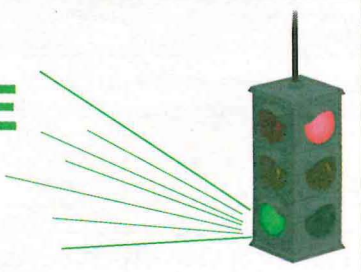

21 rue Charron
9330 Aubervilliers
**01 43 52 90 08**

(100 mètres derrière la mairie)

*Chez Feu Vert tout est clair*

- **1 heure d'évaluation conduite**
- **20 heures de conduite**
- **Cours de code illimité jusqu'à réussite**
- **Une présentation à l'examen théorique**
- **Une présentation à l'examen pratique**
- **Le livret de code & test ainsi que le livret d'apprentissage sont offerts**

**Prix d'ouverture 2890 Fr* T.T.C. facilités de paiement**

* Frais de dossier 390 Fr non inlcus